

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Parce qu'il ne les trouve pas assez coopératifs dans l'affaire iranienne Washington exerce de fortes pressions sur ses alliés occidentaux et le Japon

Les sanctions américaines contre l'Iran ne provoquaient pas l'écho souhaité par Washington dans le monde occidental, hier, soit deux jours après l'annonce de ces mesures. Le gouvernement américain laisse entendre de façon persistante qu'il pourrait priver l'Europe et le Japon du pétrole iranien, s'ils refusent de faire preuve de coopération. A Téhéran, les étudiants islamiques de l'ambassade ont affirmé que les otages seraient exécutés en cas d'intervention militaire américaine, tandis que le régime a manifesté l'intention de renverser le gouvernement irakien, dernier épisode de la longue querelle qui oppose les deux pays.

Le gouvernement américain envisage semble-t-il un blocus des routes maritimes iraniennes, ou le minage des ports pétroliers iraniens, ce qui aurait pour effet de bloquer les exportations de ce pays, et par là ses revenus issus du pétrole. Cette initiative, qui pourrait être la «manifestation de force», ou «les initiatives supplémentaires», évoquées par

Une fois de plus à cause du différend linguistique Le gouvernement belge contraint à la démission

Une fois de plus, le gouvernement belge a dû démissionner hier à la suite d'un nouveau différend entre Francophones et Flamands. Comme jeudi dernier, le premier ministre M. Wilfried Martens a présenté sa démission au roi Baudoin, qui, cette fois, l'a acceptée. La coalition de centre-gauche de M. Martens n'avait qu'un an et une semaine d'existence. Formée en avril 1979 après 100 jours de négociations ardues entre les deux groupes linguistiques du pays, elle a dû se battre dès le premier jour pour tenter de faire voter la réforme de l'Etat, solution aux éternelles querelles entre Wallons et Flamands.

Cette réforme constitutionnelle devait donner une large autonomie aux trois régions linguistiques: Flandre, Wallonie, Bruxelles. Décidée depuis 10 ans, elle était sur le point d'aboutir la semaine dernière, un seul article devant encore être voté au Sénat à la majorité des deux-tiers nécessaire pour tout changement dans la Constitution.

UNE POIGNÉE DE FLAMANDS

Mais, pour la seconde fois en huit jours, une poignée de sénateurs flamands du propre parti du premier ministre (CVP, sociaux-chrétiens) a voté contre ou s'est abstenue, craignant que la majorité flamande de Bruxelles ne jouisse pas de toutes les garanties dans le futur statut de la région autonome bruxelloise. Or, les francophones de leur côté disent être arrivés au bout de leurs concessions.

VAINCU !

M. Martens a présenté alors sa démission au roi, jeudi dernier, mais le souverain lui a demandé de tenter une dernière fois de sauver son gouvernement. Aucune des consultations politiques désespérées menées depuis lors n'est cependant parvenue à rapprocher les points de vue, au contraire.

Hier, le premier ministre a donc dû s'avouer battu, et le roi a accepté sa démission. M. Martens a été chargé d'expédier les affaires courantes.

DANS LA TRADITION

Aussitôt, le roi a entamé ses consultations politiques et il a reçu dès hier plusieurs personnalités, en commençant par les présidents des deux Chambres du Parlement, comme le veut la tradition.

La plupart des partis affirment déjà qu'il faut éviter de nouvelles élections, y compris le parti libéral, actuellement dans l'opposition, que les sondages donnent pourtant vainqueur au prochain scrutin.

Les Belges en effet, pour lesquels le vote est obligatoire, pourraient trouver lassant de se rendre trop souvent aux urnes: ils ont déjà voté chaque année depuis quatre ans, y compris aux élections communales et à celles pour le Parlement européen de l'an dernier.

« SEREIN »

Le jeune premier ministre, qui occupait cette charge pour la première fois, s'est déclaré hier «serein et sans ran-

cune», après l'annonce de sa démission. «Jamais je n'ai eu d'illusions», a-t-il dit à la presse, «mais nous nous sommes battus jusqu'à la fin avec tenacité. Je me battrais comme avant quel que soit le poste que j'occupe».

M. Martens a-t-il des chances de se succéder à lui-même? Son capital de crédibilité reste intact auprès des Francophones de la coalition, mais son parti, le CVP, est profondément divisé.

La chute de M. Martens signifie également l'abandon du programme d'austérité destiné à redresser l'économie et les finances publiques et à défendre le franc belge. Les socialistes de la coalition n'avaient accepté les mesures d'austérité qu'en échange de la réforme de l'Etat, qui pourrait leur donner une majorité en Wallonie.

Avec la nouvelle démission du gouvernement, c'est à la fois cette réforme de l'Etat et le programme économique de M. Martens qui se trouvent remis en cause. (ap)



Une personne des services de sécurité américains contrôle avec un détecteur les bagages des diplomates iraniens qui quittent les Etats-Unis à l'aéroport international Dulles en Virginie. (Bélino AP)

OPINION

Intérim à quoi ?

En 1979, la Fédération des entreprises de travail temporaire a enregistré, en Suisse, un chiffre d'affaires de 185 millions de francs selon un communiqué diffusé hier. Cette évaluation ne concernant que les deux tiers du marché, c'est sur un chiffre global de 280 millions qu'il faut tabler pour apprécier l'importance de cette activité dans l'économie. Elle reste, ici, toute relative, dans la mesure où 1% seulement des personnes actives s'adressent, dans la Confédération helvétique, à des agences de travail occasionnel dont les plus importantes sont, en ordre décroissant Manpower, Adia Interim, qui se taillent la part du lion dans le marché, et Ecco. Les deux premières ont respectivement enregistré l'an dernier une progression de 20 et 16%.

D'une enquête effectuée par Manpower auprès de ses «intérimaires», il ressort, sans surprise, que les principaux intéressés par ce travail temporaire, qui offre d'indéniables possibilités de liberté et de disponibilité, sont des jeunes sortant d'apprentissage, des étudiants en fin de cycle et peu pressés de rentrer dans le système hiérarchique, des femmes désireuses de trouver un appoint et un contact avec la vie professionnelle sans y sacrifier leur vie de mère. Un intérim, en quelque sorte, entre la formation professionnelle et les obligations durables.

Pour les employeurs, l'appel à des travailleurs intérimaires peut prendre, par contre, une toute autre couleur d'intention. D'où une retenue, opposition non déguisée, de certains syndicats, qui en craignent les avantages immédiatement perceptibles tout en reconnaissant, par la force des choses, que les entreprises de travail temporaire peuvent, à leur façon contribuer à réduire les problèmes d'emploi tout en servant de

façon très appréciable de roue de secours aux entreprises confrontées à des difficultés de recrutement.

En France, particulièrement, les employeurs de grande dimension ont tellement bien compris que l'originalité de la formule pourrait être développée sur une grande échelle qu'ils ont créé eux-mêmes leur propres sociétés d'intérimaires. C'est le cas de la Régie Renault. Et c'est une manière de ne pas être prisonnier d'engagements dont on ne saurait garantir le terme. Dans le même ordre d'idée, le plus gros groupe de construction automobile, Peugeot, n'engage plus — ou presque — que sur contrat privé renouvelable. Tandis que d'autres, désireux de se séparer d'une marge excédentaire de personnel, proposent des primes de plusieurs dizaines de milliers de francs à ceux qui veulent bien les quitter volontairement.

Autant de formules nouvelles, sensiblement empreintes des pratiques américaines, qui permettent une gestion collant mieux à la réalité de l'entreprise, à l'offre et à la demande, que le carcan imposé de plus en plus par les législations européennes.

Exemple frappant: Airbus Industrie, qui n'ose pas engager les 50.000 techniciens et ouvriers spécialisés nécessaires à la fourniture de ses commandes, alors que les Américains, comme Boeing, se permettent du jour au lendemain de prendre ou licencier 150.000 personnes dans l'industrie aéronautique selon les besoins.

Entre la nécessaire protection de l'emploi et une souplesse réaliste, il y aura encore, sur ce continent, bien du chemin à faire pour trouver le compromis. Histoire de rester concurrentiels. Ce qui, fondamentalement, est générateur d'emplois.

J-A. LOMBARD

le porte-parole de la Maison-Blanche, respectivement MM. Mark Henderson et Jody Powell, pénaliseraient les pays occidentaux importateurs de pétrole iranien, et en particulier le Japon, qui importe environ dix pour cent de son pétrole d'Iran.

L'Iran a pour sa part menacé de priver de pétrole les pays qui se joindront aux sanctions américaines, mais les pays occidentaux se sont jusqu'à présent contentés d'apporter un soutien verbal aux mesures américaines.

DÉMARCHE ACCÉLÉRÉE

Un porte-parole de la Commission européenne a cependant déclaré hier que la Communauté étudie la possibilité de se joindre aux Etats-Unis dans la mise en place de sanctions économiques. Cette démarche a été accélérée, a-t-il poursuivi, à la demande officielle du Département d'Etat. **► Suite en dernière page**

D'abord vive le sport !

La protection des travailleurs

La protection des travailleurs est, assez paradoxalement, un sujet qui concerne directement environ 2,8 millions de personnes dans notre pays et qui n'est à peu près correctement maîtrisé que par quelques (trop) rares spécialistes. Le Grand Conseil neuchâtelois s'est récemment occupé d'un des aspects de cette protection, celui de la médecine du travail. Nous avons demandé au professeur Ph. Bois de faire le point de la situation. (Imp.)

par Philippe BOIS

Avant d'entrer dans les détails, il semble indispensable d'établir une appréciation générale, fondée sur les faits: l'opinion publique, prompt à s'émouvoir à chaque intervention de Franz Weber concernant les petits phoques canadiens, est à peu près insensible aux dommages subis par les salariés en Suisse à l'occasion d'accident de travail. Si le travailleur meurt, la presse locale en parlera peut-être, assez discrètement. S'il n'est que blessé...

Un des effets de cette indolence est que la Suisse fait partie des pays où le taux d'accidents de travail et de maladies professionnelles est relativement élevé. Autre exemple de cette sorte d'indifférence: lorsque le juge de Charrette, en France, a fait incarcérer un employeur à la suite d'un accident mortel de travail, dont ce dernier était responsable (défaut de mise en place des mesures de sécurité), la stupéfaction fut générale... alors qu'il s'agissait d'une mesure prévue par la loi.

Dans le canton de Neuchâtel, le service chargé de la protection des travailleurs, l'Inspection cantonale du travail,

figure au budget 1980 pour 195.000 francs. L'Office cantonal des sports (les sportifs ne cessent actuellement de nous rappeler que le sport est indépendant de l'Etat, parce qu'ils tiennent à aller à Moscou) dépensera en 1980, selon le même budget, 1,3 million de francs, dont 516.000 fr. à la charge du canton (sans compter les dépenses communales). Même si l'on doit tenir compte de la subvention à la fondation de la médecine du travail (342.000 fr. au budget 1980), on remarque que la totalité de ce qui est consacré à la protection des travailleurs est à peu près équivalente à la seule part cantonale affectée aux sports.

L'EMPLOI

On doit se souvenir aussi du fait qu'en Suisse, de nombreux travailleurs sont encore payés «au rendement», «aux pièces». Il est évident que si les mesures de sécurité ont pour effet de diminuer ce rendement, le travailleur aura tendance à les éluder: et il sera assez difficile de le

AU TRIBUNAL DE POLICE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

Un «fou du volant» condamné

Lire en page 3

À BIENNE

Hold-up

Lire en page 11

Les Suisses sont invités à manger plus de viande !

Lire en page 15

COUPES EUROPÉENNES DE FOOTBALL

Pas de grosses surprises

Lire en page 19

lui reprocher, compte tenu de l'enjeu. Dans le même ordre d'idée, la préoccupation de maintenir ou de créer des emplois aura très souvent un effet négatif pour la protection des travailleurs. Certaines entreprises dangereuses par leur activité iront évidemment s'établir là où les règles (ou la manière de les appliquer) sont les moins rigoureuses. Il paraît en résulter la tentation pour certaines autorités d'éviter de chagriner un donneur d'emploi par ce qu'il appellera, à cette occasion, des tracasseries administratives, et qui ne sont au fond que des règles élémentaires de police. Pour ne prendre qu'un exemple qui ne soit pas de nature à créer trop de polémique, ce n'est sans doute pas par hasard qu'une entreprise, de Genève, avait installé son usine infernale à Seveso.

CONCURRENCE

L'exposé du système de protection est, c'est de tradition dans notre pays, rendu difficile par la structure fédéraliste de l'Etat: il faudra distinguer entre ce que fait la Confédération et ce que font les cantons. Ce n'est hélas pas tout: les organes chargés d'intervenir dans ce domaine sont nombreux, et la division de leurs tâches (plutôt la coordination entre eux) est relativement mal délimitée. Il n'est pas superflu par conséquent d'avancer avec prudence.

► Suite en page 15



Les métiers du théâtre

Le metteur en scène: un problème de définition

La fonction de metteur en scène recouvre de nos jours un grand nombre de conceptions différentes; il existe sans doute autant de conceptions que d'hommes pratiquant ce métier.

Le terme de «mise en scène» lui-même donne lieu à diverses interprétations. Si l'on prend les mots au pied de la lettre, on peut dire qu'une œuvre de théâtre donnée sous forme écrite est «mise en scène» quand l'ensemble des travailleurs du théâtre contribue — à travers un travail de création — à transformer cette œuvre en un spectacle. Dans ce sens, on doit parler

de metteur en scène collectif, et considérer que c'est la troupe toute entière qui «met en scène» une pièce qu'elle monte, le «metteur en scène» n'est alors que l'organisateur de l'effort commun.

Jean Vilar, créateur du Théâtre national populaire en France, est assez proche d'une position aussi stricte. Dans son ouvrage «De la tradition théâtrale» il affirme: «Le metteur en scène n'est pas un être libre. L'œuvre qu'il va jouer ou faire jouer est la création d'autrui. Il met au monde les enfants des autres. Il est un maître-accoucheur. Il remplit une fonction éternelle et secondaire à la fois. Il est enchaîné à un texte vis-à-vis duquel il discerne toutes les libertés. Mais ses idées et ses aspirations sont tributaires de celles d'un autre.» C'est à partir de telles considérations que Vilar revendique le titre de «régisseur» (on parle aussi de *régiisseur artistique*, le préférant à celui, équivoque, de metteur en scène. Mais c'est là une position très tranchée sur laquelle il convient d'apporter un éclairage théorique et historique.

QUEST-CE QUE LA MISE EN SCÈNE ?

Jean Vilar la définit ainsi: «Une certaine technique de l'art du théâtre qui consiste à transposer une œuvre écrite, du domaine imaginaire de la lecture au plan concret de la scène.»

Jacques Copeau, autre homme de théâtre français, appelle mise en scène le passage «d'une vie spirituelle et latente, celle du texte écrit, à une vie concrète et actuelle, celle de la scène.»

Dans son «Traité de la mise en scène», Léon Moussinac donne la définition suivante: «La mise en scène est la mise en action spirituelle et matérielle d'un texte (la pantomime est un art annexe) par le moyen d'éléments artistiques et techniques (dits éléments scéniques), qui concourent spécifiquement à la création théâtrale.»

La mise en scène a donc ses styles et ses procédés propres, que le metteur en scène applique selon la connaissance et l'expérience plus ou moins approfondies qu'il a de son métier, selon ses dons et sa culture (la plus étendue possible), selon sa personnalité d'artiste. On peut dire que la mise en scène est un élément de la création dans la mesure où elle théatralise la valeur d'expression du texte d'un auteur, afin qu'il atteigne le spectateur avec le maximum d'efficacité.

Les diverses théories et conceptions de la mise en scène doivent être considérées en tant que moyen plutôt qu'en tant que fin (la fin doit être l'art théâtral). C'est contre la conception de la mise en scène en tant que fin, qui a prévalu dans l'histoire du théâtre au XIXe siècle, que Vilar s'est battu. Cette période de prédominance des metteurs en scène (le «règne des metteurs en scène») n'est pas terminée, mais elle montre des signes d'essoufflement.

LES METTEURS EN SCÈNE

L'apparition du metteur en scène est une caractéristique du théâtre moderne. Avant le XIXe siècle, c'était en général l'acteur principal qui se chargeait de l'organisation d'ensemble du travail théâtral, surveillant la construction des décors, le jeu des comédiens, etc. Cela est vrai aussi bien du théâtre non professionnel à représentations uniques au cours de fêtes fixes (comme dans la Grèce antique ou au Moyen Age) que du théâtre professionnel et permanent qui apparaît au XVIIe siècle. Cet acteur principal est souvent également l'auteur, comme dans les cas d'Eschyle, de Sophocle, de Shakespeare ou de Molière. On peut dire qu'en règle générale, dans la tradition théâtrale d'Occident jusqu'au

XIXe siècle, le personnage prépondérant du théâtre est l'auteur et l'élément fondamental du spectacle le texte. Cette tradition est remise en question par l'avènement des metteurs en scène.

QUELQUES NOMS

André Antoine (1857-1943), qui avait fondé en 1887 le «Théâtre Libre» à Paris, déclare en 1903: «La mise en scène est un art qui vient de naître; et rien, absolument rien avant le siècle dernier, avant le théâtre d'intrigues et de situations, n'avait déterminé son éclosion». Antoine a transposé au théâtre l'esthétique naturaliste du roman, telle que l'avait codifiée Emile Zola. Au «Théâtre Libre», tout est réel sur la scène, le feu qui brille dans l'âtre, la soupe qui fume dans la soupière, le poulet qu'on découpe et qu'on savoure. Les acteurs présentent des tableaux de mœurs crus, des tranches de vie.

Constantin Stanislavski (1863-1938), surtout connu pour ses traités sur la formation du comédien, a fondé en 1898 le Théâtre d'Art de Moscou, où il développera jusqu'à la révolution russe, dans des spectacles qui ont fait date, sa conviction que la mise en scène a pour raison d'être d'exprimer par des moyens repensés à neuf «le style des grands poètes». Après la révolution, son élève Vsevolod Meyerhold (1874-1942) prendra la direction d'un «Studio» annexé au Théâtre d'Art, et deviendra le plus important metteur en scène soviétique.

UN GENEVOIS ET QUELQUES AUTRES

Fortement marqué par l'entreprise de Richard Wagner à Bayreuth, le scénographe genevois Adolphe Appia (1862-1928) a, le premier en Europe, conçu la représentation théâtrale comme un tout unifié, projection dans l'espace et le temps réels d'une construction de l'esprit. Pour Appia, l'organisation du lieu scénique doit correspondre à la «structure intellectuelle» du drame, laquelle procède non pas de la logique du discours, mais de la composition musicale.

Edward Gordon Craig (1872-1964) est l'auteur d'une conception spéculative gravitant autour de la pédagogie de l'acteur, la célèbre théorie de la *surmarionnette*. L'acteur vivant — la surmarionnette — n'a point à imiter physiquement la poupée de bois, son modèle idéal, mais il doit faire de son corps la figure charnelle d'une idée, et non le double d'un autre être que lui-même (par exemple un poète admiré), auquel il ne saurait s'identifier que par cabotinage.

Georges Fuchs (1868-1949) projette de «re-théatraliser le théâtre» en l'émançant de la littérature.

Antonin Artaud (1896-1948), théoricien du «théâtre de la cruauté», renonce au texte pour s'inspirer du rituel.

Erwin Piscator (1893-1967) lie la rénovation du langage de la scène à la dynamique historique révolutionnaire.

Bertolt Brecht (1898-1956), théoricien du «théâtre épique», réunit des qualités exceptionnelles d'auteur et de metteur en scène.

Plus près de nous, on pourrait citer encore les noms de Peter Brook (dont on a vu à La Chaux-de-Fonds le très

éphéméride

Jeudi 10 avril 1980, 101e jour de l'année

FÊTE A SOUHAITER
Fulbert

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. — Par le truchement de son avocat, M. Arkady Chevchenko, secrétaire général adjoint de l'ONU, annonce qu'il a décidé de ne pas rentrer en Union soviétique.

1974. — Mme Golda Meir, chef du gouvernement israélien, annonce sa démission.

1973. — Un avion britannique s'écrase en Suisse: 106 morts.

1972. — Les Etats-Unis et l'Union soviétique signent un traité interdisant la guerre biologique.

1963. — Annonce de la disparition du sous-marin atomique américain «Thresher» qui, avec 129 morts à bord, n'a pas refait surface après une plongée profonde dans l'Atlantique Nord.

1945. — L'armée américaine libère le camp de Buchenwald (Allemagne).

ILS SONT NÉS UN 10 AVRIL:

William Booth, fondateur anglais de l'Armée du Salut (1829-1912); le journaliste américain Joseph Pulitzer (1847-1911); l'acteur d'origine égyptienne Omar Sharif (1932).

Hit parade

Résultat de l'enquête No 13 de la Radio-télévision romande:

1. Message in a Bottle (Police).
2. The Plastic Age (The Bugles).
3. Nicolas (Sylvie Vartan).
4. O. K. Fred (Errol Dunkley)*.
5. Another Brick in the Wall (Pink Floyd).
6. Je ne suis pas mort je dors (Michel Sardou)*.
7. Brass in Pocket (The Pretenders).
8. Atomic (Blondie)*.
9. Rapper's Delight (Sugarhill Gang).
10. Oh Susie (Secret Service).
11. Corsaire de... (Albator)*.
12. You can do it (Al Hudson).
13. Vis ta vie (Jeane Manson)*.
14. Ma gueule (Johnny Hallyday).
15. Ça va (Jean-Falissard).
16. Tiroli Tiroli (Linda de Suza)**.
17. One step Beyond (Madness)**.
18. O'gringo (Bernard Lavilliers).
19. Les longues haies (Jean-Louis Pick).
20. Tchou tchoo (Karen Cherlyl).

* = En hausse cette semaine.

** = Nouveaux venus.

beau Ubu-Roi), de Patrice Chéreau, de Giorgio Strehler, de Peter Stein, et d'Ariane Mnouchkine. Ces metteurs en scène (et d'autres) font le théâtre d'aujourd'hui.

Jean Vilar écrivait déjà en 1946: «Les vrais créateurs dramatiques de ces trente dernières années ne sont pas auteurs, mais les metteurs en scène. J'écris cela sans m'en réjouir.» Peut-on se réjouir, plus de trente ans après, de ce que le règne des metteurs en scène va peut-être prendre fin? La fonction de metteur en scène apparue au XIXe siècle va-t-elle disparaître, se transformer radicalement? Assistera-t-on à un retour de l'ancienne prééminence de l'auteur et du texte?

Jean-Claude BLANC
Dramaturge au TPR

Tabac ou santé: à vous de choisir

Tel est le slogan lancé à l'occasion de la Journée mondiale de la santé.

On peut se demander pourquoi une telle action est nécessaire aujourd'hui alors qu'on fume depuis longtemps. La raison en est qu'autrefois on fumait beaucoup moins.

Depuis quelques décennies, la consommation du tabac a fortement augmenté. Ainsi en Suisse, la production de cigarettes a passé en 50 ans de 1000 millions à 28.000 millions par an. C'est l'augmentation de cette consommation qui a révélé l'ampleur des dégâts dus à la cigarette. Aujourd'hui, on est bien documenté sur ce point: le tabac fait des cohortes de victimes.

D'ailleurs, chacun est actuellement orienté sur les méfaits du tabac. Rappelons-en les principaux:

L'infarctus du myocarde est dû à plusieurs facteurs, mais le tabac joue un rôle dominant. Une étude de l'OMS a montré que le tabagisme abaissait de 20 ans l'âge moyen de cette maladie chez l'homme.

La bronchite chronique est une maladie typique du fumeur. Sa fréquence est proportionnelle à la quantité de tabac consommée. La fumée altère la muqueuse bronchique et anihile ses moyens de défense. L'infection s'y installe.

La maladie typique est évidemment le cancer bronchique. Rare il y a 50 ans, il est devenu d'une haute fréquence. Il y a un parallélisme frappant entre la courbe de consommation des cigarettes et celle de la mortalité par cancer bronchique. Tous ne sont pas dus au tabagisme, mais sur les 2200 décès dus à cette maladie en Suisse en 1979, on estime que près de 2000 sont bien des victimes de leur toxicomanie.

Rappelons encore l'action du tabac sur le fœtus. Ainsi, la nicotine absorbée par la femme enceinte passe dans

la circulation et atteint le cœur de l'enfant; il risque aussi de naître avec un poids inférieur à la normale et de partir dans la vie avec un sérieux handicap.

Le but visé est clair: il est dicté par les impératifs de la santé publique. Il n'y entre aucune considération morale. Cette campagne ne comporte aucune interdiction, aucune restriction de liberté. Il s'agit que la totalité de la population soit informée du risque du tabagisme.

Le fait de fumer est entré dans les mœurs et il est considéré comme normal; il importe de créer une autre mentalité, celle de l'état de non-fumeur, qui lui est l'état normal. Ce non-fumeur a droit à des égards, il doit exiger de ne pas être soumis contre son gré à la fumée des autres.

Les fumeurs doivent prendre conscience des risques qu'ils assument. Il est difficile de cesser de fumer et il faut aider celui qui, inquiet pour sa santé, devrait prendre cette décision. Les jeunes ne doivent pas commencer; et pour eux, la force de l'exemple des adultes, est essentielle.

Bref, les protagonistes de cette Journée mondiale souhaitent que l'année 1980 marque un virage dans la lutte contre les abus du tabac.

Ces quelques réflexions sont tirées d'un extrait de la conférence de presse tenue à Genève le 21 mars 1980 en avant-première de cette journée mondiale. Elles reflètent parfaitement l'opinion et la position des Ligues neuchâteloises contre le cancer et contre la tuberculose et les maladies pulmonaires du canton de Neuchâtel.

Tous les moyens d'information écrits et audio-visuels ont en outre tenu à se faire largement l'écho de cette campagne lancée sur le plan international. (sp)

ÉCOUTÉ POUR VOUS

Debussy, Berg, Schoenberg

TRANSCRIPTIONS.
Boston Symphony Chamber Players.
DG 2531213.

Qualité sonore: assez bonne.
Quelques mois après nous avoir fait connaître quatre valses de J. Strauss transcrites par Schoenberg, Berg et Webern, l'ensemble susnommé continue sur sa lancée en nous proposant cette fois trois œuvres de caractère très différent.

Debussy: Prélude à l'après-midi d'un faune
Berg: Adagio-Schönberg: Kommasymphonie op.9
Boston Symphony Chamber Players



Il s'agit dans l'ordre de la Symphonie de chambre, op. 9, de Schönberg dans un arrangement pour violons, flûte, clarinette, violoncelle et piano, dû à Webern; de l'Adagio du Concerto de chambre de Berg que l'auteur lui-même travailla pour violon, clarinette et piano (on admet également que ce trio a pu représenter la version première de l'œuvre); enfin du Prélude à l'après-midi d'un faune de Debussy, pour quintette à cordes, flûte, hautbois, clarinette, cymbales antiques, piano et harmonium dans une transcription attribuée à

H. Eisler. «C'est de cette manière, disait Schönberg, qu'il est possible d'écouter des œuvres orchestrales modernes, en les dégagant de tous les effets sonores et des séductions sensuelles accessoires que leur confère l'orchestre». Les instrumentistes de Boston nous en persuaderaient encore davantage si leur implacable technique s'accompagnait d'une émotion plus perceptible.

Schütz
MUSIKALISCHE EXEQUIEN.
Solistes. Dresdner Kreuzchor,
dir. Rudolf Mauersberger.
Philips 9502025.
Qualité technique: assez bonne.

Une réédition attendue que celle de l'op. 7 de Schütz, plus connu sous le nom de Musikalische Exequien! Tout comme certains ont fait exécuter leur tombeau de leur vivant, d'autres, tel le prince H. Posthumus von Reuss, ont tenu à entendre prématurément la musique que l'on jouerait à leurs funérailles. La présente œuvre est donc, si l'on peut s'exprimer ainsi, une commande du défunt! D'une écriture sobre qui n'exclut cependant pas un discret lyrisme, elle se divise en trois parties: la première, longuement développée, exigeant la participation de six solistes (on remarquera parmi eux la présence de P. Schreier), les deux autres, beaucoup plus brèves, se présentant sous la forme de motets à huit voix. Musique admirable trouvant ici, pour lui rendre justice, les interprètes les plus qualifiés.

J.-C.B.

Création d'un prix littéraire Canada-Suisse

Désireux de resserrer les liens traditionnels entre le Canada et la Suisse, de développer les échanges culturels et de promouvoir la connaissance des œuvres littéraires paraissant dans les deux pays, le Conseil des arts du Canada et la Fondation Pro Helvetia sont convenus d'instituer un prix littéraire Canada-Suisse qui sera décerné chaque année, alternativement à un écrivain canadien et suisse. Le lauréat suisse sera choisi par un jury canadien, parmi les 6 à 8 candidatures présentées par la Suisse et le prix de 2500 dollars canadiens lui sera remis au Canada où il sera l'invité du Conseil des arts. Inversement, une cérémonie en Suisse couronnera le lauréat canadien. (ats)

Une nouvelle statue



A Esztergom, au nord de la Hongrie, une statue originale a été inaugurée, à l'occasion du 1000e anniversaire de la fondation de cette cité. Cette sculpture est due à Tamas Vigh. (asl)

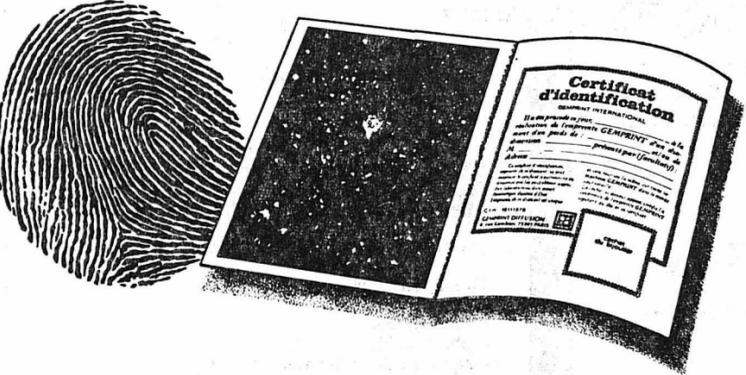
LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Nouveau système à La Chaux-de-Fonds

L'empreinte du diamant: découverte récente !

Chaque diamant est unique au monde ! Aucune pierre ne ressemble à une autre. Chacune a sa propre personnalité. Cette particularité alliée à de récentes recherches sur les lasers et aux développements auxquels elles ont conduit a abouti à une découverte pratique: l'empreinte du diamant !

Tout un système est né ainsi, un peu à l'exemple du fichier d'Interpol pour les empreintes digitales. Désormais chaque possesseur ou acquéreur de diamant pourra recevoir un certificat d'identification tenant lieu en même temps d'authentification, avec l'empreinte du joyau. Le double de cette dernière sera - sur demande - enregistré dans le fichier central du système. Démarche qui permettra d'être couvert par une assurance vol auprès du plus grand groupe d'assureurs du monde.



Certificat d'identification Gemprint, avec, à gauche, l'empreinte du diamant. Le diamant véritable présente une constellation formée toujours d'une grosse étoile brillante au centre et de petites disposées alentour. Cette disposition variant pour chaque pierre authentique !

On n'achète pas n'importe où... Sur-tout lorsque l'on pense investir dans une valeur refuge comme le diamant qui représente, par sa rareté, sa durabilité et un rapport prix-volume tel qu'un seul carat correspond à deux kilos d'or, un investissement d'une certaine importance tout de même.

Il y a pourtant toujours des gens qui se laissent prendre... Les histoires d'achats de magnifiques pierres précieuses lors de voyages en Orient ou en Amérique du Sud, des affaires extraordinaires qui se terminent par la déception de l'acquéreur d'un caillou, hélas synthétique, sont encore fréquentes. Malgré les avertissements...

Pour ces amateurs, l'appareil rend son verdict... un peu tard. Pour d'autres, acheteurs prudents, la nouvelle machine au laser et le système qui lui est lié permet de mettre à l'abri des aventures les valeurs-diamants. Le vol, l'escroquerie, la substitution sont rendus difficiles.

LA DÉCOUVERTE

L'empreinte du diamant: une découverte de l'Institut Weizmann des sciences.

L'Institut Weizmann des sciences, dont le jumelage avec l'Institut Pasteur vient de se faire en 1979, doit son existence à la volonté de Chaim Weizmann, premier président de l'Etat d'Israël, de doter son pays d'un Centre de recherches scientifiques capable d'aider au développement de l'industrie israélienne naissante et de s'implanter, ensuite, dans la communauté scientifique mondiale.

par Roland CARRERA

Les chercheurs, au cours de leurs travaux sur les lasers, mirent en évidence l'image produite par un diamant quand il est exposé à des rayons laser de très faible intensité; des recherches plus poussées et de longs essais prouvèrent que cette image est unique pour chaque diamant, comme l'empreinte digitale est unique pour chaque homme. D'où l'idée de baptiser cette découverte «Gemprint», en anglais «gem» signifiant pierre précieuse et «print» signifiant impression, empreinte.

L'APPLICATION PRATIQUE

La machine créée par Kulso Ltd, à la suite de la découverte de l'Institut Weizmann des sciences, est constituée essentiellement d'un laser (alimenté en 220 volts - d'une durée de vie supérieure à 10.000 heures), d'un système optique et d'un boîtier Polaroid type industriel.

Cette machine est d'une grande simplicité d'utilisation qui permet en deux ou trois minutes de réaliser l'identification d'un diamant, qu'il soit ou non monté en bijou. La réalisation d'empreintes successives ne présente aucune difficulté, puisque l'angle autour de l'axe table-culot du diamant sous lequel on présente le diamant au rayon laser est totalement indifférent: on est certain de retrouver la même empreinte par rotation autour du même axe, lui-même parfaitement défini sur chaque photo.

Ainsi, est-il possible sur n'importe quelle machine «Gemprint» dans le monde de faire preuve de l'identité d'un diamant, si, bien sûr, on a pris la précaution de faire réaliser, au préalable, un certificat d'identification.

L'EXPLOITATION

Le système «Gemprint International» est basé sur l'existence de deux fichiers

L'APPAREIL CHAUX-DE-FONNIER

L'appareil «Gemprint» chaux-de-fonnier se trouve chez MM. Bonnet & Cie, bijoutiers-joailliers bien connus, à qui a été confiée la représentation régionale de la machine et du système. Un réel avantage pour le public.

Jusqu'ici on pouvait s'en référer aux spécialistes pour authentifier une pierre précieuse. On peut croire sur parole ceux des anciennes maisons établies dans nos régions.

Il y eut pourtant des cas dramatiques où cette parole sans être mise en doute, devint incroyable... Jusqu'au passage du client devant le binoculaire ! Des personnes qui se sont fait escroquer, non seulement à l'achat, mais parfois, à l'étranger lors d'une réparation, par le jeu de la substitution. La fiche d'identification rendra ce jeu plus dangereux pour ceux qui le pratiqueront.

Il est toujours délicat pour le bijoutier de dire à une cliente:

- Je veux bien réparer cette bague chère Madame, mais laissez-moi vous avertir de suite: votre pierre est fautive !

A ce moment-là, le verdict de la machine sera sans appel...

centraux. L'un à Chicago pour toute l'Amérique du Nord, l'autre à Soulece pour l'Europe.

Là, sont classées les empreintes d'identité et d'enregistrement (qui peuvent être au nom du propriétaire de la pierre ou anonymes). A partir de ces fichiers, toutes les recherches et identifications sont possibles.

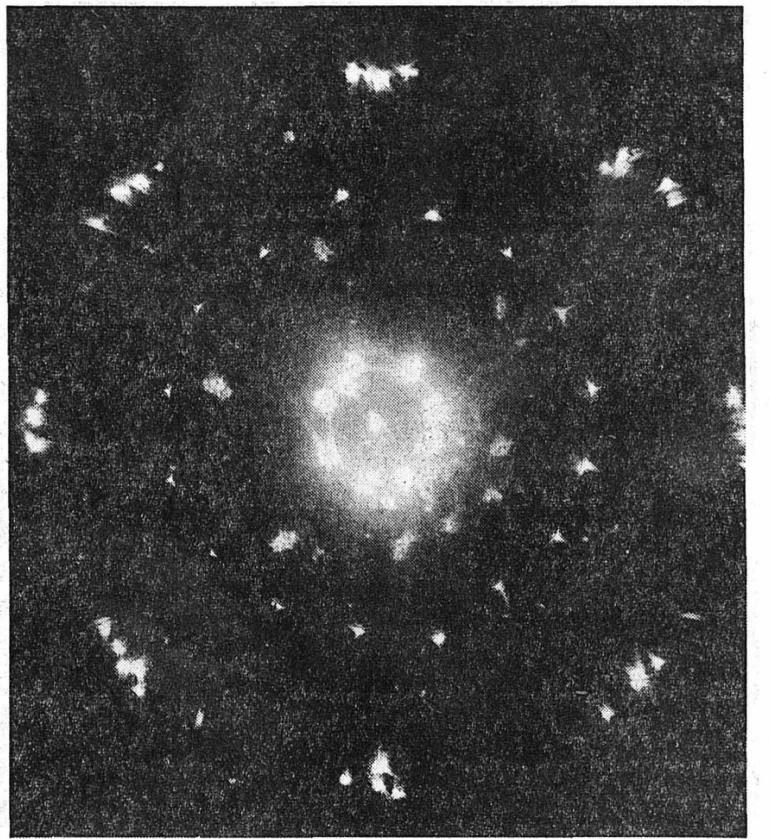
Une exploitation plus limitée est possible avec la simple empreinte d'identification qui est remise au propriétaire de la pierre, ceci sans enregistrement au fichier central. Le bijoutier concessionnaire «Gemprint» peut également se constituer un fichier personnel en développant les négatifs des empreintes qu'il exécute pour ses clients.

Expertise et identification: une confusion à ne pas faire

L'expertise définit les critères de valeur d'un diamant: poids, taille, pureté, couleur; c'est le travail minutieux et souvent très complexe du gemmologue.

L'identification individualise le diamant, lui donne une identité, permet de le reconnaître parmi tous les autres: c'est le travail de «Gemprint».

«Gemprint» apparaît donc comme un indispensable complément d'information du certificat d'expertise (la confusion entre les deux fonctions est parfois faite par le public non averti, parce que la machine «Gemprint» permet, en général, de définir immédiatement la nature de la pierre qui lui est présentée: diamant, YAG, Zircon, GGG, etc.).



Dans une imitation. Aussi parfaite soit-elle, l'empreinte révèle une multitude de grosses étoiles disposées souvent en cercle, ou parfois en lignes latérales, mais toujours les mêmes d'une pierre à l'autre. La constellation originale propre au diamant véritable n'est plus réalisée.

Tribunal de police: un «fou du volant» condamné

Vingt jours d'emprisonnement, 200 francs d'amende, tel est le verdict qu'a rendu hier matin le Tribunal de police du district de La Chaux-de-Fonds à l'encontre de J.-M. M., 24 ans, un passionné de l'automobile, un irraisonné comme devait le relever le président, M. Jean-Louis Duvanel, assisté pour l'occasion par M. Rémy Voirol, fonctionnant comme greffier. Le prévenu s'est rendu coupable d'ivresse au volant et de plusieurs infractions à la loi sur la circulation routière.

Les faits remontent au 4 novembre 1979, à une époque où J.-M. M., mécanicien de profession, s'était fait retirer son permis de conduire pour ivresse au volant. Ce jour-là, il s'est rendu au Bas-Monsieur chez un ami pour l'aider à réparer sa voiture. Tout en travaillant, ils ont bu quelques bières. Lorsque tout fut terminé, ils sont allés dans un établissement public situé à proximité. Pour J.-M. M., à en croire les témoins qui ont comparu à cette audience, les bières et surtout les cafés-pomme ont coulé à flot. Dans le courant de la soirée, pris de boisson, le prévenu, ne sachant plus tellement ce qu'il faisait, a pris la voiture

qu'il avait acquis quelques semaines auparavant et qui était stationnée à proximité du domicile de son ami. Sans plaque, sans permis de conduire, sans assurances, avec son véhicule, il s'est rendu à La Chaux-de-Fonds dans un établissement public. Quelques heures plus tard il a rencontré son ami. Ce dernier, devant l'état d'ébriété où il se trouvait, a démonté la tête de distribution d'essence du véhicule. Vers 6 h. du matin, J.-M. M. a tenté de reprendre son véhicule. Ne pouvant le remettre en marche, il l'a poussé jusqu'à la hauteur du début de la rue du Versoix mais sans succès. Il l'a alors abandonné sur le trottoir. Pris de

remord, son ami est revenu mettre la pièce en place. C'est à ce moment qu'il a été intercepté par la police. L'affaire a ainsi été découverte. J.-M. M. n'a jamais pu être soumis aux tests d'alcoolémie ayant pour quelques heures disparu dans la nature. Mais les témoins, cités pourtant par la défense, ont été catégoriques: le prévenu était pris de boisson au moment où il a commis ces infractions, infractions qui ont toutes été reconnues au cours de l'audience. Le mandataire du prévenu a d'ailleurs tenté de diminuer ses responsabilités puisqu'il se trouvait sous l'influence de l'alcool. Les arguments de la défense qui estimait que l'on se trouvait en présence d'un cas relativement bénin, n'ont pas convaincu le tribunal qui a donc condamné J.-M. M. à 20 jours d'emprisonnement. Il a en outre révoqué trois sursis accordés en 1978 et 1979, pour des affaires similaires, portant la peine à quelques trois mois d'emprisonnement. M. D.

tribune libre • tribune libre

A propos d'une «modification»

Je lis régulièrement les articles de M. Willy Brandt. D'une fois à l'autre, je me demande, avec un étonnement plus amusé qu'agacé, de quoi les intellectuels vont être trouvés responsables dans le prochain article. En effet, qu'il s'agisse de psychologie, d'éducation, de politique, de religion, des erreurs de la justice, du terrorisme, de l'éclatement de la famille ou de l'évolution (pour ne pas parler de la dégénérescence) des mœurs, il y a toujours une petite phrase mettant en cause plus ou moins directement «certains intellectuels», qu'on se représente immédiatement plutôt du genre barbu-chevelu.

Cela ne me dérange pas. Chacun a le droit d'avoir ses obsessions et ses petites manies, exprimées ou non dans les colonnes d'un journal, et de nombreux citoyens tout aussi respectables que M. Brandt croquent allègrement de l'intellectuel et du fonctionnaire autour des tables de bistrots.

Pourtant, le dernier article de M. Brandt, intitulé «La modification» (Impartial du jeudi 3 avril), me fait dresser l'oreille. Même s'il se réfère à des données italiennes, son auteur prend bien soin, dans le dernier paragraphe, de signaler que la Suisse est aussi concernée. L'article en question attaque à nouveau les intellectuels (bien sûr!), responsables cette fois de réduire plus de la moitié de la population à des rôles de subordonnés en occupant la grande majorité des postes de dirigeants et d'employés d'Etat. Dans la même foulée, les enseignants sont accusés d'avoir plus que doublé leur nombre entre 1951 et 1971. Evidemment, comme il n'y a eu ni augmentation de la natalité après la guerre, ni diminution des effectifs - où est le bon vieux temps des 40 à 50 élèves par classe avec un maître qui ne s'occupait pas de comprendre les enfants mais qui au moins leur apprenait l'orthographe? - ni un début de démocratisation des études, ni un niveau d'exigence plus élevé dans la formation professionnelle, cette augmentation du corps enseignant ne s'explique absolument pas...

Il y a pire: «Les femmes laissent de plus en plus aux hommes les professions non intellectuelles». Suit un petit développement sur le danger de l'accroissement du pouvoir des intellectuels qui pourrait déboucher sur un «système où la démocratie aurait été remplacée par le centralisme gynéco-intellectuel»(???)

Si je réagis à cet article après en avoir lu des dizaines d'autres de la même veine, c'est peut-être à cause du «gynéco». L'utilisation de ce mot révèle une intention que «féminin» ou «féministe» n'aurait su traduire. «Gynéco», c'est la racine grecque que l'on retrouve dans gynécée et gynécologue, une façon de définir la femme uniquement par ses fonctions physiologiques.

Et puis, qu'est-ce qu'un intellectuel? M. Brandt ne donne jamais une définition précise de ce terme dont il use et abuse, et l'emploie toujours d'une façon si vague qu'il finit par désigner toute personne qui n'utilise pas pelle, pioche, aléreuse ou marteau pour gagner sa vie. Il n'est dès lors pas étonnant que ça fasse beaucoup de monde!

Or, parmi ces métiers «intellectuels» que les femmes semblent se réserver, combien de dactylos, de secrétaires et de représentantes des professions dites «féminines», souvent parce qu'elles requièrent davantage de dévouement et sont moins bien rémunérées que les métiers «masculins»?

Les femmes laissent aux hommes les professions manuelles, soit. Oubliions en passant les ouvrières du textile dont les salaires rasant le plancher, et demandons-nous comment sont accueillies les filles qui désirent embrasser la profession de maçonne, peintre en bâtiment, pâtissière ou mécanicienne...

Pourtant je comprends l'effroi de M. Brandt à l'idée de voir apparaître une société de toute évidence apocalyptique, celle qu'il qualifie de «gynéco-intellectuelle» (oubliant que, depuis des millénaires, les femmes ont bien dû vivre dans une société «naturellement» dominée par les hommes). Lorsqu'on voit la horde des dirigeantes femmes arriver en

rangs serrés, il y a vraiment de quoi «paniquer»: toutes ces femmes médecins, professeurs d'Universités, chefs d'entreprises, présidentes de Conseils d'administration, rédactrices en chef de grands quotidiens, directrices d'écoles, ambassadrices, toutes ces conseillères communales, d'Etat ou fédérales... quelle invasion!

Restons sérieux, et que M. Brandt se rassure. En 1977-78, les femmes représentaient un tiers de l'ensemble des apprentis ou des élèves des écoles professionnelles, et 27 pour cent des étudiants universitaires. Il s'agit là d'une moyenne suisse (renseignements trouvés dans le numéro d'avril de «Femmes suisses»). La vraie réalité, c'est celle-là.

En toute conscience, M. Brandt est certainement partisan de l'égalité de l'homme et de la femme. Mais pour lui comme pour beaucoup d'autres, l'homme reste quand même le plus égal des deux...

Je me permets de lui adresser mes cordiales salutations, en espérant qu'il les acceptera, bien qu'elles viennent d'une femme enseignante, donc intellectuelle et membre de la fonction publique, ce qui fait beaucoup de défauts pour une seule personne!

Loyse Hunziker
La Chaux-de-Fonds

Réd. - C'est avec plaisir que j'accueille vos salutations. Mais, de grâce, ne me prêtez pas des propos que je n'ai pas tenus et des intentions que je n'ai pas.

Je me suis fait l'écho d'un congrès d'intellectuels mais je n'ai nul effroi, quant à moi, à l'idée de voir une société dominée par les femmes.

W. B.



La Sagne: liste des candidats pour les élections

Les prochaines élections des 10 et 11 mai 1980 attireront sans doute les citoyens, car pour 19 conseillers généraux à élire selon le système de la représentation proportionnelle, les trois partis présentent 34 candidats, à savoir:

Liste No 1, parti socialiste: Wagner Simone, nouvelle; Willen Rose-Marie, nouvelle; Ferrari Jean-Pierre, conseiller général; Oreiller Gervais, conseiller général; Perret Claude, nouveau; Wagner Gilbert, conseiller communal.

Liste No 2, parti libéral-ppn: Bauermeister-Péter Janine, nouvelle; Chollet-Oesch Sylvie, nouvelle; Gentil Elisabeth, nouvelle; Béguin Jean-Gustave, conseiller général; Botteron André, conseiller général; Botteron Maurice, conseiller général; Dévaud Victor, nouveau; Dubois Pierre-André, nouveau; Fallet Jacques, conseiller général; Grosjean Robert, nouveau; Hirschy Pierre, conseiller général et député; Jacot Marcel, nouveau; Jeanneret Sylvain, nouveau; Matthey Pierre, conseiller général; Mottier Raymond, nouveau; Schnegg Emile, conseiller général; Vuille Roger, nouveau.

Liste No 3, parti radical: Frei Annelise, conseiller communal; Bettex Jean, nouveau; Botteron Charly, conseiller général; Geiser Willy, nouveau; Gentil Ferdinand, nouveau; Jaquet Gérard, conseiller communal; Maire Jacques, conseiller général; Matthey André, conseiller général; Oppliger Fernand, conseiller général; Roux Jean, conseiller général; Thiébaud Willy, nouveau.

Les listes 2 et 3, libéral-ppn et radical sont conjointes. (dl)

Autres informations chaux-de-fonnières en page 26

Vendredi 11 avril, 20 h. 15
Salle communale
Le Cerneux-Péquignot

MATCH AU LOTO

organisé par l'Association de développement

Abonnements:
36 tours Fr. 15.-
partiels 12 tours
Fr. 6.-

GROUPE DIXI

cherche pour son usine No 2
«pointeuse horizontale optique»

électroniciens

pour la mise en service et la maintenance de ses commandes numériques tant dans son usine que chez ses clients suisses et étrangers.

Des connaissances en microprocesseur et en langue allemande ou anglaise sont souhaitées.

Conditions de travail agréables au sein d'une équipe jeune et efficace.

Rémunération correspondant aux exigences du poste.

Les offres par écrit avec curriculum vitæ et copies de certificat sont à adresser à:

GROUPE DIXI

Service du personnel
42, Avenue du Technicum
2400 Le Locle

Demain vendredi soir 11 avril
LA PORCHETTA
au restaurant «CHEZ SANDRO»
Gare 4 - Le Locle - Tél. (039) 31 40 87

A remettre au Locle
pour tout de suite ou à convenir

BEAU MAGASIN

bien situé sur la Place du Marché, en plein centre de la ville, rendement intéressant.

Articles en exclusivité :

étains, grès, faïence, porcelaine, bois, liste de mariage, tabac, etc.

Pour traiter : écrire ou téléphoner à Gindrat Boutique- cadeaux, Place du Marché, 2400 Le Locle Tél. (039) 31 16 89

LE LOCLE
SALLE DE LA CROIX-BLEUE
Samedi 12 avril 1980,
à 20 h. 15

CONCERT

par la FANFARE DE LA CROIX-BLEUE
Direction M. Ed. HUGUENIN
offert à ses amis et au public avec la participation des
accordeonistes jurassiens
**GILBERT SCHWAB et
CEDRIC STAUFFER**

A LOUER AU LOCLE

BEL APPARTEMENT DE 1½ CHAMBRE

Tout confort. Salle de bain. Balcon.
Loyer Fr.193.- + charges.

Tél. 039/26 75 65 pendant les heures de bureau.



Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:

immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie

studio

Fr. 230.- y compris les charges. Libre tout de suite.

appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges. Libre tout de suite.

Eventuellement GARAGE à disposition.

Fiduciaire J. & C. Jacot

Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53

Nous cherchons

poseur de cadrans/ emboîteur

aimant travailler des petites séries.
Eventuellement travail à sortir à domicile.

Veillez contacter M. Erich Kirchofer, HENO SA, Montres & Bijoux, Général Guisan Strasse 27, 3800 Interlaken. Tél. (036) 22 99 22

A louer pour le 1er mai ou date à convenir, aux Brenets, Grand-Rue 30, situation tranquille, vue imprenable
appartement spacieux de 3 pièces

avec balcon, Fr. 340.-, charges comprises

et un très **bel appartement de 2½ pièces**

Fr. 260.-, charges comprises.

Possibilités de conciergerie à temps partiel.

Tél. (039) 32 11 09.

M

NEUCHÂTEL

cherche pour son Marché du Locle

vendeur

pour les articles de loisirs et de sports

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

la vraie tout-terrain blocage du différentiel 8 vitesses Fr. 14 300.-

LADA 4x4 NIVA

Le Locle : Garage du STAND - Girardet 27
Téléphone (039) 31 29 41

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA

LIQUIDATION PARTIELLE

jusqu'au 18 mai

W. VOGEL

France 13 - Le Locle
Tél. 039/31 60 22

La valse des

SALONS

un aperçu:

Velour côtelé beige	Fr. 1885.-	Fr. 1635.-
Velours de Gènes brun-beige	Fr. 1885.-	Fr. 1635.-
Velours uni or	Fr. 3560.-	Fr. 2600.-
Velours Jaccard divan 2 places	Fr. 1985.-	Fr. 1650.-
Velours or uni, d'angle	Fr. 4280.-	Fr. 3250.-
Skai noir tissu rouge	Fr. 985.-	Fr. 835.-
Skai brun tissu jaune	Fr. 1480.-	Fr. 1150.-
Cuir véritable	Fr. 4850.-	Fr. 3650.-
Bar en pin massif et 4 tabourets	Fr. 1560.-	Fr. 1180.-
Vaisselle 1 table 180 x 80 teinté pin 4 chaises	Fr. 2760.-	Fr. 2685.-

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

A vendre moto Suzuki GT 250

1976, 27 000 km., plus accessoires (hugon, porte-bagages, casques, etc.). Prix intéressant. Tél. (039) 23 67 72 heures des repas.

Pierre WERTHMULLER
Entreprise de maçonnerie
Plâtrerie - Peinture
2401 Les Frères
Téléphone (039) 32 19 25

DEVIS SANS ENGAGEMENT PRIX MODÉRÉS

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

A vendre

Matra Bagheera

1978, expertisée, en très bon état. Prix à débattre. Tél. (039) 31 71 39 heures des repas.

Je cherche au Locle

femme de ménage

4 à 5 heures par semaine.
Tél. (039) 31 21 09.

CAFÉ DES SPORTS

LE LOCLE - Tél. 039/31 39 39

cherche

SOMMELIÈRE

pour le mois de mai.

Se présenter.



HÔTEL-RESTAURANT DES TROIS-ROIS - LE LOCLE

A. Wagner, cuisinier
Tél. (039) 31 65 55

Spécialités de «Cuisine Nouvelle» :
LOUP DE MER AU FENOUIL

TURBOTIN AUX ÉCREVISSES

FOIE DE CANARD FRAIS

A louer au Locle

Appartement 3 pièces
sans confort, quartier du Crêt-Vaillant, Fr. 70.- Libre tout de suite

Appartement 3 pièces
chauffage général, sans salle de bains, quartier des Reques, jardin à disposition, Fr. 208.-

Appartement 3 pièces
moderne, rénové, ensoleillé, rue du Collège Fr. 320.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 3½ pièces
moderne, tout confort, ascenseur, cuisine partiellement agencée, près du centre. Libre tout de suite.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT
Le Locle - Envers 47
Téléphone (039) 31 23 53

Louis BRANDT, OFFICE FIDUCIAIRE

Département Gérance
2520 LA NEUVEVILLE
OFFRE À LOUER AU LOCLE
à la rue des Cardamines 7

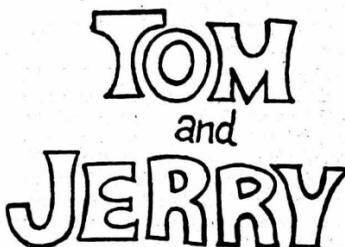
logement 3 pièces

au 4ème étage, côté Sud, bien ensoleillé, pour le prix de Fr. 428.-, charges comprises.

Service de conciergerie, ascenseur dans la maison.

Entrée pour le 1er juin 1980 ou pour date à convenir.

Pour visiter cet appartement, nous vous prions de vous adresser à la conciergerie de cet immeuble, Mme Bernard Pochon, No de tél. (039) 31 63 13 qui se tient à votre disposition pour la visite des lieux.



Les assises annuelles de l'AVIVO

AVS: en attendant la 10e révision

En présence de nombreux membres, M. Roland Bourquin, président de la section et président cantonal, a ouvert les débats de l'assemblée générale de la section locloise de l'AVIVO, qui s'est tenue le 26 mars 1980.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, ce fut le rapport de gestion du dernier exercice, après que le président eut souhaité une cordiale bienvenue à tous et signalé la démission de M. André Gagnebin de ses fonctions présidentielles, pour des raisons de santé qui ont entraîné son départ de la localité. Il reste de l'AVIVO, ainsi d'ailleurs que Mme Racine qui quitte également le comité pour des raisons de santé.

Rappelant l'activité de l'année qui vient de s'écouler, M. Bourquin a mentionné la course d'un jour qui s'est déroulée par un temps agréable, s'agissant d'un périple en France qui s'est terminé par un repas à La Roche-d'Or, dans le Jura.

Sur le plan national, une assemblée a eu lieu à Berne dans le courant de septembre, avec l'examen des menaces qui pèsent contre l'AVS et le niveau de vie de ses bénéficiaires.

On le sait, rien n'est définitivement acquis et il faut une lutte de tous les instants pour maintenir la sécurité sociale et son amélioration. Souvenons-

nous des rentes de 1940 qui étaient de 40 francs par mois pour une personne seule et de 60 francs pour un couple. Le maximum était respectivement de 125 et 200 francs pour ces deux mêmes catégories de rentiers. Les rentes actuelles sont plusieurs fois supérieures, mais la vie, entre-temps, a augmenté de 245 pour cent. Par conséquent, ce n'est pas encore la fortune pour les retraités AVS et AI.

Actuellement, ce sont les femmes mariées qui sont visées, qui reçoivent la rente à l'âge de 62 ans. Celle des veuves est de 80% de la rente simple et la veuve plus jeune recevra moins. Les taxes des PTT, les frais médicaux et d'hospitalisation sont en hausse, ainsi que les frais de chauffage. On voudrait, semble-t-il, ramener l'AVS à la qualité et aux statuts de l'assistance! C'est à l'AVIVO de lutter pour le maintien des droits acquis et pour améliorer les conditions d'existence des vieillards. Il y a lieu de signaler que les autorités communales locloises ont répondu favorablement à la demande d'aide pour les frais de chauffage et qu'au mois de janvier 1980, les rentes AVS ont été adaptées au rachat des vieillards. Il y a lieu de signaler que les autorités communales locloises ont répondu favorablement à la demande d'aide pour les frais de chauffage et qu'au mois de janvier 1980, les rentes AVS ont été adaptées au rachat des vieillards. Il y a lieu de signaler que les autorités communales locloises ont répondu favorablement à la demande d'aide pour les frais de chauffage et qu'au mois de janvier 1980, les rentes AVS ont été adaptées au rachat des vieillards.

Il faut néanmoins souhaiter une 10e révision de l'AVS pour réparer certaines irrégularités.

On a passé ensuite à la lecture des comptes qui bouclent par un léger bénéfice et avant qu'une modification ait été apportée aux statuts, le comité a été élu dans la composition sui-

vante: MM. Roland Bourquin, président; Charles Schmid, vice-président et secrétaire; Frédéric Blaser, secrétaire des verbaux; Mme Edith Maire, caissière, alors que Mmes Hentzi, Rezzonico et Robert, ainsi que M. Humbert-Droz fonctionneront comme assesseurs. MM. Gottfried Berger et Henri Eisenring ont été désignés comme vérificateurs des comptes.

Après avoir décidé qu'une course d'un jour aurait lieu au mois de mai, l'assemblée, sur la proposition de M. Charles Huguenin, ancien président, a rendu hommage à M. Frédéric Blaser, le plus jeune membre de la section et qui en est aussi le vétérinaire, puisque c'est lui qui eut l'idée de fonder une section de l'AVIVO au Locle, il y a un quart de siècle. M. Blaser a été vivement remercié et félicité pour le travail qu'il a accompli au service des vieillards. (jc)

En gris-vert et en pleine forme

Les sous-officiers neuchâtelois ont tenu leurs assises annuelles



Presque tous en uniforme et disciplinés pour assister aux assises de leur association.

Récemment, au Restaurant Terminus, au Locle, les délégués de toutes les sections de l'Association neuchâteloise des sous-officiers se sont réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. Edmond Collaud.

Après avoir salué la présence de M. Gaberel, commandant d'arrondissement, représentant M. François Jeanerret, conseiller d'Etat, chef du Département militaire cantonal, ainsi que celle de M. Jean-Hugues Schulé, délégué du comité central, M. Collaud s'est plu à souligner les très nombreuses activités des sous-officiers neuchâtelois, 437 d'entre eux étant fidèlement affiliés à l'association.

Il a témoigné sa reconnaissance au Département militaire cantonal pour l'appui qu'il apporte aux sociétés de sous-officiers dans l'accomplissement des nombreuses tâches militaires ou sportives auxquelles elles se soumettent durant l'année, dans le cadre de joutes amicales et sympathiques.

Les sections des districts de Boudry,

du Val-de-Travers et de Neuchâtel participeront aux Journées suisses des sous-officiers qui se dérouleront à Granges les 13, 14 et 15 juin 1980. On apprend enfin qu'il appartiendra à l'Association cantonale neuchâteloise des sous-officiers d'organiser les Journées romandes qui se dérouleront en 1983 et c'est à la section du Val-de-Ruz qu'échoit l'honneur de réunir, l'année prochaine, les délégués neuchâtelois.

Après avoir rappelé la formation du comité cantonal qui se compose de MM. Edmond Collaud à la présidence, Roger Barras au secrétariat et Raymond Pellet à la caisse, cette sympathique assemblée s'est terminée par une collation généreusement offerte par la section locloise, non sans avoir salué le doyen, M. Balmer, âgé de 81 ans, qui suit fidèlement toutes les activités des sous-officiers neuchâtelois et tout aussi bien, avec la même ferveur, celles des tireurs auxquels il est étroitement attaché. (rm)

Sur la pointe des pieds

JO... c'est devenu le symbole cruel d'un affrontement politique! Pas exactement tout de même! Les Jeux olympiques présentent un intérêt évident. Pour l'heure en tous cas. On se nationalise les sentiments pour comptabiliser des médailles. Or, argent et bronze. De... cuir pour le quatrième! De parchemin pour les suivants?

Je laisse les journalistes spécialisés noircir du papier en la matière. J'admets suivre comme tout le monde le maximum de compétitions.

OJ... c'est, ce sont les deux mêmes initiales inversées. Et, ces initiales vont dans le même sens. «Organisation Jeunesse». J'avoue aimer cette inversion et surtout ceux qui se dévouent à ce niveau de la compétition. Des sportifs vieillissant parfois, qui prennent le temps de motiver une belle jeunesse dans le domaine sain du sport. Que d'heures de travail! OJ, c'est l'avenir d'une santé sportive, c'est une éducation à base de plaisir. Les tout jeunes vainqueurs des compétitions OJ ne reçoivent que des médailles en... chocolat (à peu près)! Qu'importe!

JO, ce devrait être la fête du sport au plus haut niveau. C'est encore possible bien que JO se traduise par... Jimmy Ose!

OJ, c'est beaucoup plus simple. A travers le sport, la joute simple: c'est... On joue!

A mélanger le sport, la politique et d'autres choses, on en revient toujours à l'expérience de la pâte à modeler!

En brassant toutes les couleurs on obtient une masse de couleur... caca!

S. L.

Tribune libre

Après un hold-up

A la lecture du hold-up qui s'est passé au Locle, et de son aspect à la fois inquiétant et rocambolesque, on ne peut s'empêcher de penser que si une des deux clefs nécessaires à l'ouverture des portes était déposée au poste de police, de telles aventures ne pourraient se produire. Cette simple mesure serait une garantie, non seulement pour les valeurs déposées, mais encore et surtout pour la sécurité des responsables qui seraient à l'abri de pareilles surprises, lesquelles peuvent tourner très mal comme malheureusement l'actualité nous en donne l'exemple.

Par ailleurs, on peut souhaiter que des barrages puissent être mis en place de suite, même après une alerte douteuse, étant donné la multiplication de ce genre de banditisme de nos jours.

Jean-Louis Gabus, Colombier

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Auto contre camion

Hier à 7 h. 15, M. Charles-Henri Sandoz, 58 ans, du Petit-Saconnet (GE), circulait en auto sur la route principale des Brenets au Col-des-Roches. Dans un virage à droite, au lieu-dit La Rançonnière, il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la route enneigée. Il est entré en collision avec le camion conduit par M. V.V. du Locle, qui arrivait normalement en sens inverse, légèrement blessé, M. Sandoz a été conduit par ambulance à l'Hôpital du Locle. Après avoir reçu des soins, il a pu quitter cet établissement.

Collision

Un automobiliste de Gilley (France), M. M. L., circulait, hier à 7 h. 35, sur la route principale du Col-des-Roches au Locle. A la hauteur de l'immeuble Col-des-Roches 6, il a perdu la maîtrise de sa machine sur la route enneigée. Il s'est déporté sur la gauche pour entrer en collision avec l'auto conduite par M. F. P., du Locle qui arrivait normalement en sens inverse. Dégâts matériels.

Gare à la neige

Hier à 17 h. 55, M. J.-M. M. du Locle, circulait en Landrover dans le chemin Sandoz en direction du Crêt-du-Locle. Arrivé dans un léger virage à droite, peu avant le chemin conduisant à La Tuillière, alors que la route était recouverte de neige tassée, il a été déporté sur le centre de la chaussée où il est entré en collision avec l'auto conduite par M. J.-P. T., du Locle également, qui arrivait en sens inverse et qui a également été déporté sur le centre de la chaussée. Dégâts matériels.

état civil

N.B.: Les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

LES BRENETS

Naissance

Mars 15. Stünzi, Robin, fils de Stünzi, Albert Willy et de Claudia, née Wilhelm.

Décès

Février 29. Dubois Julia, née en 1891, célibataire. - Mars 2. Monnier née Cottier, Louise, née en 1913.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1: 14-18 h. 30.

A La Chaux-du-Milieu Assemblée de la Caisse Raiffeisen

Dernièrement s'est tenue au collège l'assemblée générale annuelle de la Caisse Raiffeisen locale, présidée par M. Georges Choffet, président du Conseil de direction.

Après avoir rendu hommage aux membres disparus, nommé deux scrutateurs et adopté les procès-verbaux rédigés par M. Jean Simon-Vermot secrétaire du Conseil de direction, l'assemblée entendit tout d'abord le rapport du président. Ce dernier rappela l'importance que revêt l'assemblée générale dans l'activité de la caisse puisqu'elle est l'occasion d'entretenir de précieuses relations avec les adhérents mais aussi de connaître les problèmes auxquels ils sont confrontés. C'est également le moment de faire le bilan du dernier exercice et de fournir les renseignements aussi détaillés que possible sur la marche des affaires et le cadre économique dans lequel elles s'insèrent.

M. Choffet allait à ce propos, et en conclusion, faire un tour d'horizon de la situation économique, la jugeant d'une façon plutôt optimiste grâce, d'une part, à la stabilisation des cours de change et à la dépréciation du franc suisse qui en est résulté et, d'autre part, à l'amélioration de la situation économique dans quelques pays acheteurs de nos produits.

A son tour, la gérante, Mme Liliane Schallenberger, présente son rapport

sur la marche des affaires, déclarant que l'exercice bouclé a été fructueux.

Le mouvement enregistré par les actifs marque un nouveau et réjouissant accroissement des réalisations dans le secteur du crédit où les demandes présentées ont toutes pu être satisfaites. Le bilan a atteint un nouveau sommet s'élevant à 1.605.703 francs.

Le roulement atteint, quant à lui, 8.214.203 francs et laisse apparaître un bénéfice net de 5098 francs.

Mme Schallenberger a terminé son exposé en remerciant les membres du comité de direction et du Conseil de surveillance pour leur appui sans faille et leur compréhension.

Il appartenait ensuite à M. Gilbert Borel, président du Conseil de surveillance, de faire part des contrôles effectués qui assurent le bon fonctionnement de la banque locale, relevant notamment avec plaisir que le comité fait preuve de circonspection dans la distribution de crédits et qu'il opère sans idées préconçues.

M. Borel enfin, a soumis les comptes au vote de l'assemblée et décharge a été donnée aux organes responsables.

Après le paiement de l'intérêt de la part sociale, les participants se sont retrouvés comme à l'accoutumée autour du verre de l'amitié dans une sympathique ambiance. (jv)

Magnifique concert en vue, avec les Petits écoliers chantants de Bondy

L'Association de développement des Ponts-de-Martel (ADP) organise un concert pour samedi prochain 12 avril. La manifestation est prévue dès 20 heures au temple du village. Le programme est très alléchant et nul doute qu'il conviendra à un très large public. En effet, la réputation des Petits écoliers chantants de Bondy n'est plus à faire, même aux Ponts-de-Martel où ils se sont déjà produits pour la plus grande joie de la population.

En début de concert, il y aura deux parties de chant choral. Ensuite, place à la fantaisie avec une opérette intitulée «Une semaine à Paris», œuvre en deux actes, 16 tableaux et 238 costumes! Le monde entier va défiler, puisque cette opérette raconte l'histoire de jeunes lauréats d'un concours venant de toute l'Europe pour visiter Paris.

L'ADP a dû résoudre un important problème de logement pour placer dans des familles ces enfants et leurs accompagnants. Cette manifestation apportera une bouffée de fraîcheur en cette période printanière. (ff)

communiqués

Match au loto aux Brenets: Vendredi 11, 20 h. 30, Hôtel de la Couronne, Les Brenets, match au loto organisé par la Société de tir.

Printemps

Habillez-vous, Madame, à bon compte à « LA BONNE OCCASE » au deuxième étage

C'est le nouveau rayon des bonnes affaires à ne pas manquer.
Vous y trouverez, toujours, des articles à la mode
à des prix très avantageux. Par exemple :

ROBES DÉTÉ

29.-

BLOUSES ET JUPES

39.-

PANTALONS HAPPY CLUB
Velours côtelé à grosses côtes

59.-

CONFIEZ VOS VÊTEMENTS
DE CUIR ET DAIM à

RENOVA DAIM S.A.

Nettoyage et rénovation
de tous articles en daim et cuir
9, chemin des Sagnes

2022 BEVAIX Tél. (038) 46 19 46

Plus de 20 ans d'expérience - Sou-
plesse et imperméabilité garanties

Dépositaires:

La Chaux-de-Fonds: TEXSANA,
rue Daniel-JeanRichard 17 - ainsi
que tous les dépositaires Texsana
du canton

A vendre

TV couleur

Philips PAL SECAM multinormes,
écran 65 cm. Fr. 500.-
Tél. (039) 23 32 64.

A vendre

appartement

de 3½ pièces, cuisine pratique, situa-
tion agréable avec très belle vue et en-
soleillement sur grand balcon.

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre LK 9030 au bureau
de L'Impartial.

Restaurant des Vieux-Prés

vendredi 11 avril
dès 20 h. 30

**match aux cartes
par équipes**

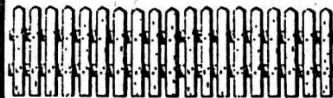
**Personne
de toute confiance**

expérimentée, permis de conduire recher-
chée pour compagnie et soins, par couple
âgé habitant villa avec aide de ménage.
Tél. (039) 22 52 14 les 10 - 11 et 12 avril dès
19 h.

J.J. LUDI

**CLÔTURES
TOUTES
FOURNITURES**

ENTRETIENS-RÉPARATIONS



CORCELLES 038 / 31 76 78
PRIVÉ 038 / 41 26 15

Banque de la place engage pour
le 1er mai 1980

**UN AIDE -
CONCIERGE**

pour le nettoyage des bureaux le
soir (environ 1½ heure par jour,
sauf le samedi).

Faire offres à Case postale 946,
2301 La Chaux-de-Fonds.

De nombreux coupés prétendent offrir quatre places. L'Alfasud Sprint Veloce les propose effectivement.



A l'avant...

C'est un salon pour deux, dont les fauteuils anatomiques à dossier inclinable reculent ou avancent, jusqu'à s'adapter totalement à la morphologie des occupants. C'est aussi, pour le pilote, la garantie d'une position de conduite idéale, grâce à l'élégant volant sportif réglable, aux commandes ergonomiquement situées, à portée de la main.

A l'arrière...

C'est les larges portières facilitant l'accès à une banquette spacieuse, agréablement divisée par un accoudoir rabattable moelleux. C'est les mêmes aises que dans une berline Alfasud avec un coffre de 325 litres, calculé en fonction des besoins de quatre personnes.

Voyager en Sprint Veloce...

C'est disposer des 95 fougueux chevaux du 1490 cm³,

de ses accélérations, d'une vitesse de pointe supérieure à 175 km/h. C'est la sécurité de quatre freins à disque assistés, de l'inégalable tenue de route Alfa Romeo. Mais c'est aussi, à 90 km/h, ne consommer que 6,8 litres. Pouvoir économiser en circulant en cinquième à 50 km/h ou au dessous. Quatre véritables places, c'est important, mais l'Alfasud Sprint Veloce offre aussi le reste: la sécurité, le confort, les performances, l'économie.

Alfa Romeo, passion et raison.

 *Alfa Romeo*

La Chaux-de-Fonds: Garage Métropole SA, Rue du Locle 64, tél. (039) 26 95 95

Au-dessus de Saint-Sulpice

Disparition du tunnel de la Roche-Percée?

En mars, le Grand Conseil a voté un crédit de 18 millions de francs pour permettre le financement de la 7e étape de correction des routes cantonales. Mais le peuple neuchâtelois devra ratifier cette décision en se prononçant lors d'un vote qui aura lieu avant l'été.

Comme les autres districts du canton, le Val-de-Travers est concerné par ce crédit de 18 millions dont une partie permettra de financer les travaux de réfection du tronçon situé entre la gare des Bayards et l'entrée des Verrières. Une fois ces travaux terminés, le Département des Travaux publics entreprendra certainement la correction du passage de la Roche-Percée, au-dessus de Saint-Sulpice. Le conseiller d'Etat André Brandt vient en tout cas de le confirmer dans le «National», journal du parti radical.

Le tunnel de la Roche-Percée, creusé au 19e siècle sera supprimé par une correction locale de la chaussée. Un nouveau tunnel, presque rectiligne, traversera le rocher sur une longueur de 115 mètres. Bien entendu, ces travaux qui modifieront considérablement le tracé de la route à cet endroit feront l'objet d'une nouvelle demande de crédit.



Le tunnel de la Roche-Percée: il ne sera bientôt plus qu'un (mauvais) souvenir pour les automobilistes se rendant aux Verrières. (Photo Impar-Charrère)

Dès l'achèvement de ces deux chantiers (tunnel et route le Haut de la Tour-Les Verrières) fait encore remarquer le conseiller d'Etat Brandt, la rénovation et la mise au gabarit de la route principale N 10, Pontarlier-Neu-

châtel seront achevées jusqu'à Rochefort. Il restera toutefois quelques virages à corriger entre Brot-Dessous et le «Long Mur», au-dessus de Champ-du-Moulin.

(sp-jjc)

Une vitalité réjouissante pour la Caisse Raiffeisen de Couvet

L'assemblée générale de la Caisse Raiffeisen a eu lieu dernièrement, dans un restaurant du village. Ce sont 65 sociétaires qui ont répondu présent à la convocation tandis que 41 s'étaient excusés. M. Margot, président du comité de direction a ouvert l'assemblée en saluant les mutualistes présents. Le procès-verbal lu par M. Perrinquet est ensuite approuvé sans remarque, sinon des remerciements à son auteur.

Ainsi que le veut la tradition, M. Jules Margot a brossé un tour d'horizon vaste et détaillé sur la vie de la caisse et sur la vie politique, économique et sociale du Val-de-Travers puis de Couvet. Nous avons retenu de ce rapport fouillé les points essentiels en particulier le fait que depuis un an on assiste à une transformation conjoncturelle, l'inflation faisant une réapparition. C'est un climat plutôt favorable à l'économie Suisse, aussi il ne serait pas surprenant que l'on assiste dans un proche avenir à une nouvelle lutte contre l'inflation. La vie bancaire en a logiquement subi les conséquences, notamment l'épargne est peu à peu rongée par ce fléau conjoncturel. La région est, par contre, encore sous le coup d'une période difficile, l'espoir est toutefois de mise par l'aboutissement de l'étude LIM et la création de la région Val-de-Travers pour bénéficier de l'aide en région de montagne. Le marché de l'emploi est assez différent selon les endroits, chômage endémique ici alors que là les offres sont insuffisantes.

La région et plus particulièrement le village souffrent d'un manque de diversité d'emplois. Cependant, dans le secteur de la machine à tricoter, il y a un léger

ger mieux tandis que dans les cartonnages, c'est le plein emploi. Le commerce se maintient tandis que la construction est occupée par des petits chantiers et des rénovations, favorables grâce aux de l'emprunt. L'agriculture a bénéficié d'une année 1979 favorable. Quant à la Caisse Raiffeisen, elle a pu renforcer sa position sur la place malgré la concurrence. L'action d'une caisse mutuelle ne peut pas se permettre les machinations de certaines banques pour obtenir des clients. C'est par la confiance et la coopération que la Caisse Raiffeisen vit et doit continuer à vivre, au rythme de son village et de ses habitants. M. Margot a ensuite remercié les deux comités et le gérant pour leur travail efficace et discret.

UN BILAN FAVORABLE

M. Juvet a ensuite donné connaissance du bilan de l'année, un bilan assez réjouissant, que le dévoué gérant analyse en remerciant tout d'abord les membres pour leur fidélité. En effet, pour une démission (départ) il y a 3 admissions de membres, ce qui porte le nombre de sociétaires à 168.

Les séductions d'autres banques n'ont

pas été suivies, ce qui permet de boucler un exercice 1979 avec un boni de 16.369 fr 10 sur un mouvement général de 5.331.044 fr 65 en 3543 opérations. L'augmentation du mouvement financier a été proche de 100.000 fr. en une année, tandis qu'il a plus que doublé en dix ans. La vie de la Caisse mutuelle dans la localité est intense et d'une très grande utilité.

Ces deux rapports ont été applaudis avant que M. Bobillier, président du Comité de surveillance, ne fasse voter les trois résolutions qui sont adoptées à l'unanimité, à savoir le bilan et le compte de pertes et profits, le versement de 5 pour cent d'intérêt pour les parts sociales et la décharge par l'assemblée de l'exercice écoulé. M. Bobillier a également ajouté que le comité de direction et le gérant agissaient avec compétence, prudence et discrétion, les nombreux contrôles par les réviseurs et par le comité de surveillance durant l'année peuvent en attester.

Les divers n'étant pas utilisés, le président, M. Margot a levé l'assemblée et souhaité un bon appétit aux sociétaires pour le repas qui suivait l'assemblée et pendant lequel, M. Juvet a versé la part sociale aux membres présents. (gp)

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Séance chargée pour la Cour de cassation pénale

La séance de la Cour de cassation pénale du mois de mars avait dû être renvoyée, un des conseillers, M. Jean Hirsch, étant malade. Les débats ont été renvoyés et hier c'est un rôle très chargé avec 14 causes qui a été soumis au tribunal présidé par M. Jacques Cornu, assisté des conseillers MM. R. Ramseyer et R. Spira et Mme Ruth Schaer-Robert. MM. Claude Bourquin et Daniel Jeanneret ainsi que Mme Geneviève Fiala ont pris place tour à tour dans le quatrième fauteuil en tant que conseillers suppléants.

Plusieurs pourvois ont été rejetés ou les affaires ont été renvoyées pour être à nouveau jugées.

R.-A. D., déjà condamné à une peine de dix jours d'emprisonnement avec sursis, s'est vu infliger une peine complémentaire de vingt jours, avec sursis également, pour abus de confiance. Administrateur délégué d'un institut de jeunes filles qui a fait faillite, il n'a pas été en mesure de rembourser le père d'une élève qui réclamait une partie des 17.700 francs payés d'avance alors que le stage était interrompu. L'abus de confiance est contesté, il s'agissait d'un paiement effectué toujours au début de l'année qui comprenait la pension, les cours ainsi que les frais médicaux éventuels et l'argent de poche remis chaque semaine aux pensionnaires. La somme a été englobée dans les dépenses régulières de l'entreprise.

La Cour de cassation estime que si l'abus de confiance ne devait pas être retenu pour ce qui est de l'entretien

courant, il pourrait l'être en ce qui concerne l'argent de poche, considéré non pas comme une facturation, mais un dépôt. Le jugement est cassé et le Tribunal de police du Val-de-Ruz devra prendre une nouvelle décision.

Après un accident de travail

Responsable d'un service des Travaux publics de Neuchâtel, P. F. a été condamné à 400 francs d'amende pour n'avoir pas obligé ses subordonnés à appliquer les règles de prévention exigées par la loi. Deux hommes avaient été victimes d'asphyxie à la suite d'une fuite de gaz dans une chambre alors qu'ils ne portaient pas les masques de protection. La négligence contestée par le recourant est confirmée par la Cour de cassation. P. F. a certes donné des instructions nécessaires à ses subalternes, mais il n'a jamais vérifié si ses ordres avaient été exécutés.

Il voulait se suicider

Victime d'une dépression psychique, S. C.-T. a erré pendant quatre jours à La Chaux-de-Fonds, sans dormir et sans se restaurer. Il loua finalement une chambre dans un hôtel dans le but de mettre fin à ses jours. Il tira plusieurs coups de fusil d'assaut, sortit indemne de l'aventure mais se retrouva devant un tribunal qui l'a condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis estimant qu'il avait agi en état de responsabilité restreinte. Les renseignements sur l'état de santé avaient été donnés par un médecin. Un expert psychiatrique aurait dû se prononcer, estime la Cour de

Nominations à l'école primaire de Cernier

Réunis sous la présidence de M. Eric Vittoz, la commission scolaire de Cernier a siégé récemment. M. J.-Phillippe Schenck, représentant du Conseil communal, participait à ces séances.

Pour remplacer les postes devenus vacants par suite des démissions de Mme Bussard et de M. Krugel, la commission avait fait appel à deux jeunes institutrices. Ces postes furent remis récemment au concours et toutes les personnes intéressées ont pu déposer leur postulation. Ce sont les deux institutrices engagées en cours d'année qui ont été nommées. Il s'agit de Mlles Boujour et Zuger. L'excellent travail et l'atmosphère qu'elles ont créée dans leurs classes ont aidé la commission à faire ce choix.

La commission scolaire a décidé de

changer la répartition des classes entre les différents membres du corps enseignant. A la rentrée scolaire d'août, le collège primaire recevra 120 élèves qui seront répartis dans les classes suivantes: 1ère année: 24 élèves avec Mlle Boujour. 2e année: 22 élèves avec Mme L'Eplattenier. 3e année: 26 élèves avec Mme Sailard. 4e année: 21 élèves avec Mlle Zuger.

La classe de 1ère année, importante avec 24 élèves, recevra l'aide de Mme Feuz à raison de 10 périodes par semaine. Les cours de travaux à l'aiguille seront assurés par Mme Fallet.

Le ramassage des vieux papiers sera organisé à la fin d'avril par les élèves de 4 et 5e années. La kermesse qui marque la fin de l'année scolaire aura lieu au collège primaire le 5 juillet. (bz)

Examens cynologiques

Comme de coutume au printemps, la Société cynologique du Val-de-Ruz «Les amis du chien» a organisé son examen interne. Vingt-cinq conducteurs ont présenté leurs chiens. Mis à part la classe de défense I où la quête d'objets n'était pas demandée, toutes les disciplines de concours étaient au programme. Les résultats ont été les suivants:

Classe A. - 1. Ralph de Coulon avec Akita, 226 points, excellent; 2. Pierre-André Bolle avec Miro, 224, très bon; 3. Jean-Jacques Hasler avec Devil, 197, bon; 4. Henri Sunier avec Falk, 193, bon.

Classe défense I. - 1. Mady Kramer avec Asta, 316 points; 2. Aimé Matile avec Hulan, 311; 3. J.-Claude Muller avec Meiko, 309; 4. Micheline Bohler avec Leyka, 304; 5. Léon Page avec Athos, 302; 6. Claude Perrenoud avec Quinto, 302; 7. François Crosset avec Mutz, 299; 8. Roger Leuba avec Aika, 273; 9. Alain Loetscher avec Alf, 272.

Classe défense II. - 1. Edgar Nourrice avec Folk, 587 points, excellent; 2. François Meia avec Dick, 585, excellent; 3. Janine Gogniat avec Basco, 579, excellent; 4. Francis Roquier avec Zorba, 575, excellent; 5. Eric Aeschlimann avec

Quowboy, 570, excellent; 6. Nathalie Zwahlen avec Dorian, 563, excellent; 7. Chantal Dängeli avec Hella, 557, excellent; 8. Robert Tschanz avec Caid, 532, très bon; 9. Sylvain Descombes avec Alpha, 529, très bon; 10. Daniel Bochud avec Apache, 527, très bon.

Classe défense III. - 1. Roland Gindrat avec Alma, 551 points, excellent; 2. Helmut Leitner avec Taro, 545, excellent. (bz)



Les Hauts-Geneveys: trois listes en présence

Entente communale et parti radical. - Mlle Emma Andrié, employée de bureau; MM. Théodor Brand, agriculteur; Jean-Louis Bron, menuisier; Georges-Alain Loetscher, mécanicien de précision; Jean-Pierre Pieren, chef d'équipe; René-Pierre Pieren, employé de banque; Mme Jacqueline Rosset, ménagère; MM. Walther Schmid, mécanicien; Claude Simon-Vermot, mécanicien; André Stamm, ingénieur civil EPF.

Parti libéral et PPN. - Mme Elisabeth Bugnon, ménagère; MM. Frédéric Cachelin, commerçant; André Charmillot, spécialiste en brûleurs; Gérard Corti, architecte; Mme Jacqueline Gonseth, ménagère; MM. René-Jeannet, ingénieur ETS; Francis Leuenberger, chef de groupe s/ébauches; Jean-Jacques Meylan, ingénieur ETS; Jean-Pierre Schwab, mécanicien; Gilbert Soguel, collaborateur technique.

Parti socialiste. - MM. François Boand, employé de bureau; Benno Gartenmann, adj. chef du personnel; Walter Keller, employé de bureau; Otto Rumo, mécanicien; Mme Danielle Schlaeppy, économiste. (pp)

Fontaines: candidats radicaux

Voici les noms des candidats radicaux proposés pour les prochaines élections communales: Mme Françoise Challandes; Mlle Anna Richard; M. Albert Challandes; M. Benjamin Challandes; M. François Job; M. Yves Noirjean; M. François Steudler; M. Pierre-Alain Storrer. (e)

Bodevilliers: candidats radicaux

Le parti radical a déposé sa liste pour les élections des 10 et 11 mai. Elle comprend les neuf noms suivants:

MM. Pierre Mühlematter, agriculteur (conseiller général); Rinaldo Albisetti, comptable (conseiller général); Claude Sandoz, agriculteur (nouveau); Roland Jossi, vendeur (conseiller communal); James Challandes, agriculteur (conseiller général); Reynald Mamin, inspecteur d'assurances (nouveau); Michel Toedtli, dessinateur (conseiller général); Daniel Allemand, détective (nouveau) et Eric Tanner, agriculteur (nouveau).

M. Daniel Stauffer, conseiller communal pendant quatre législatures, a décliné une nouvelle candidature, de même que MM. Marcel Challandes, Roland Matthey et Gilbert Tanner, qui ont, eux aussi, siégé pendant plusieurs législatures au Conseil général. (rws)

NOIRAIGUE

Rencontre œcuménique

Le soir de Vendredi-Saint, les fidèles des deux confessions étaient invités à se retrouver au Temple. Introduit par le pasteur Rémy Wuillemin qui souhaita une fraternelle bienvenue à tous, une réalisation audiovisuelle de la Communion de Darmstadt au «Jardin des souffrances», évoqua d'une façon émouvante les étapes de la Passion. Entrecoupée des cantiques de l'assemblée, cette œuvre fit une profonde impression.

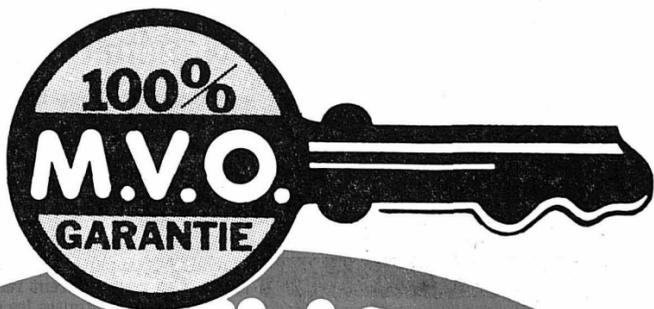
Le curé Louis Ecabert, dans un vibrant appel exprima les sentiments de foi, de reconnaissance et d'amour qu'inspirait ce chemin de croix. (jy)

Joie pascale

A l'aube naissante de Pâques, bravant les frimas, les fanfaristes de La Côte-aux-Fées parcourant tout le Vallon, font retentir dans le village endormi l'hymne de la Résurrection.

A sept heures, de la tour de granit, les cloches carillonnent le grand miracle et appellent les fidèles à se rendre au Temple et à la chapelle. Les événements actuels marquant une recrudescence de violence, d'assassinats et de raptus qui n'épargnent pas notre pays donnent un relief particulier au message d'espoir, de foi et d'amour qu'apporte la fête de Pâques. (jy)

Voir autres informations neuchâteloises en page 27



MARCHÉ DES VOITURES D'OCASION TOUTES MARQUES

Unique en Suisse!

vendredi

11 avril 1980 16.00 à 21.00 heures

samedi

12 avril 1980 9.00 à 21.00 heures

dimanche

13 avril 1980 10.00 à 18.00 heures

Panespo Neuchâtel



- le plus grand choix de toutes les marques à tous les prix (plus de 100 véhicules)
- reprises possibles sur place
- voitures non accidentées, soignées et expertisées
- possibilité de financement sur place
- buvette
- Tirage gratuit d'un bon de voyage

Possibilités avantageuses d'achat à tempérament
banque aulina
Renseignez-vous lors de l'exposition!

La quadruple garantie exclusive comprise dans le prix

1. Garantie à 100 % pièces et main-d'œuvre sans franchise: moteur — freins — embrayage et boîte de vitesses — refroidissement — équipement électrique — direction — échappement — essieux et suspension
2. Garantie de réparation en cas d'urgence, dans toute la Suisse
3. Prestation spéciale Intertours-Winterthur pendant 12 mois
4. Droit absolu de restitution dans les 10 jours

Les agents VW/Audi de votre région au printemps

sous le patronage de l'AMAG Schinznach-Bad Importateur général VW/Audi/Porsche



Jusqu'à Fr. 30000.-
Vite et sans complication.

De l'argent comptant pour toute personne à revenu régulier et train de vie équilibré. Afin que les engagements contractés ne soient pas cause de soucis, vous recevez un **certificat de protection**. Il vous garantit la suspension du paiement des mensualités en cas de maladie, d'invalidité ou d'accident.

Si vous désirez de l'argent comptant:

Bienvenue

Prêt personnel, rapide et sans complication, avec la précieuse assurance pour solde de dette.

banque aulina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

tél. 038 24 61 41
2001 Neuchâtel
9, place Pury

A remplir et envoyer!

Je désire fr. Mensualités souhaitées fr.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____ Date de naissance _____

Date _____ Signature _____ 593

Entreprise jeune et dynamique de la place, cherche pour entrée immédiate

AIDES — MÉCANICIENS MANOEUVRES

pour différents travaux d'atelier.

Places stables et bien rétribuées.

Prendre contact par téléphone au (039) 26 63 64/65

NOUVEAU

- Crédit personnel pour achat de meubles
- Tarifs préférentiels
- Frais à notre charge

Renseignements gratuits sans engagement.
A découper et adresser:

ORNOC - Organisation Nouvelle de crédit, Case postale 55, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Localité: _____
Montant désiré: _____

Quincaillerie de la place cherche pour tout de suite ou à convenir jeune homme de 16 à 20 ans comme

AIDE de bureau

pour travaux de classement, expédition des colis postaux et courses

Place stable, bonne rémunération

Ecrire ou se présenter chez
A. & W. KAUFMANN & FILS
P.-A. Kaufmann succ.
Marché 8-10, tél. 039/23 10 56
La Chaux-de-Fonds

Pour compléter l'effectif de notre succursale de Cressier NE, nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

sobre et sérieux, avec quelques années de pratique

EMPLOYÉ/E DE COMMERCE

pour notre département de ventes, réception, téléphone, ayant le sens des responsabilités

CHEF D'EXPLOITATION

responsable de l'organisation du secteur des transports, délais de livraisons, contrôle de production etc...

VENDEUR-QUINCAILLIER

avec bonnes connaissances de la branche.

Nous offrons travail intéressant, prestations sociales modernes, salaires en rapport avec les postes. Logement à disposition.

Les intéressés sont priés de s'adresser à
SCHMUTZ
Commerce d'Aciers, Fleurier
Tél. 038/61 33 33 (interne 43)

cherche

pour son service de
CORRESPONDANCE

EMPLOYÉE DE BUREAU

sténodactylo active et consciencieuse

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01

MATCH AU LOTO

Salle de paroisse
Les Ponts-de-Martel
Vendredi 11 avril à 20 h. 30

organisé par la S.F.G.
et Commission de jeunesse

Magnifiques quines
Abonnement: Fr. 15.— valable pour 35 tours
A l'achat de 2 abonnements, le 3e est gratuit
3 tours supplémentaires formidables à Fr. 1.—
CARTON: Appareil complet à Fr. 700.—: TV. radio-cassettes stéréo, horloge

Notre génération a été nourrie par le marxisme.
C'est pourquoi nous savons que le problème n'est pas d'être marxiste, mais de cesser de l'être.

Louis Pauwels

L'anticonformisme n'est-il pas à droite?

La meilleure façon de ne pas se faire remarquer consiste aujourd'hui à admettre ces idées de gauche selon lesquelles la libre entreprise est un mal et l'intervention des pouvoirs publics un bien. En cette ville, PPN et libéraux ont le courage d'aller à contre-courant de ces idées reçues démenties par les faits. Ils ont le courage de dire que ce sont les profits réalisés par les entreprises qui permettent le progrès social. Ils osent affirmer que l'épanouissement de l'individu passe par la responsabilité de chacun et non par la prise en charge de tous les problèmes par la collectivité. Ils vont même jusqu'à dire que, si l'individu a des droits, il a aussi des devoirs. Aujourd'hui, l'anticonformisme, c'est cela.

PARTIS LIBÉRAL ET PROGRESSISTE NATIONAL
Présidents: R. Joseph, Locle 1 b, La Chaux-de-Fonds
R. Ummel, Valanvron 42



dp école de conduite Denis Pierrehumbert 039/ 235. 235
dp école de conduite Denis Pierrehumbert 039/ 235. 235

a choisi **Golf**

Déménagements-Transports
Suisse et étranger — Devis sans engagement
GILBERT HUEBER
2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 23 36 50
2022 Bevaix — Tél. (038) 46 19 15

A REMETTRE aux environs de la ville pour cause de changement de situation

SALON DE COIFFURE DAMES

Conditions avantageuses. Ecrire sous chiffre PA 8565 au bureau de L'Impartial

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage — usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

Ranchero-les tondeuses à gazon de la Migros

Ranchero BS-48

Moteur Aspéra à 4 temps de 2,2 kW (3,0 ch/DIN). Carter en tôle d'acier. Largeur de coupe: 48 cm. 5 positions de hauteur de coupe. Ejection latérale. Couteau à accouplement à friction.

240.- Prix Migros!

Bac récupérateur 48.-

Ranchero ES-38

Moteur électrique de 900 W/ 220 V. Carter en tôle d'acier. Largeur de coupe: 38 cm. 4 positions de hauteur de coupe. Ejection latérale. Disjoncteur incorporé au moteur. Approuvé par l'ASE.

210.- Prix Migros!

Bac récupérateur 48.-



12 mois de garantie.



Do it yourself
MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

en vente au magasin av. Léopold-Robert 79 et à Tramelan

AVANTI FIAT

POUR FETER UN FILM DE SCIENCE FICTION, FIAT LANCE LA RITMO STAR TREK.



Star Trek est un film d'avenir. La Fiat Ritmo est une voiture d'avenir construite aujourd'hui. Fiat salue la première de ce film et présente un modèle spécial produit en série limitée: La Fiat Ritmo Star Trek spécialement équipée.



Extra: combiné portatif TV (noir et blanc) /radio JVC, UHF, VHF, OUC, OM, prise de réseau et adaptateur pour l'allume-cigares. Valeur: Fr.556.-.

Extra: radiocassette stéréo Blaupunkt Bamberg Electronic avec recherche électronique de stations, OUC, OL, OM, OC, 6 touches préréglées, microphone à télécommande, antenne de toit. Valeur: Fr.2'034.-.

Extra: décor original Star Trek et cassette avec la bande sonore du film. Valeur: Fr.180.-

VOUS ECONOMISEZ FR.2'270.-.

La Fiat Ritmo Star Trek équipée de tous ces extras vaut Fr.15'940.-. Nous vous l'offrons au prix spécial de Fr.13'670.-. Vous économisez Fr.2'270.-. Autres versions de la Fiat Ritmo à partir de Fr.10'540.-.



GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04 LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

GARAGE DE LA JALUSE (039) 3110 50

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22. Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

Que serait la vie sans les Appenzeller?

Celui que l'on connaît bien... L'APPENZELLER ALPENBITTER



Celui qu'il faut connaître... L'APPENZELLER KRAUTER



La marque des produits de qualité de la maison Ebnetter.

«Buvez naturel!»

Appenzeller

Liste des dépositaires: Emil Ebnetter & Cie SA, 9050 Appenzell



LA PUBLICITÉ un second souffle dans une difficile compétition

OFFRES D'EMPLOIS



Acier en barres • Profils spéciaux • Profils de petite section • Feuillards d'acier • Fil d'acier • Petite quincaillerie • Métal dur et outils Bidurit

Nous cherchons pour notre département de vente des aciers, un

collaborateur commercial

possédant un bon contact humain, de l'énergie et de l'initiative.

Ses tâches seront les suivantes :

- correspondance et contact téléphonique avec la clientèle
- préparation et rédaction des offres
- gérance du portefeuille de commandes

Si vous possédez une bonne formation commerciale et si vous êtes de langue maternelle française (de préférence) ou allemande avec de bonnes connaissances dans l'autre langue, une activité intéressante et variée vous attend dans une petite équipe dynamique.

Nous attendons avec intérêt votre offre de services. M. Diethelm sera volontiers à votre disposition pour tout autre renseignement.

Tréfileries Reunies SA
Rue du Marché-Neuf 33, 2501 Bienne
Tél. 032 22 99 11

NOIRAIGUE
Salle de Spectacles
SAMEDI 12 AVRIL 1980
à 20 h.15

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le **F.C. NOIRAIGUE-VÉTÉRANS**
Comme habituellement, superbes quines, dont une pendule neuchâteloise. Il sera joué pour **Fr. 6.000.-** de marchandises.
Aucun premier quine en dessous de Fr. 35.-
Dès 19 h. 30, vente des abonnements à Fr. 20.-, pour 60 passes.
Tout acheteur de deux abonnements aura droit à un abonnement gratuit.

Maison familiale

à vendre à La Chaux-de-Fonds, maison très modeste de 3 chambres (sur 3 étages). Prix à discuter. Ecrire sous chiffre HH 9111 au bureau de L'Impartial.

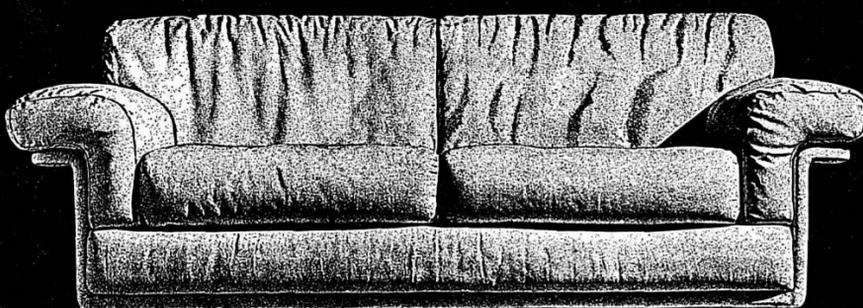
DAME COUTURE

Couturière cherche montage de barillets à domicile, éventuellement en atelier.
Ecrire sous chiffre atelier.
PB 9069 au bureau de L'Impartial. Tél. 039/26 80 95

Au style s'ajoute le travail artisanal.

Car seul deSede signe deSede.

deSede of Switzerland



- Boudry-Neuchâtel: Meubles Albert Rossetti
- Lausanne: La Boutique Danoise SA 47-49, rue de Bourg
- Crissier/Lausanne: Henri Pernet SA 2, chemin de la Baume
- Scandinavart SA 51, rue Maupas
- Genève: La Boutique Danoise SA 100, rue du Rhône et Centre commerciale Balexert
- Morges: Meubles Schwarz SA Bernstrasse 23
- Scandinavart SA 28, bd Pont-d'Arve
- Morges: Moyard SA 83-87, Grand-Rue
- Vevey: Teo Jakob SA 19, Grand Rue
- Vevey: 28 bis Design SA Place de l'Ancien Port
- La Chaux-de-Fonds: Marcel Jacot Formes Nouvelles SA 1, rue Neuve

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Ligue bernoise du patrimoine national

Prochaine création d'un groupe «Jura bernois»

Président de la Fédération des communes du Jura bernois, M. André Ory avait annoncé à la presse, lors d'une récente réunion, la prochaine constitution d'un groupe «Jura bernois» au sein de la Ligue bernoise du patrimoine national. Une association qui est plus connue sous sa dénomination allemande «Heimatschutz». Un pas de plus a été effectué puisque les invitations — envoyées par la FJB — sont parties. La séance constitutive de ce groupement régional se tiendra le mercredi 23 avril prochain en soirée dans la grande salle de Cormoret. Le groupe «Jura bernois» de la Ligue bernoise du patrimoine national devrait, selon les propos de M. Ory, remplacer la Société jurassienne d'Emulation qui n'est plus subventionnée par les autorités bernoises depuis la partition du Jura. En tous les cas, la nouvelle association sera au moins, au même titre d'ailleurs que l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) ou que la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), une institution apparentée à la Fédération des communes du Jura bernois. Son but premier résidera dans la protection des sites naturels et bâtis se trouvant sur le territoire des trois districts francophones.

Sept points sont prévus à l'ordre du jour de l'assemblée constitutive. Après le préambule d'usage et un exposé introductif, les personnes présentes désigneront un président, un secrétaire et des scrutateurs du jour. Les statuts, rédigés par le Conseil de la FJB, seront passés en revue. Ils prévoient que le domaine d'activité du groupe s'étendra à l'ensemble du Jura bernois. Le siège de l'association restera fixé à Cormoret. Ses tâches seront multiples. Notons-en quelques-unes au passage: sauvegarde du patrimoine sous toutes ses formes, établissement et mise à jour de l'inventaire des sites à protéger, mise à disposition des personnes et autorités compétentes d'un service de conseils en matière de protection des sites naturels et bâtis, collaboration avec les services administratifs et les autorités chargés de l'aménagement du territoire, alloca-

tion de subventions, etc... D'après les propos contenus dans l'invitation à la séance constitutive, il est également prévu de créer des équipes spécialisées qui s'occuperont du patrimoine régional sous ses aspects les plus divers: artisanat, art paysan, traditions locales, vie quotidienne et parlars d'autrefois. La recherche historique ne sera pas négligée non plus et un effort particulier sera entrepris en vue d'intéresser la jeunesse scolaire et post-scolaire aux activités du groupe.

Les membres du groupe «Jura bernois» de la Ligue bernoise du patrimoine national se recruteront sur le territoire du Jura bernois ou dans la région biennoise. Toutefois l'admission de membres domiciliés dans la région biennoise ne sera possible que moyennant une entente préalable avec le groupe régional «Bienne-Seeland». Ce dernier prête d'ailleurs volontiers son concours à la mise sur pied du nouveau voisin.

La fixation des cotisations ne devrait pas poser de gros problèmes. Les responsables proposent un montant annuel de 20 francs pour les membres individuels et 50 francs pour les membres collectifs. Des cotisations modestes si l'on sait qu'elles comprennent l'abonnement au bulletin trimestriel de la Ligue suisse du patrimoine national. En fin d'assemblée, les participants nommeront le président, le comité et les vérificateurs des comptes. L'organe exécutif comprendra — mis à part le président — le vice-président, le secrétaire, le caissier, les conseillers en matière de protection des sites et cinq à sept assesseurs.

L. G.

Jura bernois: rencontre entre une délégation gouvernementale et la FJB

La procédure de consultation relative aux conventions définitives que se proposent de conclure les cantons de Berne et du Jura a fait l'objet, mardi à Malleray, d'une rencontre entre la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes et le Conseil de la fédération des communes du Jura bernois (FJB). Il s'agira de mettre sous toit une série d'accords définitifs qui devraient, pour la plupart, entrer en vigueur en janvier 1981 après avoir été approuvés par les deux gouvernements, puis ratifiés par les Parlements bernois et jurassien. Les responsables de la FJB et la délégation gouvernementale, qui se consultent régulièrement pour examiner les affaires intéressant le Jura bernois, se sont égale-

ment penchés sur la question de la commune bernoise de Vellerat, qui désire faire partie du nouveau canton, sur celle d'Ederswiler, localité de langue allemande du canton du Jura qui tient à faire partie du district bernois de Laufon, ainsi que sur le problème des milices parapolicieres dans le Jura. A ce propos, les interlocuteurs ont souligné qu'il était urgent de tout mettre en œuvre pour réaliser l'engagement auquel Berne et Delémont ont souscrit en septembre 1979 dans le cadre de la conférence tripartite, d'empêcher des organisations privées de s'armer sans droit des fonctions de police. Enfin, les comptes de la fédération pour l'exercice écoulé et son budget pour 1981 ont été passés en revue. (oid)

TRAMELAN • TRAMELAN

Succès grandissant des cours de natation



Le comité en charge depuis six ans, de gauche à droite, G. Rüegg, A. Chopard, G. Czaka, Mme M. Czaka, Mlle M. Rüegg.

Le Club de natation ne connaît pas de problèmes apparents et l'on peut ajouter que même si peu de parents ou de membres prennent part aux délibérations de cette société, cette dernière a prouvé son utilité.

Confiance est donc faite au comité, qui, toujours sur la brèche, permet à de nombreuses personnes de s'initier à la natation par l'organisation de cours appropriés.

Lu par Mme Micheline Czaka, le procès-verbal ne donna lieu à aucune remarque et est accepté. Il en sera de même avec les comptes que commente M. Guido Rüegg. Grâce à une bonne gestion et à des dépenses limitées, les finances de la société sont saines.

LES RAPPORTS

M. Georges Czaka, dans son rapport présidentiel, donna un rapide coup d'œil sur l'activité du club. Il fait deux constatations: la première est le succès des cours où une forte participation est enregistrée alors que la deuxième concerne le nombre de moniteurs qui devient par trop faible en raison des nombreux cours organisés.

Il relève qu'un nombre toujours croissant de personnes s'intéressent aux cours et qu'il faut même refuser du monde, ce qui démontre que l'on a vraiment besoin d'un club de natation dans la région. En terminant son exposé M. Czaka informe l'assemblée que le club fêtera cette année son di-

xième anniversaire et qu'il sera mis sur pied une petite manifestation.

Puis M. André Chopard, responsable de l'Ecole de natation, dit lui aussi toute sa satisfaction quant à l'organisation des cours puisque 65 personnes s'étaient donné rendez-vous autour des bassins de la piscine. Pour M. Chopard il est devenu indispensable de pouvoir limiter le nombre de personnes et de créer des groupes bien distincts, ce qui sera fait pour la prochaine saison. Ces cours, rappelons-le, sont ouverts à toute personne dès l'âge de la scolarité.

NOMINATIONS

Confiance est faite au comité qui est constitué de la manière suivante: Georges Czaka, président; Mme Micheline Czaka, secrétaire; Guido Rüegg, caissier; André Chopard, Ecole de natation; Marie-Claire Von Gunten et Marianne Rüegg, membres; André Rossel et Micheline Czaka, vérificateurs des comptes.

(Texte et Photo vu)

BIENNE

Attaque à main armée dans une agence de voyages

Une attaque à main armée a été perpétrée hier dans une agence de voyages de la ville de Bienne. Un inconnu portant des lunettes noires et parlant suisse allemand a pénétré vers 10 heures du matin dans le local de l'agence et a obligé, sous la menace d'une arme à feu, l'employée à lui remettre le contenu de la caisse qui s'élevait à plusieurs milliers de francs. Il a ensuite bâillonné et attaché la jeune femme avant de prendre la fuite avec son butin. (ats)

MACOLIN 55.500 nuitées en 79 à l'Ecole fédérale de sport

Avec 55.500 nuitées, un nouveau record a été établi en 1979 à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) à Macolin. Ce record ne peut pratiquement plus être dépassé dans les conditions actuelles, car l'utilisation des possibilités offertes par les installations de l'école a été quasi totale.

Au cours de la même année, 10.281 sportifs ont suivi des cours à l'EFGS et 5984 athlètes ont profité de la gratuité de logement et de pension à laquelle leur donne droit leur carte de sportif d'élite. 42.000 livres ont été prêtés par la bibliothèque qui, équipée de moyens audio-visuels, est devenue un réel centre de documentation.

La participation de 323.581 garçons et filles à des cours de sport marque une amélioration de 3,5 % par rapport à 1978, preuve que le «mouvement Jeunesse + Sport», après avoir quelque peu stagné, a repris de l'allant. La Confédération a versé 21,6 millions de francs à cette entreprise en faveur de la jeunesse. Les branches les plus fréquentées ont été, comme par le passé, le football, le ski et les excursions en plein air. (ats)

MOUTIER

Confirmation à la paroisse réformée

La paroisse réformée française de Moutier a également eu la fête de la confirmation avec la participation de 39 catéchumènes au culte présidé par le pasteur André Perrenoud et rehaussé par les productions du chœur de la Collégiale dirigé par Pierre von Gunten. (kr)

CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE

Les accidents de la circulation dans le canton de Berne en 1979

Un bilan qui n'est guère réjouissant

Le bilan des accidents de la circulation survenus en 1979 dans le canton de Berne n'est guère réjouissant. Dans l'ensemble, le nombre des accidents s'est accru de 3,3 % par rapport à l'année précédente. On enregistre même une augmentation de 11,92 % du nombre des morts, augmentation qui est en grande partie à imputer aux véhicules à deux roues. En revanche, le nombre des blessés s'est réduit de 2,36 %. La division de la circulation routière de la Police cantonale s'inquiète de ce que le nombre des accidents dus à l'alcool demeure très élevé.

Dans son appréciation des accidents arrivés l'année dernière, elle attire, en outre, l'attention sur le fait que le réseau des autoroutes bernoises atteint la longueur de 103,1 kilomètres depuis que trois nouveaux tronçons ont été ouverts à la circulation (Berne/Forsythaus - Berne/Bethlehem, le tunnel du Rugen à Interlaken et Schönbrühl - Schönbrunnen).

Sur les autoroutes, le nombre des accidents a augmenté en chiffres absolus en 1979; mais si l'on tient compte du fait que les fréquences sont plus fortes qu'auparavant, il a diminué. Si le nombre des accidents causés par la victime elle-même a été relativement élevé dans cette catégorie, il y eu remarquablement peu de personnes mortellement blessées.

169 MORTS

Comme l'indique la statistique, 7489 accidents de la circulation sont survenus dans le canton de Berne en 1979. Ils ont fait 4337 blessés et 169 morts. A l'intérieur des localités, il y a eu 5094 accidents avec 2687 blessés et 81 morts, à l'extérieur des localités, 2395 accidents avec 1650 blessés et 88 morts.

C'est en février que le nombre des accidents a été le moins élevé (425) et en juin (727) ainsi qu'en août (702) qu'il a été le plus élevé. Au point de vue des jours de la semaine, ce sont les samedis (1281) et les vendredis (1181) qui viennent en tête; à celui des heures de la journée, c'est dans l'intervalle de 17 à 18 heures que se produisent de loin le plus d'accidents (697).

Inobservation du droit de priorité (19,8 %), vitesse trop grande (19,1 %)

et inattention (14 %) ont été, avant l'ébriété (6,8 %) les causes les plus fréquentes d'accidents. Dans 3,6 % des cas, ce sont des piétons qui ont été responsables d'accidents de la circulation. Le plus souvent, ce sont des voitures automobiles qui ont été impliquées dans les accidents; les 10.009 voitures automobiles ont constitué 73,48 % de tous les usagers de la routes entraînés dans un accident. Les cyclomotoristes viennent ensuite avec 937 accidents ou 6,88 %, suivis des piétons avec 530 accidents ou 3,89 %. Le nombre des cyclistes accidentés a été de 428 (3,13 %), celui des motocyclistes, de 426 (3,14 %), celui des voitures de livraison, de 449 (3,30 %) et celui des poids lourds, de 441 (3,24 %). Des véhicules sur rail n'ont été impliqués que dans 64 accidents (0,47 %).

LES ROUTES PRINCIPALES LES PLUS MEURTIRÈRES

Si l'on considère les catégories de route, on a compté 50,1 % des accidents et 74 % des morts sur des routes principales; 40,6 et 23,6 % sur des routes secondaires ainsi que 6,9 et 1,2 % sur des autoroutes. Il est frappant de constater que la plupart des accidents ne se sont pas produits lorsque les conditions extérieures étaient mauvaises, mais dans 64,7 % des cas sur des routes sèches, dans 77,6 %, par temps ni pluvieux ni troublé par brouillard ou chutes de neige et dans 64,1 %, de jour. Le tribut payé par les véhicules à deux roues est démesuré: 47 morts et 1530 blessés à la suite de 1759 accidents. Lorsqu'il s'agit d'établir les responsabilités, les chiffres enregistrés pour ces mêmes véhicules sont aussi très alar-

mants: Le nombre des cas dans lesquels l'accident a été causé exclusivement par la victime elle-même est supérieur à celui où la victime n'a pas commis de faute. Ce phénomène est le plus manifeste chez les cyclomotoristes (dans 54,54 % des accidents, c'est au cyclomotoriste qu'incombe entièrement la faute). Les cyclistes sont exclusivement fautifs dans 52,33 % des cas et les motocyclistes montés sur une moto de plus de 125 ccm, dans 47,68 % des cas. Il y a faute concomitante dans un nombre de cas qui varie entre 11,52 et 16,09 % suivant les différentes catégories de véhicules à deux roues.

LES CAUSES PRINCIPALES

Vingt-six des 47 piétons qui sont décédés à la suite d'un accident étaient âgés de plus de 65 ans; 17 d'entre eux étaient âgés entre 15 et 64 ans et quatre d'entre eux avaient moins de 14 ans. Le fait de traverser imprudemment la chaussée est la cause la plus fréquente d'accidents chez les jeunes et les adultes; chez les enfants, c'est le fait de se lancer sur la chaussée (plus de 50,28 % des accidents). Les enfants de cinq à neuf ans (102) et les personnes dont l'âge se situe entre 70 et 74 ans (74) ont nettement été les groupes les plus sujets à des accidents. Dans la catégorie des jeunes âgés jusqu'à 14 ans, l'accident est arrivé exclusivement par leur faute dans 52,08 % des cas. Dans les autres catégories d'âge, il y a une prépondérance presque aussi nette de cas dans lesquels il y a absence de faute de la part de la victime. Pas moins de 800 accidents avec 510 blessés et 42 morts sont dus à l'alcool. Ce sont les automobilistes qui ont le triste honneur d'être en tête de liste, ici, avec un pourcentage de 74,72 %. Ils sont suivis des cyclomotoristes dont le pourcentage est de 14,2 %. Il n'est guère étonnant que la grande majorité des accidents causés par l'alcool se soit produite pendant la nuit ainsi que le samedi et le dimanche. (oid)

Nouveaux expert et moniteurs Jeunesse et Sport

A la suite de différents cours, les sportifs suivants ont obtenu le 1er brevet d'expert J+S, badminton: Hurst Fritz, Nidau; le brevet de moniteur J+S, judo, cat. 3; Scassa Rosario, Nidau; le brevet de moniteur J+S, volleyball, cat. 3; von Kaenel Jean-Pierre, Bienne; le brevet de moniteur J+S, volleyball, cat. 2; Bachofner François, Bienne; le brevet de monitrice J+S, ski de fond, cat. 2; Gurtner Sonya, Ipsach; le brevet de moniteur J+S, cyclisme, cat. 2; Girardet Bernard, Tramelan. (comm.)

mémento

- SAINT-IMIER
La Main-Tendue: tél. 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 heures.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool, anon.): tél. 41 12 18.
- COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.
- TRAMELAN
L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Voir autres informations jurassiennes en page 27

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 10 avril au samedi 12 avril 1980

Jus d'orange happy day



naturel, riche en vitamine C, sans sucre.

2x1 litre

1.70
au lieu de 2.40

Concombres de serre étrangers



La pièce

400g

0.95

Couverture de voyage

80% polyacryle / 20% autres fibres, avec franges, dimensions 130/170 cm, divers dessins et coloris. Sous sac poly

7.90

seulement

Action de vin

...avec recommandation du maître de chais

jusqu'à épuisement du stock

Johannisberg Fleur du Rhône



Le Johannisberg se caractérise par un corps très riche; il est issu d'un cépage de Sylvaner qui apprécie les sols légèrement graveleux et le soleil du Valais. Notre Johannisberg «Fleur du Rhône» se distingue par son bouquet agréable et son moelleux. Il convient parfaitement avec les entrées et le poisson.

7dl

5.40

Montagne Utiel Costa d'Oro



Autrefois, la vigne a été introduite sur la péninsule ibérique par les Phéniciens. Aujourd'hui, l'Espagne est le plus grand pays viticole du monde. Outre les vins fins, ce sont principalement les vins de table espagnols qui sont en vogue chez nous. Le Costa d'Oro avec sa robe rouge clair pleine d'harmonie en fait partie.

1 litre

1.95

Hits hebdo 9-15 avril 1980

Huile de tournesol Sonina



2 bouteilles de 1 litre

5.90
au lieu de 7.50

Fromage fondu à tartiner Gerber extra



Boîte de 200g
(= 6 portions)

1.85
au lieu de 2.25

Savon de toilette

Beauty extra-doux



3 pièces de 144g

2.70
au lieu de 2.90

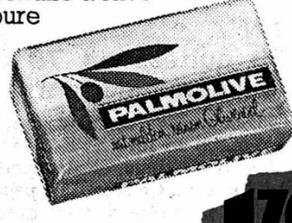
Lux avec crème hydratante



3 pièces de 150g

2.30
au lieu de 2.90

Palmolive à l'huile d'olive pure



3 pièces de 145g

2.25
au lieu de 2.70

Coop compte pour qui sait compter!



FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 46

MARIE LOUISE FISCHER

LE FRUIT DU PÉCHÉ

Roman

Droits réservés - Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

- On changera de nom, et ils ne pourront pas nous prouver qui nous sommes.
- Si tu n'as rien de mieux à proposer, dit Peter.
- Nous n'avons pas besoin d'aller dans la zone est, insista Rosel qui tenait à son plan. Ce n'était qu'une proposition. A mon sens, il vaut mieux aller en Italie, de là en Afrique et de là...
- Comment te représentes-tu la chose ? Sans un sou en poche, demanda Peter.
- Tu crois peut-être qu'ils te donneront un billet rien qu'en voyant ta belle figure, dit Paul.
- Ou bien tu les paieras avec des vieux boutons de culotte, ajouta Peter.
- Mais nous n'avons pas besoin de partir sans argent, souffla Marlise. Puisque de toutes façon

nous coupons les ponts et nous sommes obligés de le faire...
- Je ne te comprends pas, Marlise, dit Anu, qu'est-ce que tu veux dire ?
- Je sais où mon père garde son argent... beaucoup d'argent. Il n'a pas confiance en la banque ou alors c'est à cause des impôts, je ne sais pas exactement, mais en tout cas, l'argent est chez nous, à la maison, et je peux y accéder à n'importe quel moment. Vous arriverez bien à emporter quelque chose aussi, quand c'est une question de vie ou de mort !
- Tu es complètement cinglée, dit Paul. L'histoire avec la bagnole est déjà assez moche, si par-dessus le marché, nous barbotons encore de l'argent, nous sommes cuits et pour toujours.
- Mais on ne le saura pas, insista Marlise.
- Elle est cinoque, dit Peter.
- Moi je trouve que voler ça ne va pas, Marlise, dit Rosel, nous rendrions les choses pires encore.
- Alors, qu'est-ce qu'on va faire, gémit Marlise.
- Je crois que nous devrions tout raconter, dit Anu. Ils nous pinceront de toute façon et c'est toujours mieux quand on avoue soi-même.
- Tu as envie d'aller à la police ?
- Pourquoi pas ? A notre commissariat, il y a des flics qui sont très gentils. Nous leur expliquerons sincèrement comment l'histoire nous est arrivée. Nous ne voulions pas voler cette voiture,

nous pouvons tous en témoigner et après ça l'affaire ne sera plus aussi mauvaise d'aspect.
- Peut-être qu'Anu a raison, dit Peter pensif. J'ai lu récemment que pour les jeunes gens, il y a des peines de prison qu'on n'exécute qu'aux week-ends. On va passer son week-end en taule jusqu'à temps que la peine soit accomplie.
- Et papa, dit Paul simplement, parce que ses frères et sœurs s'étaient tus.
- Papa ne se contenterait sûrement pas de la prison du week-end, dit Paul après avoir réfléchi pendant un moment. Je crois qu'il ne surmonterait pas ça, surtout que ce sont ses enfants.
- Et maman n'aurait plus une seule minute de bonheur de toute sa vie, dit Anu les larmes aux yeux, pauvre maman !
- Ne commence pas à pleurnicher, fit Paul, tâche de te contrôler un peu.
- On croirait, ma parole, qu'il ne s'agit que de vos parents, dit Marlise. Et nous alors, on est des orphelins ?
- Tout ça, c'est des conneries, dit Paul. Nous agissons comme si la police nous avait déjà mis la patte au collet. C'est idiot. La police ne sait rien, vous pouvez en être sûrs, car si elle savait quelque chose, nous ne serions plus ici.
- Mais dans le journal il y a... objecta Anu.
- Paul l'interrompit brutalement.
- C'est du laïus de journaliste, et rien d'autre. La police est sur la trace, qu'est-ce que ça veut dire, rien du tout.

- Et si elle nous pince quand même, demanda Marlise.
- Alors nous nierons, tout simplement.
- Tout simplement, comme tu dis !
- Naturellement, c'est la chose la plus simple du monde. Nier sans en démordre, ils ne peuvent rien prouver.
- Mais si on nous a vus, demanda Rosel.
- Et qui nous aurait vus ?
- Papa dit toujours qu'un aveu sincère est la meilleure des circonstances atténuantes.
- S'ils nous prennent, la meilleure des circonstances atténuantes ne nous servira à rien, dit Paul. Nous serons dans le bain, papa sera dans le bain et maman aussi.
- Ils restèrent un instant silencieux et abattus.
- Le plus fort, c'est que nous ne voulions rien faire d'autre qu'une blague.
- Une blague qui coûte cher, dit Peter. Une blague de quinze mille marks.
- Cette vieille bagnole n'a jamais valu plus de cinq mille marks !
- J'ai une idée, dit Rosel.
- Tu nous casses les oreilles.
- Oh toi et tes idées !
- Ne soyez pas comme ça, laissez-moi parler. Et si nous allions voir ce type, le propriétaire de la bagnole pour lui demander de ne pas porter plainte ou de la retirer s'il l'a déjà portée.
- Inspiration lumineuse, dit Peter ironiquement. (à suivre)

Grande action d'essai

avec sets d'essai gratuits de 4 lignes SANS SOUCIS 1er-30 avril 1980



N'abandonnez pas votre peau au jeu du hasard, l'une des choses les plus précieuses à sauvegarder! Demandez donc gratuitement le set d'essai de l'une des lignes SANS SOUCIS suivantes convenant le mieux à votre peau: Herbes «extra-doux» (idéal pour peaux sèches et sensibles), Multi Skin (idéal pour peaux mixtes et grasses), Collagène (idéal pour peaux déshydratées) et Spéciale Active (idéal pour les peaux exigeantes).

Votre conseiller personnel SANS SOUCIS:

- La Chaux-de-Fonds: Pharmacie Henry, Av. L. Robert 68
- Le Locle: Boutique de la Jaluse, Jaluse 11
- Cernier: Mme Ceresa, Institut de Beauté, rte de Neuchâtel 1



Nous harmonisons la nature avec la beauté.

La meilleure défense, c'est l'attaque...



vos meilleure arme:

la PUBLICITÉ

A VENDRE

Par suite de transformation, nous offrons

- 1 petite fondeuse Polytype 500 kg,
- 2 lingotières à 3 saumons
- 1 planeuse rotative Polytype avec aspiration
- 1 Ludlow Modèle M
- 1 comparateur Polytype
- 1 appareil à mise en train 3M-Modèle MR2

Meubles métalliques Touswiss

- 5 à rouleaux + 2 tiroirs, 67,5 x 67,5 x 100 cm.
- 4 à ais (plateaux sur roulements à billes), 90 x 63 x 100 cm.
- 3 à 2 rangées de galées, 90 x 63 x 100 cm.
- 3 à diverses combinaisons 90 x 63 x 100 cm.
- 1 à 1 rangée de galées, 42 x 55 x 100 cm.

17 lingotiers divers

Le tout à très bas prix

Convieraient pour entreprises artisanales

Prière de s'adresser à l'Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA - Rue Neuve 14
Téléphone (039) 21 11 35, interne 254

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

BELLE, INDÉPENDANTE, meublée, part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85

A vendre

UN DÎNER, 1 aspirateur «Lux», 1 machine à coudre «Singer». Cause départ. Tél. (039) 26 79 24.

LIVRES Silva, Avanti, Mondo, première édition, parfait état, prix intéressant. Tél. (039) 23 41 63 de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 h.

MOBILIER: Canapé capitonné 3 places et 3 fauteuils, salle à manger complète noyer massif. Chambre à coucher complète style 1925. Réelles occasions en excellent état. Tél. 039/23 64 09 heures repas.

POUSETTE avec pousse-pousse châssis (Peg), 1 chaise auto, 1 chaise combinée (youpala), 1 parc rectangulaire et divers objets. Bon état. Le tout Fr. 250.-. Tél. 039/23 62 16.

Perdus et trouvés

ÉGARÉ grand matou tigré gris, légèrement jaunâtre sous le ventre, répondant au nom de Gribouille. Quartier Est, ville. Tél. (038) 31 53 55.

Chiens - Chats à donner

CHATS à donner contre bons soins. SPA, tél. 039/23 50 52.

LE LOCLE

A vendre

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Siemens en bon état. Tél. (039) 31 50 96.

POTAGER COMBINÉ bois-électrique. Belle occasion. Tél. (039) 36 11 61.

Demandes à acheter

1 BALANCE à poids jusqu'à 10 kg. Tél. (039) 31 38 14 dès 19 h.

J'ACHÈTERAIS PETIT CHAR à 4 roues, bon état. Tél. (039) 31 38 14 dès 19 h.

APPARTEMENT À LOUER

A LOUER pour le 1er mai ou date à convenir:

1^{er} appartement de 2 pièces, sis Président-Wilson 15

appartement de 3 pièces, sis Breguet 19, 4e étage, tout confort

studio, sis Crêt 1, 9e étage

appartement de 3 pièces, complètement rénové, sis Puits 29

Pour tous renseignements, s'adresser à gérance Roulet-Bosshart, tél. 039/23 17 84

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront



Publicité intensive Publicité par annonces.



cherche à engager pour son nouveau Centre de Production, sis à Villeret

HORLOGERS

pour retouchés et décottage, au bénéfice d'une formation professionnelle complète, et expérience dans le domaine des montres électroniques souhaitée, ainsi que plusieurs

OUVRIÈRES DE TERMINAISON

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir

Les personnes à la recherche d'un emploi en usine, à plein temps, sont priées d'adresser leurs offres ou de se présenter à OMEGA, VILLERET, Grand-Rue 16, tél. 039/41 20 32



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.



Coupe Suisse Renault 5 elf.



C'est en compétition que la Renault 5 fait la preuve de sa fiabilité - et de sa maniabilité. Venez donc en tester une chez nous - et à l'œil.

Classement de la 1re course à Dijon

Rang	Nom	Temps
1.	Jacques Isler	27.28.34
2.	Willy Eberhard	27.28.37
3.	Silvio Berger	27.28.63
4.	Stephan Maerki	27.36.54
5.	Werner Dietrich	27.36.55
6.	Stefan Luescher	27.36.74

La prochaine course aura lieu à Hockenheim les 26/27 avril 1980

La coupe Suisse Renault 5 elf est disputée sur des Renault 5 Alpine de série, équipées spécialement. La saison 1980 comprend en tout 10 courses.

Garage P. Ruckstuhl S.A. - La Chaux-de-Fonds
54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 03 —
Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 —
Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 —
Courtelay: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

RENAULT

La meilleure solution.

Publicité intensive - Publicité par annonces.



Jeune fille cherche place d'apprentie:

EMPLOYÉE DE COMMERCE

Tél. 039/31 52 86, aux heures des repas



Voyages CFF

Dimanche 13 avril
Une des traditions de l'Emmental
Buffet campagnard 63.-
Train et repas compris 55.-

Dimanche 20 avril
Lac de Zoug 46.-
Train et bateau 36.-

Dimanche 27 avril
A la rencontre du folklore suisse!
Landsgemeinde à Appenzell 52.-
Petit-déjeuner compris 40.-

Dimanche 4 mai
Asperges à gogo 77.-
Train, car et repas de midi compris 63.-

* Prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 41 14

Villes d'Europe à la carte

Arrangements forfaitaires de fin de semaine pour 1 à 3 nuits
Amsterdam dès Fr. 195.- Prix au départ de la frontière suisse
Hambourg dès Fr. 195.- Billets de correspondance à tarif réduit
Munich dès Fr. 90.- Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

abc cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

centre de culture **abc** Serre 17, tél. 039 23 72 22

20 h. 30 Location
dès 19 h. 45
Guildes du Film
version or.
16 ans

AU FIL DU TEMPS
De Wim Wenders, réalisateur de «L'ami américain». Avec Rüdiger Volger, Hanns Zischler, Lisa Kreuzer.
Dès ce soir et jusqu'à dimanche 13 avril.

Un chauffeur de poids lourds dépanneur en appareils de cinéma, assiste à la tentative de suicide d'un homme que se précipite avec sa voiture dans une rivière. Cette rencontre, simple, amicale, les conduira à errer de ville en ville, le long de la frontière des deux Allemagnes. Un des plus beaux films du cinéma allemand.

Prochainement: cinéma: LES INDIENS SONT ENCORE LOIN, de Patricia Moraz, en reprise parallèlement à la sortie de son tout dernier film.

Du 17 au 20 avril.
cabaret: BENEDICT GAMPERT. Vendredi 25 avril

Multiplés facettes de l'industrie suisse

Saviez-vous que la plupart des articles en vente à l'ABM sont de provenance suisse? En effet, l'ABM collabore depuis plus de 20 ans déjà avec des entreprises de l'industrie suisse.

Au cours de ces prochaines semaines, nous souhaitons vous faire mieux connaître, par des annonces spéciales, quelques-unes de ces maisons et leurs produits. Sous le titre «Multiplés facettes de l'industrie suisse», nous vous présenterons essentiellement des articles d'usage courant. Vous pourrez ainsi vous en convaincre une fois de plus: ABM vous offre la qualité à des prix raisonnables. La qualité suisse.

CONCOURS

Gagnez un voyage en Suisse à la carte. Vous trouvez dès maintenant, dans chacune des 39 filiales ABM, des bulletins de concours. Tentez votre chance. Vous pouvez gagner un magnifique voyage en Suisse, que vous organiserez à votre gré, ainsi que de nombreux bons d'achat. Bien du plaisir et bonne chance!

ABM

Qualité suisse à prix raisonnables!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

A vendre magnifique

parcelle de terrain

à Montézillon entièrement équipée pour construction villa, 1563 m². Le m² Fr. 74.-.

Renseignements: Tél. 038/55 20 49

A VENDRE

Fiat SEAT 1430 Sport

année 1979, 11000 km. expertisée, garantie d'usine, (cause double emploi). Prix à discuter. Tél. (039) 26 99 87 à midi ou (038) 53 43 26 dès 19 heures.

A LOUER

VILLA NEUVE

arborisée, vue, grandes pièces, garage, grand dégagement, libre tout de suite. Bas Val-de-Travers. Ecrire sous chiffre GL 8591 au bureau de L'Impartial.

Quartier Hôpital, rue Philippe-Henri-Mathey 20

A louer dès octobre 1980

appartements de 4 1/2 pièces

tout confort, dans immeuble en construction.

Garages à disposition.

S'adresser à Gérancia S.A.

Av. Léopold-Robert 102 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 23 54 33

LA PREUVE PAR L'ACTE Travailleurs immigrés

Le POP soutient activement l'action contre la nouvelle loi sur le statut de saisonniers,

il participe à la récolte de signatures pour augmenter les droits des étrangers,

au Grand Conseil, il a déposé un projet de loi permettant aux étrangers d'être éligibles dans la commune de domicile,

il a favorisé la représentation des travailleurs immigrés dans certaines commissions communales, il organise chaque année le remplissage gratuit des déclarations d'impôt.

POP G. Berger

Cherche

coiffeuse-dames

Place stable.
Tél. (039) 22 24 03.

BURRI VOYAGES MOUTIER

Courses de plusieurs jours

Spécial Hollande

21-26 avril 6 jours Fr. 470.-/495.-

Tyrol

3-4 mai 2 jours Fr. 170.-/180.-

Spécial Hollande

5-10 mai 6 jours Fr. 470.-/495.-

Provence-Camargue-Gorges de l'Ardèche

15-18 mai (Ascension) 4 jours Fr. 345.-

Corse

7-14 juin 8 jours Fr. 845.-

Tyrol

14-15 juin 2 jours Fr. 170.-/180.-

Provence-Camargue-Côte d'Azur

16-22 juin 7 jours Fr. 575.-

Circuit de la Finlande

19 juillet-3 août 16 jours Fr. 1595.-

Vacances balnéaires

Lido di Jesolo

4-20 juillet Fr. 620.-/870.-

Lido di Jesolo

18 juillet-3 août Fr. 620.-/870.-

Riccione

19 juillet-2 août Fr. 785.-/820.-

Cattolica

19 juillet-2 août Fr. 770.-/835.-

Costa Dorada (Espagne)

Ca'afell Playa 10 jours Fr. 515.-/595.-

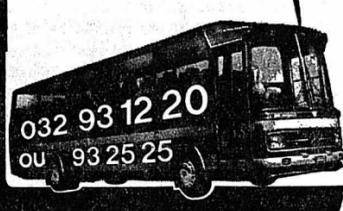
pension complète 17 jours Fr. 780.-/935.-

Canet Plage Perpignan (France)

demi-pension 10 jours Fr. 745.-/765.-

17 jours Fr. 1240.-/1285.-

Demandez nos programmes détaillés ou inscription directement auprès de votre agence de voyage.



Aurora Service
Ecluse 31,
2000 Neuchâtel
cherche

électro-mécanicien

pour entretien machines de restaurant

Tél. 022/29 70 35 ou écrire case postale 329, 1211 Genève 11

A vendre

4-5 tonnes de foin

HD première qualité

Tél. 039/31 69 23 (heures des repas)

Garages

béton armé, toit plat. Fabrication suisse! Grandeur standard seulement Fr. 4300.- Grandeur utilitaire seulement Fr. 5300.- Garages enterrés à prix très avantageux. Réservez tout de suite!

Prix de courte durée! Uninorm, Lausanne, 021/37 37 12

QUELLE PERSONNE

habitant Le Locle ou La Chaux-de-Fonds donnerait des COURS DE SUÉDOIS pendant la journée? Ecrire sous chiffre 91-158 aux Annonces Suisses SA, ASSA 2300 La Chaux-de-Fonds

Toutes des marques

RÉPONDEUR DE TÉLÉPHONE

Service Vente - Leasing
KATEL AG
Neuchâtel
Tél. 038/24 75 01

MISE DE BÉTAIL ET DE CHÉDAIL

Pour cause de fin de bail, M. Charles Bauer, Les Roulets 206, La Chaux-de-Fonds, fera vendre par voie d'enchères volontaires, devant son domicile, le

mardi 22 avril 1980 dès 9 h. 30

Chédail (0930)

1 tracteur Ford Economy 1977, 410 heures - 1 autochargeuse Steyer Hamster 17 m³ avec couteaux - 1 souffleur Taurus K4, 10 cv, 7,50 m, de tuyaux Ø 40 cm. distributeur - 1 machine à apprêter de foin Portana - 1 pirouette Fahr KH 40 - 1 andaineur Fahr porté KS 80 D - 1 épandeur à fumier Agrar 2 m³ - 1 lot de tuyaux à purin 250 m. Ø 62, Ø 72 - 1 grue Leon T 350 portée - 1 citerne à eau 1200 l. - 2 abreuvoirs - 1 char à pneus - 1 remorque à 1 essieu - 1 tombereau pour tracteur - 1 remorque à bétail 2 places - 1 char à lait à pneus pour 1 cheval - 1 glisse à fumier pour 1 cheval - 1 glisse à lait à bras - 1 charrette à lait - 1 machine à traire Alfa-laval VPU-18 L, 2 pots trayeurs - 1 auto-laveur - 1 refroidisseur Miele ½ cheval - boîtes et ustensiles pour le lait - 1 lot de piquets en bois et en fer - clôture électrique sur réseau - 1 bassin pour pâturage 500 l. - 1 lot de cloches - 1 petite scie à ruban avec moteur électrique - 1 moto pompe - 2 congélateurs ainsi que quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Bétail (1330)

15 vaches fraîches, prêtes et portantes pour différentes époques, 5 génisses de 9 mois à 2 ans
Troupeaux de races Simmental, pie noire et brune, bétail indienne de TBC et de Bang, exempt d'IBR, IPV
1 contrôle laitier sera effectué avant les mises.

Cantine à disposition

Vente au comptant et aux conditions préalablement lues.

Le greffier du tribunal: J.-Cl. Hess

JB

J. BONNET & Co.
Fabrique de boîte or et bijouterie
141, Numa - Droz tél. 22.22.25
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous engageons:

UNE OUVRIÈRE

pour notre département montage.

Habile et consciencieuse, ayant bonne vue pour divers travaux délicats de vissage et collage.

Faire offres écrites ou se présenter.

Fabrique d'horlogerie de la place engagerait tout de suite ou pour date à convenir:

EMPLOYÉE DE FABRICATION

ayant, si possible, déjà occupé poste semblable dans l'horlogerie.

Connaissant la dactylographie et l'anglais ou l'allemand.

Ecrire sous chiffres DS 9090, au bureau de L'Impartial.

APPARTEMENTS A LOUER AU NOIRMONT

dans immeuble construit par PREHVOR
Fondation de prévoyance de l'industrie horlogère suisse

- construction tout confort
- appartements familiaux de 4 chambres, 108 m²
- appartements familiaux de 3 chambres, 97 m²
- tous les appartements comportent 2 salles d'eau
- cuisines (habituables) entièrement équipées
- caves et galetas
- parc souterrain pour voitures

Loyers mensuels:

- appartements de 4 chambres Fr. 500.- + charges
- appartements de 3 chambres Fr. 445.- + charges

Les appartements sont disponibles immédiatement ou pour date à convenir



Pour tout renseignement, s'adresser à la régie:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA,
Avenue L.-Robert 67,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/23 63 68 ou 23 63 69

Pour visiter, s'adresser à M. Jacoulot, concierge.

JEUNE SECRÉTAIRE BILINGUE

présentant bien, courtoise et consciencieuse, trouverait emploi, à temps partiel à la réception de

L'HÔTEL MOREAU

RELAIS ROUTIER CAFÉ DU PATINAGE

cherche

SOMMELIÈRE

pour début mai.

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 75 76

Pour faire face à la surproduction Les Suisses sont invités à manger plus de viande

Les congélateurs du pays regorgent de viande. Sept mille tonnes attendent preneur. La production, qui a fait un énorme saut en 1979, continue d'augmenter. Producteurs, bouchers, hôteliers, consommateurs se sont unis sur l'initiative de la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande. Les voici qui lancent une campagne dite solidaire, intitulée «Augmenter la consommation de viande fraîche – diminuer le stockage». Le but de cette campagne, évidemment: inciter la ménagère à inscrire plus de viande à ses menus, de la viande provenant si possible des quartiers de devant.

De notre réd. parlementaire à Berne, Denis BARRELET

Directeur de la coopérative, M. Oskar Buhler explique comment on en est arrivé là: depuis la fin de la guerre jusqu'au début de la récession, la production de viande indigène a crû plus lentement que la consommation. En 1972, la production de bœuf couvrait 68 pour cent des besoins et la production de porc 88 pour cent. Paysans et industriels ont flairé un marché inexploité. Le cheptel s'est accru.

Malheureusement, la consommation a commencé à baisser. On a pu réduire les importations. Mais cette marge de manœuvre n'était pas illimitée. D'autre part, alors qu'on pouvait espérer un temps que la production diminuerait, elle s'est au contraire fortement accrue de 1978 à 1979. L'accroissement a été de 11 pour cent ou de 12.000 tonnes pour le bœuf, de 2 pour cent ou de 5000 tonnes pour le porc, alors qu'elle demeurait pratiquement inchangée pour le veau. L'in-

production du contingentement laitier explique cette évolution, mais en partie seulement.

Aujourd'hui, 7000 tonnes de viande de bœuf sommeillent dans les congélateurs. Ce n'est pas trop préoccupant, dit M. Buhler, si l'on se souvient qu'au début des années 70, pour assurer l'approvisionnement du pays pendant toute l'année, on ordonnait un stockage de viande à saucisse étrangère atteignant jusqu'à 8000 tonnes.

Ce qui est plus inquiétant, c'est l'avenir. Selon les statistiques établies par Berne et portant sur 74 abattoirs du pays, la production de viande, cette année, augmentera aussi fortement qu'en 1979. Pour le premier semestre, il faut s'attendre avant tout à des excédents sur le marché du bœuf et du veau.

Depuis le début de l'année, les prix du marché sont tombés au-dessous de la limite inférieure du prix indicatif. Pour une vache, un bœuf ou une génisse, le producteur touche entre 20 et 45 centimes par kilo de poids vif au-dessous de la limite inférieure. Le prix de détail s'en est ressenti, et la consommation a été

stimulée, si bien que pour le premier trimestre de cette année, on a pu renoncer à un stockage de viande, malgré une surproduction assez importante. Il faut dire aussi que 800 tonnes ont pu être exportées, provisoirement. Mais un déséquilibre croissant est à craindre pour cette période d'après Pâques. D'où la campagne de promotion qui va être lancée, à grand renfort de publicité et de baisses de prix.

PROMESSES ET AVERTISSEMENTS

Les producteurs promettent de s'amender. A moyen et à long termes, ils veilleront à réduire le taux d'autoapprovisionnement du pays, déclare M. Buhler. Ce taux dépassait 95 pour cent pour chaque sorte de viande, l'an dernier. 85 à 90 pour cent pour le bœuf, 95 pour cent pour le veau et le porc – voilà qui serait normal. Les nouvelles mesures de la Confédération – réduction des importations fourragères, autorisations pour la construction d'écuries, limitation des effectifs d'animaux à l'engraissement – devraient renforcer cette adaptation.

Les consommateurs, en tout cas y comptent bien. Mme Monika Weber, présidente du Forum des consommatrices de Suisse allemande, souligne que la participation à cette campagne de toutes les grandes organisations de consommateurs gardera un caractère unique. Un problème urgent existe. La façon la plus avantageuse de le résoudre, tant pour la Confédération que pour le consommateur, consiste à accroître la consommation. Mais, pour la suite, les organisations de consommateurs demandent une révision immédiate de toute la politique agricole. «Le consommateur est repu. Il ne peut pas manger toujours plus», conclut Mme Weber.

Gavage par solidarité

Allez, les Suisses, un petit effort! On fait appel à votre solidarité. Ce seul mot devrait donner des ailes à votre fourchette. Ne rechignez pas! Mangez plus de viande!

Vous vous estimez bien nourris comme vous l'êtes? Ne soyez pas si horriblement égoïstes! Eleveurs industriels et fabricants de fourrages comptent sur votre bon cœur. Il y a bien encore une petite place dans votre estomac pour un steak supplémentaire. D'ailleurs, si vous n'avez plus faim, qui vous empêche de vous relever à minuit pour un repas de plus, aux chandelles? C'est charmant, vous savez.

On vous dit que vous mangez assez de viande comme cela? Faux. Vous n'en êtes qu'à 83 kg. 800 par tête et par année. Français, Allemands, Canadiens dépassent les 87 kilos. Américains, Australiens, Argentins vont jusqu'à 100 kilos. Prenez exemple!

Médecins et diététiciens mettent en garde contre la trop grande consommation de viande et ses conséquences pour l'équilibre entre les bases et les acides? Bla-bla-bla. N'écoutez pas ces esprits chagrins!

Quant à ces moralisateurs qui prétendent qu'une alimentation plus végétale serait aussi plus conforme aux exigences de l'écologie et ferait meilleure figure à côté de la famine du tiers monde, ils vivent sur une autre planète. Laissez-les-y!

N'hésitez plus! Car les organisations de consommateurs elles

aussi se joignent à cet appel. Elles l'ont bien compris: si la montagne de viande ne disparaît pas, il vous en coûtera, en impôts et en augmentations de prix. Alors, par intérêt pour votre porte-monnaie aussi, mangez, mangez plus de viande!

Vous trouverez de succulentes recettes chez votre fournisseur habituel, et aussi des prix imbattables lors de la semaine du bœuf en avril, lors de la semaine du veau début mai.

Après, surtout, gardez vos bonnes habitudes de gros mangeur de viande! Car les producteurs – vous pouvez en être assurés – garderons les leurs. La nouvelle politique agricole demandée d'urgence par les organisations de consommateurs n'est pas pour demain. Certes, depuis le 1er janvier de cette année, le Conseil fédéral a la compétence de pénaliser les trop gros éleveurs de bétail et de fixer des plafonds par entreprise. Mais la période d'adaptation est très largement comptée. Elle peut aller jusqu'à 12 ans.

Alors, les Suisses, on ne saurait trop vous le souhaiter: bon appétit!

Denis BARRELET

PS: par mesure de rationalisation, l'auteur de ces lignes se permettra de les publier à nouveau prochainement, à peine modifiées, lorsqu'il sera question de la montagne de fromage, de beurre, d'œufs, de pommes, de pommes de terre, etc. Nul doute que les organisations de consommateurs, à ce moment-là aussi, seront de la partie.

Des avions suisses pour l'Amérique du Sud Un trafic qui transiterait par la Norvège

Selon l'agence France-Presse, des avions suisses destinés à plusieurs pays d'Amérique latine «transitent secrètement» par la Norvège. Depuis l'été 1979, ce trafic aurait porté sur huit PC-7 Pilatus destinés à la Bolivie, 12 au Guatemala et autant au Mexique. Le but de cette route inhabituelle, précise la dépêche d'AFP qui cite un quotidien norvégien, est de ne pas entrer dans l'espace aérien de «nombreux pays comme la Grande-Bretagne qui s'oppose à la livraison de ces appareils à des dictatures d'Amérique latine».

Un dernier vol aurait eu lieu pendant le week-end de Pâques. Quatre appareils fabriqués à Stans auraient ainsi gagné la Bolivie. L'agence France-Presse déclare que l'autonomie de vol des PC-7 peut être agrandie grâce à des réservoirs d'essence montables sous les ailes, mais ce dispositif permet également de «véhiculer des roquettes et du napalm».

UN ITINÉRAIRE TRADITIONNEL

Interrogée par l'ATS, l'usine de Stans s'inscrit en faux contre l'allégation de «route secrète». Depuis des années, les appareils Pilatus achetés par des clients sud-américains transitent par la Norvège, l'Islande, le Groenland, le Canada et les Etats-Unis. C'est un itinéraire tout à fait «traditionnel» qui s'explique pour des raisons logistiques.

L'autonomie des avions n'est pas suffisante pour permettre n'importe quel vol par-dessus l'Atlantique. Pour des raisons de sécurité, les vols sont annoncés plu-

sieurs semaines à l'avance (environ trois semaines). Cette précaution se justifie également du fait que les appareils empruntent parfois des aéroports militaires.

Il n'y a donc pas de «vols clandestins». Les responsables de l'usine n'ont pas connaissance d'une interdiction de vol au-dessus du territoire aérien britannique. De toute façon, il n'est pas question de survoler la Grande-Bretagne pour des livraisons en Amérique du Sud. Le vol durant le week-end pascal a bien eu lieu, mais l'entreprise n'a pas pu confirmer qu'il s'agissait d'une livraison à la Bolivie.

PRÉCISION DU DMF

De son côté, le Département militaire fédéral a rappelé qu'étant des appareils civils, les avions Pilatus échappent de toute façon à la législation fédérale sur les exportations de matériel militaire. Une expertise a déjà été faite et a confirmé que les avions Pilatus ne seraient être considérés comme des avions à caractère militaire.

(ats)

GENÈVE. – Le secrétaire général du Parti communiste portugais (pcp), M. Alvaro Cunhal, sera en Suisse, pour la première fois, la semaine prochaine.

M. Cunhal sera à la tête d'une délégation du pcp qui rencontrera, mardi et mercredi, de hauts responsables du Parti suisse du travail (pst)

D'abord vive le sport! La protection des travailleurs

♦ Suite de la première page

Au départ, dans le courant du 19e siècle, se généralise cette idée simple (mais nouvelle à l'époque) qu'il incombe à l'Etat d'établir des règles destinées à protéger les travailleurs, et de les faire appliquer. La Suisse peut être considérée comme un pionnier dans ce domaine. Mais un premier problème, intéressant parce qu'il est en train de réapparaître à un autre niveau, se révèle: tant que les cantons étaient compétents, les employeurs s'opposaient plus nettement qu'à un autre moment à toute mesure de protection, alléguant qu'elle serait coûteuse et qu'elle les placerait en position de faiblesse vis-à-vis de leurs concurrents de cantons moins protecteurs. On retrouve ce type de préoccupation au niveau européen. Par exemple, les diminutions de temps de travail seront plus facilement (moins difficilement plutôt) acceptées si tous les pays agissent de la même manière.

LE BUT

La tendance existe hélas trop souvent, d'oublier quel est le but des règles édictées de protection du travailleur: il s'agit de protéger le travailleur. Cela paraît évident; ce ne l'est pas pour tout le monde... Il arrive en effet que l'on veuille dans ce domaine réglementer les relations entre l'employeur et le travailleur. C'est une erreur, puisque ces relations relèvent d'un autre domaine du droit (celui du contrat de travail) et d'un autre système de mise en pratique. La confusion se fait fréquemment également avec des préoccupations relevant de l'emploi: elles sont du domaine de la politique économique, et pas celui de la police. Il s'agit, ici, pour l'Etat, d'intervenir unilatéralement, en faveur du salarié. Il le fera d'ailleurs d'office (les autorités décident souverainement de leur intervention). Les contrevenants seront punis, comme par exemple les conducteurs qui «brûlent» un feu rouge. Ce but ressort d'ailleurs tout-à-fait clairement de la Constitution fédérale: la règle d'attribution de la compétence de légiférer précise: «a) sur la protection des employés et ouvriers».

LOI SUR LE TRAVAIL

D'une certaine façon, on peut constater que le développement de la protection des travailleurs a surtout été, au niveau des règles légales, le résultat de l'activité de la Confédération (comme on le verra, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'application). Actuellement, le texte fondamental est la loi sur le travail de 1964, et ses trois ordonnances d'application. Elle est applicable à toutes les entreprises, en principe, avec évidemment quelques exceptions. Parmi celles-ci, la plupart des administrations fédérales, cantonales, et communales (étant admis que les fonctionnaires sont suffisamment protégés par leur statut); les entreprises agricoles (les salariés de l'agriculture ne sont tout simplement pas protégés); les «cadres», même dans les entreprises soumises (ils sont présu-

més pouvoir se défendre seuls); les membres de la famille de l'employeur (ils relèvent du droit de la famille et non du droit du travail). Les travailleurs à domicile sont soumis à une loi spéciale en passe d'être révisée. D'autres exceptions ont moins d'importance. Les sujets traités dans la loi sur le travail sont «classiques»: dans les pays industrialisés, ils sont presque toujours les mêmes: hygiène et prévention des accidents, durée du travail, protection des femmes (prière aux membres du MLF de lire tout l'article avant de protester) et des enfants, et dispositions d'exécution (problème global de l'inspection du travail).

HYGIÈNE ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le plus simple est de reproduire l'article de base dans ce domaine: «Pour protéger la vie et la santé des travailleurs et mettre le voisinage de l'entreprise à l'abri d'effets nuisibles ou incommodes, l'employeur est tenu de prendre

toutes les mesures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptés aux conditions d'exploitation de l'entreprise». Il s'agit là d'un principe de base que l'on retrouve formulé à peu près de la même manière dans la loi qui s'applique à la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents, et dans le Code des obligations (où la règle fonde non plus la base d'une surveillance de l'Etat, mais celle de la responsabilité de l'employeur en cas d'accidents de travail).

La portée du principe est précisée dans des ordonnances et des directives spéciales. Notre propos n'est pas d'entrer dans les détails techniques; il nous suffira de dire que les connaissances actuelles sont bonnes, et que ce n'est pas tant la question «que peut-on faire pour protéger les travailleurs» qui se pose, mais plutôt «veut-on vraiment protéger les travailleurs?». (A suivre) Philippe BOIS

M-Renouveau Listes déposées

«M-Renouveau», mouvement de contestation «Pour une Migros démocratique et différente» a déposé mardi les listes de ses candidats aux élections de juin des Coopératives Migros, dans onze des douze coopératives régionales (exception: le Valais). Pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, ces élections auront ainsi lieu sur une large base. «M-Renouveau» a rassemblé 20.000 signatures en trois semaines.

Le mouvement a précisé dans un communiqué que le nombre requis de signatures n'avait pu être recueilli dans le délai légal que grâce aux jugements des Tribunaux de Zurich et de Winterthur qui avaient rendu possible la consultation des registres de coopérateurs. (ats)

En Indonésie M. Furgler en visite de courtoisie

Le conseiller fédéral Kurt Furgler a fait une visite de courtoisie hier à Djakarta au président et au vice-président de l'Indonésie, MM. Suharto et Malik. Venant d'Australie, le conseiller fédéral Furgler avait rejoint lundi à Singapour la délégation officielle suisse qui était à bord du DC-10 de Swissair à l'occasion du vol inaugural Kloten-Djakarta.

Bien que sa visite revête un caractère «privé», M. Furgler a été accueilli par M. Mujano, ministre indonésien de la Justice, lors de son arrivée à l'aéroport de Djakarta. M. Furgler était accompagné de nombreux représentants de l'économie et de la coopération technique. Ainsi que cela a été souligné lors d'une conférence de presse improvisée, c'est particulièrement dans ces deux domaines que la Suisse et l'Indonésie entendent approfondir leurs relations. (ats)

En quelques lignes...

BERNE. – «Pâques 1980» s'est terminée mardi soir à Berne. 60.000 chrétiens ont participé à 15 soirées organisées par l'Alliance évangélique. Ces soirées étaient placées sous deux thèmes: «Comment cela se passe-t-il avec Dieu?» et «Rien ne remplace la vie».

ZÜRICH. – Une «communauté de travail pour une radio chrétienne», dont le siège est à Au (ZH), figure parmi les nombreux organismes qui ont introduit une demande de concession pour un émetteur radiophonique, elle aimerait bénéficier d'émetteurs sur ondes ultra-courtes dans différentes régions de Suisse.

D'un bout à l'autre du pays

Hold-up mouvementé en Argovie Station d'essence dévalisée

Deux gangsters ont dévalisé mardi soir une station d'essence à Hunschwil (AG). Les malfaiteurs se sont introduits dans le bureau de la station sous prétexte d'y acheter des cigarettes et, après avoir «étendu» le pompiste d'un coup de poing, ils ont dérobé quelque 1400 francs de la caisse.

Les bandits se sont enfuis à bord d'une «Mini» qui les attendait le moteur en marche. Le pompiste a tiré trois coups de pistolet sur les fuyards; mais selon la police, les balles ont probablement raté leur but.

DOUBLE NAISSANCE AU ZOO DE BÂLE

En l'espace de trois jours, le Zoo de Bâle a fêté deux naissances chez ses pensionnaires camélidés: samedi la chamelle Selenga a mis bas un jeune mâle, et mardi Zita a été délivrée d'une jeune femelle. Quant au père, le chameau Wussu, il se porte à merveille.

CAMION MILITAIRE CONTRE TRAIN ROUTIER À BULLE

Un blessé et 70.000 francs de dégâts, c'est le bilan d'une collision, hier peu avant 6 heures à Bulle (FR), entre un camion militaire et un train routier. Un soldat stationné à Grandvillard, circulait au volant d'un camion militaire en ville de Bulle. Arrivé à un carrefour, son véhicule a glissé sur la route verglacée. Il a alors coupé

la route à un train routier qui circulait de Fribourg vers le centre de Bulle. Le conducteur du train routier, blessé, a été transporté à l'Hôpital de Bulle.

CONDUCTEUR ZURICHOIS ÉJECTÉ ET ÉCRASÉ

Un conducteur de 30 ans, M. Gabriel Grendene, de Dielsdorf (ZH), est mort mardi soir lors d'un accident de la circulation, près d'Adlikon (ZH). L'automobiliste est sorti de la route sur le côté droit de la chaussée. Il effleura un arbre et heurta frontalement un candélabre qui s'effondra. M. Grendene fut éjecté de son véhicule et rejeté sur la route. Il fut alors écrasé par deux voitures qui se succédaient et dont les conducteurs n'avaient pas remarqué l'accident. On ne sait pas encore si le malheureux était déjà mort avant d'être écrasé. (ats)

Vous avez peu de temps pour perdre du poids!

Alors, adoptez PROMPTEIN. Ces potages instantanés, riches en protéines, prêts en un clin d'oeil, sont la base idéale d'un repas léger. Et pas de lassitude avec PROMPTEIN (asperges, bolets, légumes). Si vous avez hâte de retrouver la silhouette de vos 20 ans: PROMPTEIN.

Vente exclusive en pharmacie
LABORATOIRE GOLAZ SA LAUSANNE

Demandez le dépliant Promptein avec sélection de menus.

PROMPTEIN.

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

A la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau (CAHP)

Problème crucial: le contingentement laitier

L'assemblée annuelle de la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau franc-montagnard (CAHP) s'est tenue, à Saignelégier, sous la présidence de M. Henri Huelin. Cette importante assemblée réunissant une cinquantaine de délégués a voté la résolution démontrant la ferme volonté de nos agriculteurs de s'opposer à l'introduction du contingentement laitier basé sur la production des années antérieures. D'autre part, on entendit les intéressants rapports des diverses commissions.

M. Huelin a salué la présence de MM. Jean-Marie Aubry, responsable de la vulgarisation; Georges Queloz, président de la Société d'agriculture des Franches-Montagnes; Raymond Baume, président de la Fédération jurassienne des syndicats chevalins; Daniel Gerber, président de la Fédération jurassienne de menu bétail; Raphaël Brahier, président de Juranico et Bernard Beuret, directeur de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon.

Les procès-verbaux présentés par M. Xavier Baume, La Chaux-des-Breuleux, ont été acceptés sans opposition.

«L'année 1980 n'a pas été sans difficultés pour notre agriculture de montagne» devait dire M. Huelin au début de son rapport. En effet, les problèmes n'ont pas manqué: que l'on songe en particulier à l'épizootie IBR-IPV qui a décimé plusieurs troupeaux du Haut-Plateau. A ce sujet, le président de la CAHP s'est plu à relever les bonnes relations entretenues avec le vétérinaire cantonal, le Dr Annaheim, dont les efforts ont permis de ne pas trop perturber l'écoulement du bétail au cours de l'automne.

Quant au contingentement laitier basé sur la production des années antérieures, que le Conseil fédéral se propose d'introduire dès le premier mai prochain, dans les zones de montagnes I et II, il représente un grave danger pour l'agriculture des Franches-Montagnes, affirme M. Huelin. La Commission de la production laitière a d'ailleurs élaboré un rapport circonstancié «afin de rendre attentifs les pouvoirs publics aux incidences néfastes d'un contingentement laitier trop restrictif sur l'économie de notre agriculture».

POUR UN MANÈGE

Le Comité de la CAHP s'est réuni une dizaine de fois au cours de l'année. Il s'est intéressé notamment à l'étude pour la création d'un manège aux Franches-Montagnes, afin d'assurer un développement à l'élevage chevalin. M. Jean-Marie Aubry a fait le point de la situation.

Nouveau président au fonds de bourses jurassien et biennois

Lors de l'assemblée générale du fonds de bourses jurassien et biennois tenue à Porrentruy sous la présidence de M. Bourquin, un nouveau président a été élu en la personne d'André Nicolet assistant social de Moutier qui remplace l'ancien président M. Schaffter. (kr)

A LA COMMISSION CHEVALINE

M. Raymond Baume releva que la CAHP a étudié en détail le projet de révision de l'ordonnance sur l'élevage chevalin. Il a informé l'assemblée, que cette ordonnance, qui devrait apporter plusieurs améliorations à la situation de l'élevage, pourrait entrer en vigueur cette année encore, après avoir reçu l'aval des Chambres fédérales.

La fédération jurassienne s'est opposée énergiquement à la décision de l'armée de réduire les troupes du train hippomobile. Elle a été appuyée par le conseiller aux Etats Roger Schaffter, qui a déposé une «question ordinaire» sur le bureau du Conseil des Etats, ainsi que par le député Georges Queloz, auteur d'une interpellation au Parlement jurassien.

M. Baume releva que le marché chevalin était un des seuls à n'avoir pas souffert de la surproduction. Les éleveurs francs-montagnards ont participé à diverses expositions et manifestations afin de favoriser la propagande pour notre cheval: à Bâle, Martigny, Neuchâtel, Véronne et ailleurs encore. On attend toujours le manège, «principal outil pour la mise en valeur de nos chevaux».

RAPPORT DE LA COMMISSION DE COMMERCIALISATION

Le contingentement et l'épizootie IBR-IPV ont perturbé le marché du bétail d'élevage et les prix ont fortement baissé, a déclaré M. Jean-Marie Aubry, dans son rapport. La mise de bétail prévue en octobre a dû être annulée, le nombre d'animaux annoncés étant trop faible, ce qui est regrettable. Il est à souhaiter qu'il en sera mieux en 1980.

PRODUCTION LAITIÈRE

M. Gabriel Cattin, le Boéchet rapporte au nom de la Commission de la production laitière. Les foires et marchés en 1979 ont été totalement désorganisés par suite de l'action conjuguée de l'épizootie IBR-IPV et des effets du contingentement en plaine, en particulier le transfert de l'élevage bovin dans cette zone ainsi que la chute des prix des produits d'élevage et de boucherie. Les seuls débouchés ont été la vente de bétail à l'étranger et les marchés d'élimination. Conséquence: l'agriculture franc-montagnarde s'oriente vers la production laitière.

La commission a aussi élaboré un rapport ayant trait aux graves conséquences prévisibles au cas où le contingentement laitier serait appliqué aux zones de montagnes I et II.

La commission s'est aussi préoccupée des possibilités de travailler sur place une quantité de lait plus impor-

tante, en construisant par exemple, une fromagerie. Malgré certains inconvénients, cette idée mériterait d'être plus largement étudiée.

LES COMPTES

Les comptes, présentés par M. Xavier Baume, ont été acceptés avec remerciements. Ils accusent une augmentation de fortune et le caissier se plait à relever que les membres, dans une grande majorité s'acquittent avec exactitude de leurs cotisations. Quant au budget 1980, qui laisse apparaître un léger solde actif - avec 4460 francs aux recettes et 4400 fr. aux dépenses - il a été adopté sans autre.

ACTIVITÉ 1980

La CAHP, déclara M. Jean-Marie Aubry, suivra attentivement l'évolution de l'économie laitière et continuera à s'opposer à toute forme de contingentement laitier (collectif ou individuel) en région de montagne. L'organisation d'une mise de bétail est prévue. On mettra l'accent sur des recherches de diversification des productions: remonte d'engraissement, élevage chevalin, production porcine ou végétale. Un nouvel élan devra être donné à l'étude pour la création d'un manège aux Franches-Montagnes.

Après quelques informations et discussions dans les divers, M. Huelin mit fin à ces importantes assises en adressant de vifs remerciements à toutes les personnes qui se mettent au service de l'agriculture du Haut-Plateau, en particulier à MM. Bernard Beuret et Jean-Marie Aubry de l'Ecole de Courtemelon. (ax)

Résolution

Réunie en assemblée des délégués à Saignelégier, la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau:

- constate que l'application du contingentement laitier en plaine a entraîné une dégradation du revenu paysan de montagne, due à la mévente du bétail d'élevage et de boucherie;

- affirme que l'introduction du contingentement laitier en montagne provoquera le déclin de cette région;

- confirme par conséquent sa volonté de s'opposer à tout contingentement laitier basé sur la production des années antérieures;

- relève que l'action entreprise par la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau a sensibilisé de nombreux milieux aux problèmes d'avenir des régions de montagne et que la solidarité paysanne a parfaitement joué dans le Jura;

- assure enfin les Franches-Montagnards que la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau défendra en permanence les intérêts des populations de montagne. CAHP

Prochaine ouverture à Porrentruy de «Expo-Ajoie»

Un objectif: 20.000 visiteurs

L'exposition régionale «Expo-Ajoie» est en train d'acquiescer ses lettres de noblesse. Pour la troisième fois, ce Comptoir ouvrira ses portes entre le 18 et le 27 avril prochains dans le décor de la patinoire couverte de Porrentruy. Une fête du commerce local en quelque sorte à laquelle les organisateurs ont désiré associer cette année les autorités cantonales et communales. C'est ainsi que le président du Gouvernement de la République et canton du Jura, M. Jean-Pierre Beuret sera présent pour couper le traditionnel ruban et prononcer une allocution officielle. Le député-maire de Porrentruy, M. Gabriel Theubet figurera au côté du directeur du Département de l'économie publique. Durant les dix jours d'ouverture, le comité d'organisation, présidé par M. André Marmy, espère accueillir quelque 20.000 visiteurs.

La paternité de cette exposition régionale revient à l'Union du commerce local (UCL) de Porrentruy. Aujourd'hui, les premiers exposants ont constitué une société afin d'assurer la pérennité de la manifestation. Voici une année, l'ancien président du comité d'organisation, M. Jean-Pierre Kuenzi, définissait parfaitement le

rôle de l'«Expo-Ajoie». «Il faut que nos concitoyens sachent qu'il est inutile de courir les grandes villes ou foires nationales pour y découvrir des articles et produits de qualité. Nos commerçants feront la preuve de leur dynamisme et de leur diversité». 1980 ne dérogera pas à ces principes. Un accent tout particulier a été mis cette année par les exposants sur l'animation et la démonstration dans les stands. La superficie mise à disposition des commerçants a encore augmenté. Elle dépassera 2000 m2 tout en accueillant 75 exposants. Trois restaurants sont prévus. Reste aux visiteurs à accourir en masse afin de prouver leur fidélité au commerce local et pour pulvériser le cap des 20.000 entrées. (lg)

LES EMIBOIS

Camion sur les rails !

Entre Les Emibois et Le Noirmont, jeudi matin, un accrochage s'est produit entre le chasse-neige et un camion. Ce dernier a été projeté sur les voies des CJ. Le trafic étant ainsi perturbé, des voyageurs des CJ ont dû être transportés en car en attendant que les rails soient dégagés. Heureusement, des dégâts matériels seulement. (x)

LES BOIS

Conférence missionnaire

Vendredi à la halle de gymnastique, le Père Christian Frésard, enfant du Noirmont parlera de son intéressante expérience vécue en Bolivie. (jmb)

Fanfare des cadets: recrutement de nouveaux membres

Comme toutes les années, la Commission des cadets de la Musique-Fanfare a décidé de mettre sur pied un cours de solfège à l'intention des garçons et filles dès l'âge de 10 ans qui s'intéressent à la musique. La première séance débutera le mardi 15 avril à 18 h. 45 au local de la fanfare dans la halle communale. Les responsables se feront un plaisir de répondre à toutes les questions. (jmb)

ROSSEMAISON

Réfection de la chapelle

L'assemblée de la commune bourgeoise de Rossemaison a été présidée par M. Aurèle Steulet. Il a notamment été voté un crédit de 40.000 francs pour la réfection de l'ancienne chapelle qui deviendra une salle polyvalente. Il a d'autre part été décidé d'augmenter le prix du mètre carré de terrain à bâtir de 2 francs pour les ressortissants bourgeois ayant habité 15 ans au moins la localité et pour les bourgeoises ayant perdu leurs droits par mariage. (kr)

Vie économique

Banque jurassienne d'épargne et de crédit + 10,2 % au bilan

Fondée en 1865, la Banque jurassienne d'épargne et de crédit, qui possède des guichets à Bassecour, Delémont, Porrentruy, Moutier et Saignelégier, a bouclé son 115e exercice, celui de l'année 1979, avec un total de bilan de 202,8 millions de francs, contre 184,1 millions pour l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 10,2%. Le bénéfice net se monte à 972.547 fr. Il sera proposé à l'assemblée générale de vendredi le versement d'un dividende inchangé de 12%. A noter que la Banque jurassienne d'épargne et de crédit contribue pour 100.000 fr. à la Société pour le développement de l'économie jurassienne. (ats)

memento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIER Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01. Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table of stock market data with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZURICH), stock names, and prices for April 8th and 9th.

Table of stock market data for Bâle and Zurich, listing various companies and their stock prices.

Table of exchange rates and bank services, including 'Cours indicatifs' and 'Communiqués par la BCN'.

Table of investment funds and indices, including 'FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS' and 'INDICE BOURSIER SBS'.

CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES



expert

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

Les «portables légers»...
pour donner une
bonne note au printemps!

Radiocassette JVC RC-232L

Une définition du son exceptionnelle grâce au haut-parleur à 2 voies, puissance de sortie 2,5 watts

Radiocassette 3 ondes, OUC, OM, OL.
Réglage automatique du niveau d'enregistrement; touche pause, compteur de bande. Secteur, piles, batterie auto. 35 x 24 x 10 cm.
Prix EXPERT léger

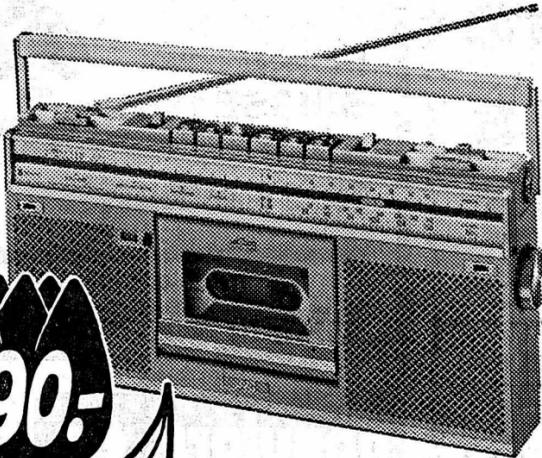


160.-

Radiocassette stéréo-biphonic JVC RC-S 5L

Super-plat et léger, ce radiocassette stéréo SLIM-LINE est un véritable bijou dans la classe des «portables». Avec 3 longueurs d'ondes, OL, OM, OUC stéréo!

Puissance de sortie 2 x 1,6 watt. Enregistrement avec 1 touche; arrêt automatique, repérage bande, avance/retour rapides, pause. Secteur, piles, batterie auto. 31 x 15 x 6,4 cm., poids seulement 2,1 kg. Un véritable radio-enregistreur «haute-mode»!



390.-

Prix EXPERT

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

biogöeri

La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23 - 25
Tél. 039/23 12 12

Cours de peinture paysanne, par
Véronique Fromentin



DECORFIN

le mercredi 16 avril 1980
à l'Hôtel Moreau

Avenue Léopold-Robert 45

Après-midi à 14 heures - Soir à 20 heures

Contribution aux frais, Fr. 12.—

Inscription et renseignements chez

ARA-COLOR

Balance 6 - Tél. (039) 22 44 24
La Chaux-de-Fonds



Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon S.A.

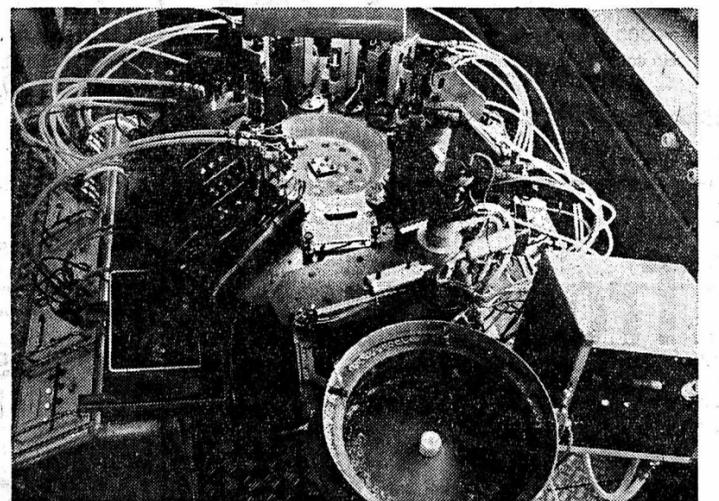
Située dans la campagne, à 15 km. de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, notre entreprise occupe 1600 personnes.

Pour la DIVISION MÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE nous désirons engager des

MÉCANICIENS DE PRÉCISION MÉCANICIENS ÉLECTRONICIENS

auxquels nous confierons l'exécution de travaux de montage et mise au point de machines automatiques destinées à la fabrication de pièces d'horlogerie et à l'assemblage de modules électroniques pour montres à quartz.

Les personnes intéressées par ces emplois sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone 038/53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.



BOUTIQUE POUBELLE

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

JEANS DÉGRIFÉ Fr. 39.-
PULLS dès Fr. 5.-
Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 9 h. à 17 h.

von gunten



Verres de contact
Certificat fédéral d'adaptateur
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

LES ARTISANS PERRET & PICCI

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE
Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)



fraîcheur MIGROS

fraîcheur proverbiale

Viande hachée

pur bœuf ou mélange bœuf-porc-veau

les 100 g. **.85** (au lieu de 1.—)

Ragoût de porc,

gros emballages de 800-1200 g. les 100 g. **1.05**

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

Articles de marque à prix ABM!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

A V I S

J'informe la clientèle que **MON MAGASIN**, rue du Stand 14, est fermé pour cause de transformations.

Je reste à votre disposition, pour tous travaux de rideaux, teinture murale, tapis, literie, rembourrage de meubles.

Dans l'attente d'une réouverture des nouveaux locaux, veuillez s.v.pl., vous adresser à l'atelier, rue du Doubs 55.

Francis FONTAINE
Tapissier-décorateur
Doubs 55
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 43 77

Roland BOURGEOIS
Biosthéticien
ouvre son

laboratoire d'analyses capillaires

Avenue Léopold-Robert 68 1er étage
Téléphone 039/23 65 55
Fermé le lundi, reçoit que sur rendez-vous

Grâce au trichogramme et aux analyses microscopiques nous décelons désormais les éventuelles carences de vos cheveux

SUISSE PLEINE DE COULEUR, SUISSE PLEINE DE VIE.

**FOIRE SUISSE 1980
BÂLE
19-28 AVRIL**

Billets de chemin de fer à tarif réduit

Carte d'entrée combinée Foire d'Echantillons et Grün 80, y compris un billet des Entreprises de Transports Bâlois Fr. 10.- seulement.

TV Hi-Fi THOMI

Numa-Droz 92
2300 la Chaux-de-Fonds
Un coup de téléphone suffit
039 23 85 23

**Publicité intensive -
Publicité par annonces.**

A louer CASES DE CONGÉLATEUR

100 l. Fr. 30.- par an
200 l. Fr. 60.- par an

A disposition cases de 500 l., 1000 l. et plus

S'adresser Au Coq d'Or
Place Neuve 8, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/22 26 76

popularis bonne idée 28

«à la carte»

La Sardaigne
Vol Swissair DC-9 au départ de Zurich. Survol des Alpes. Chaque samedi après-midi du 24 mai-4 octobre. Par exemple **Hôtel Smeraldo Beach**, 1 semaine demi-pension de **Fr. 818.-** à **1177.-** en sus. Supplément pour carburant Fr. 23.-

Demandez notre programme détaillé. Un coup de fil suffit. **039/23 48 75**

agence de voyages **popularis**

2300 La Chaux-de-Fonds Coop City

RESTAURANT DE LA PLACE

Rue Neuve 6 - La Chaux-de-Fonds
Vendredi 11 et samedi 12 avril

DANSE

avec l'orchestre «Fanfan le Myosotis»

CARREFOUR **HÔTELLERIE**

Hôtels - Restaurants - Bars

Offres et demandes
Tél. (038) 24 16 84, le matin

Troc amical

OUVERT À TOUTE LA POPULATION

Echange ou vente de vêtements d'été et de jouets

propres et en bon état, pour enfants et adolescents

à la Salle de Paroisse

Paix 124, La Chaux-de-Fonds

MERCREDI 23 AVRIL 1980
de 9 h. à 11 h. et de 16 h. à 18 h.:
Réception des vêtements en échange d'un bon

VENDREDI 25 AVRIL, de 15 h. à 17 h.:
Troc pour porteurs de bons
De 17 h. à 19 h., vente à tout venant

LUNDI 28 AVRIL, de 14 h. à 16 h.:
VENTE DU SOLDE
de 18 h. à 19 h.: Remboursement
des bons et reprise des objets invendus

Renseignements: tél. (039) 23 38 65

ASSOCIATION DES FEMMES PROTESTANTES Saint-Imier

MARCHÉ AUX PUCES

en faveur du fonds des orgues de la collégiale

Salle des Rameaux
Samedi 12 avril 1980 de 8 h. à 16 h.

A. BASTIAN

1032 Romanel sur Lausanne
Tél. (021) 35 01 94
TUBAGE DES CHEMINÉES
Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joints, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL.
S'introduit facilement par le haut de la cheminée, sans ouverture intermédiaire.

10 ANS DE GARANTIE - DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT.

Agence exclusive pour la Suisse romande et le Tessin.

JEUNES FILLES «AU PAIR»

désirées dans familles anglaises.
Séjour de 3 à 12 mois.
Renseignements: Just the Job, 32 Dovedale Road, NOTTINGHAM, Angleterre, tél. 00 44 602 23 11 77.

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

pour homme

vert, imitation caoutchouc, semelle profilée
39 / 46

12.-

magasin populaire **mp** **rix populaires**

YVERDON, LA CHAUX-DE-FONDS, CENTRE JUMBO

En Coupe des champions, sérieuses options espagnoles et britanniques

Real Madrid a battu SV Hambourg, 2-0

Stade Bernabeu, 120.000 spectateurs. — ARBITRE, M. Vojtech Christov (Tchécoslovaquie). — MARQUEURS: 67e Santillana 1-0; 79e Santillana 2-0. — REAL MADRID: Remon Garcia; Camacho, Pirri, Sabido, Angel; Del Bosque, Perez Garcia, Stielike; Juanito (Roberto Martinez à la 87e minute), Santillana, Cunningham. — SV HAMBURG: Kargus; Kaltz, Nogy, Jakobs, Hidien; Hartwig, Keegan, Magath; Reimann, Hrubesch et Milewski.

DERNIER QUART D'HEURE FATAL AUX ALLEMANDS

Après avoir paru dominer leur sujet durant une heure de jeu, les Allemands de SV Hambourg ont concédé deux buts au cours de la dernière demi-heure, dans le match aller de leur demi-finale de la Coupe d'Europe des champions, au stade Bernabeu devant 120.000 spectateurs. Les Madrilènes ont affiché une

réelle supériorité dans l'entrejeu, grâce à l'action de Stielike et Del Bosque, lesquels prirent le pas sur leurs adversaires directs Magath et Hartwig. L'Anglais de coureur Cunningham se montrait l'attaquant le plus dangereux. Il éclipsait son compatriote Kevin Keegan; le footballeur européen numéro 1 de 1979 fut neutralisé de surprenante façon par un néophyte de 19 ans, le blond Perez Garcia. Les trois autres atta-

quants hambourgeois, Reimann, Hrubesch et Milewski, eurent également un comportement fort discret.

PIRI TOUJOURS LÀ !

Parmi les Espagnols, avec le trio Stielike, Del Bosque et Perez Garcia, le capitaine Pirri (35 ans) contribua à la bonne assise de l'équipe. Aux côtés de Cunningham, l'avant-centre Santillana fit valoir son opportunisme en marquant les deux buts.

A la 67e minute, sur un centre aérien, Santillana exploitait une maladresse adverse. A la 79e minute, l'avant-centre parachevait un remarquable travail préparatoire de Stielike, lequel avait débordé jusqu'à la ligne du fond, attirant le gardien avant de redonner en retrait. Trois minutes plus tôt, une reprise de volée de Cunningham avait ébranlé la barre transversale.



L'Allemand Magath (à droite) aux prises avec Stielike du Real de Madrid. (Béline AP)

Nottingham Forest - Ajax Amsterdam, 2-0

City Ground, 31.240 spectateurs. — ARBITRE: M. Daina (S). — MARQUEURS: 33' Francis et 59' Robertson (penalty). — NOTTINGHAM FOREST: Shilton; Anderson, Lloyd, Burns, Gray; McGovern, Bowles, O'Neill; Francis, Birtles, Robertson. — AJAX AMSTERDAM: Schrijvers; Bøve, Krol, Zwamborn, Wijnberg; Schønmaker, Jensen, Arnesen, Lerby; La Ling (Bonsink à la 49e), Tahamata.

MÉFORME HOLLANDAISE ?

En aucune façon, Ajax n'a justifié sa flatteuse réputation. Face à une formation anglaise bien loin de son meilleur rendement, les Hollandais ont fait pâle figure. Battus 2-0 (mi-temps 1-0), ils n'ont pratiquement jamais inquiété Shilton.

Au City Ground, les 31.240 spectateurs ont vécu une terne soirée. La première mi-temps fut particulièrement insipide. Au cours de la seconde période, alors que les Néerlandais avaient perdu leur seul attaquant dangereux (La Ling), les boys de Brian Clough forcèrent un peu l'allure afin de creuser un écart suffisant. Ils durent se contenter finalement d'un avantage de deux buts. Cette marge de sécurité ouvre de bonnes perspectives de qualification pour la finale de la Coupe d'Europe des champions. En effet, les Britanniques ont démontré, jusqu'ici, une étonnante aisance dans leurs matchs à l'extérieur.

Malgré la surveillance de Bøve, Trevor Francis fut à nouveau l'élé-

ment le plus remuant du compartiment offensif de Nottingham. Après avoir signé la première action dangereuse (10e), l'international anglais ouvrait le score à la 33e minute, lors du huitième corner de l'équipe locale. Un but heureux. Le centre de Robertson était dévié maladroitement par Larby devant la cage de Schrijvers. Dix minutes plus tôt, le gardien hollandais avait eu une sortie courageuse dans les pieds d'O'Neill. Ce dernier se révélait très actif en seconde période.

A la 59e minute, sur un retour de Francis, le stoppeur Zwamborn ratait son contrôle de balle, touchait le ballon de la main et l'arbitre suisse, M. André Daina (excellent) sifflait un penalty que Robertson transformait. Si l'on excepte un tir du Danois Lerby à la 74e minute, bien arrêté par Shilton, la réaction hollandaise était inefficace. Le «libero» Krol, excellent dans les exercices de tempérisation, n'affichait pas sa force de pénétration habituelle. Le petit ailier Tahamata était lui aussi décevant.

Entre clubs allemands en Coupe de l'UEFA

Bayern Munich - Eintracht Francfort 2-0

Stade olympique, 10.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Padar (Hon). — BUTS: 50' Hoeness 1-0; 76' Breitner (penalty) 2-0. — NOTES: Hoeness a marqué le 200e but du Bayern en Coupe d'Europe. — BAYERN MUNICH: Junghans; Weiner, Dremmler, Augenthaler, Horsmann; Kraus (46e Niedermayer), Durnberger, Breitner; Oblak (46e Janzon), Hoeness, Rummenigge. — EINTRACHT FRANCFORT: Funk; Pezzey, Muller, Koerbel, Lorant; Neuberger, Hoelzenbein, Borchers; Nachtwelch, Karger, Lorant.

Durant 45 minutes, Bayern Munich a séché devant le problème posé par la défense regroupée d'Eintracht Francfort: finalement, l'entraîneur Csernai s'est résolu à jouer son «joker» Janzon dès la pause. Bien lui en prit: à la 50e minute, Janzon permettait à l'avant-centre Hoeness d'ouvrir la marque et à un quart d'heure du coup de sifflet final, Pezzey abattait ce même Janzon dans les 16 mètres. Le penalty transformé par Breitner donnait une victoire par 2-0 (0-0) au Bayern Munich en match aller des demi-finales de la Coupe de l'UEFA. Une option indiscutable sur la qualification au terme de cette rencontre assez terne et jouée devant 10.000 spectateurs seulement au Stade olympique.

Eintracht Francfort, par rapport à ses dernières sorties en Bundesliga, est

apparu plus séduisant. Certes, il se confina longtemps en défense mais sut également se montrer dangereux dans ses contres. La réussite ne lui sourit pourtant pas. C'est ainsi qu'il ne put obtenir ce but à l'extérieur tant recherché. Il faillit bien le récolter lorsque, à la 59e minute, Pezzey de la tête battait le gardien Junghans. Mais l'envoi du défenseur autrichien s'écrasa sur la barre transversale. Et quand Borchers mit la balle au bon endroit, il se trouvait en position de hors-jeu.

Au sein de la formation bavaroise, si Janzon a tenu la vedette, le défenseur

au Neckarstadion devant 40.000 spectateurs, Stuttgart a en effet gagné par 2-1 (0-0) face à son rival de la Bundesliga, qui avait ouvert la marque à la 72e minute, sur un contre, par son avant-centre Nickel. Mais à la 85e minute Ohlicher obtenait l'égalisation avant que, trois minutes plus tard, Volkert, dont c'était la rentrée après une longue période d'absence due à une blessure, ne donne la victoire à Stuttgart. Une victoire qui sera peut-être un peu courte dans l'optique du match retour.

Ce succès étriqué est parfaitement mérité. Sous les yeux de son ancien — et nouvel — entraîneur Jurgen Sundermann, Stuttgart a en effet souvent porté le jeu dans le camp de son adversaire.

Mais Moenchengladbach, au sein duquel le jeune Matthaeus neutralisa parfaitement le régisseur Hansi Muller, commit deux erreurs en fin de ren-

Tâches difficiles en vue pour les Français et les Britanniques

Nantes - Valence, 2-1 en Coupe des Coupes

Stade Marcel-Saupin, 25.000 spectateurs (guichets fermés). — ARBITRE, M. Eschweiler (RFA). — BUTS: 27e Baronchelli 1-0; 55e Kempes 1-1; 80e Baronchelli 2-1. — NANTES: Bertrand-Demanès; Michel, Bossis, Rio, Tusseau; E. Trossero, Muller (77e V. Trossero), Rampillon (72e Touré); Baronchelli, Pecout, Amisse. — VALENCE: Pereira; Tendillo, Carrete, Arias, Botubot; Solsona, Saura, Bonhof; Castellanos, Kempes, Pablo.



Le Nantais Pecout (au premier plan) est surveillé de très près par l'Espagnol Solsona. (Béline AP)

OCCASIONS MANQUÉES PAR LES NANTAIS

Au stade Marcel-Saupin, qui affichait complet pour la circonstance, Nantes a laissé passer sa chance: certes, les Nantais ont battu Valence 2-1 (mi-temps 1-0) en match aller des demi-finales de la Coupe des vainqueurs de Coupe. Mais ce succès, un peu court dans l'optique du match retour, aurait dû être beaucoup plus net aux dépens de cette formation espagnole qui n'était venue en France visiblement qu'avec l'ambition de limiter les dégâts. Et les Nantais se sont donnés les moyens de triompher plus nettement, mais ils ont gâché des chances incroyables, par maladresse ou malchance.

C'est ainsi que Baronchelli, par ailleurs auteur des deux buts nantais, a manqué une chance en or à la 38e mi-

nute, lorsque, démarqué par Amisse, il se trouva seul face au gardien Pereira. Auparavant, Baronchelli avait détourné hors de portée du gardien ibérique un coup franc botté par Michel (27e minute). Ce même Baronchelli put battre une deuxième fois le gardien espagnol à la 80e minute, sur une reprise de la tête consécutive à un centre de Bossis. Mais, dans l'interval, Kempes lança en profondeur un tir qui fut neutralisé par le meilleur buteur du «Mundial» 1978 (55e minute).

Une minute avant cette égalisation, c'est Rampillon, au terme d'une belle action menée avec Amisse, qui avait tiré sur le poteau des buts de Valence. Et à la dernière minute enfin, Toure, entré en cours de partie pour Rampillon, rata lui aussi une occasion de creuser la marque en mettant à côté

des buts son envoi décoché dans d'excellentes conditions. Les Nantais ont pourtant eu le mérite d'assurer l'essentiel du spectacle dans cette rencontre pratiquement à sens unique.

Arsenal - Juventus, 1-1

Au stade de Highbury, en présence de 50.000 spectateurs, la Juventus a fourni une nouvelle preuve de sa capacité de résistance au niveau européen. Les Turinois ont pris une option pour la qualification en finale: ils sont parvenus à tenir en échec Arsenal, 1-1 (mi-temps 0-1), qui partait grand favori.

L'entraîneur transalpin Trapattoni avait échafaudé une tactique ultra-défensive. Il avait confié le numéro 10 à son arrière Gentile. A la 11e minute, l'arbitre hollandais Corver accordait un penalty à la Juventus que Cabrini transformait. Les arrières Devine et Walford avaient arrêté irrégulièrement Bettega qui allait seul au but.

Pour un foul grossier envers Brady, Tardelli était expulsé avant la pause. A la 20e minute, victime d'une agression de Bettega, O'Leary avait été transporté hors du terrain. L'attaquant écossais fut averti. Causio et le Britannique Sunderland voyaient également l'arbitre sortir le carton jaune.

La rencontre se terminait dans la confusion, avec une égalisation à cinq minutes de la fin, à la suite d'un autogoal de Bettega (!). En jouant longtemps à 10, la Juventus obtenait un résultat inespéré.

Stade de Highbury, 50.000 spectateurs. — ARBITRE, M. Corver (Hollande). — MARQUEURS: 11e Cabrini; 85e Bettega (autogoal). — ARSENAL: Jennings; Devine, Young, O'Leary (Rice à la 20e minute), Walford; Talbot, Brady, Price; Sunderland, Stapleton, Rix. — JUVENTUS: Zoff; Cuccureddeu, Scirea, Brio, Cabrini; Furino, Tardelli, Gentile; Causio, Bettega, Marocchino.

Résultats des demi-finales

Voici les résultats des matchs aller des Coupes européennes de football (les rencontres retour auront lieu les 22 et 23 avril):

COUPE DES CHAMPIONS: Real Madrid - SV Hambourg 2-0 (0-0); Nottingham Forest - Ajax Amsterdam 2-0 (1-0).

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE: Arsenal - Juventus 1-1 (0-1); Nantes - Valence 2-1 (1-0).

COUPE DE L'UEFA: Bayern Munich - Eintracht Francfort 2-0 (0-0); VfB Stuttgart - Borussia Moenchengladbach 2-1 (0-0).

Augenthaler, souvent à l'attaque, et le demi Duernberger se sont également distingués. Par contre les «vedettes» Breitner et Rummenigge ont sombré dans l'anonymat: le premier a nettement perdu son duel au milieu du terrain avec l'expérimenté Hoelzenbein tandis que le second était parfaitement mesuré par Lorant.

VfB Stuttgart - Moenchengladbach 2-1

En inscrivant deux buts au cours des cinq dernières minutes, VfB Stuttgart a évité de concéder une défaite sur son terrain à Borussia Moenchengladbach: en match aller des demi-finales de la Coupe de l'UEFA,

contre: sur un corner tiré par Volkert, Ohlicher put en profiter. Et après que Del Haye ait gâché une excellente chance de but, Boedeker commettait une faute sur Ohlicher dans la surface de réparation. Volkert ne se faisait pas faute de transformer le penalty.

Neckarstadion, 40.000 spectateurs. — ARBITRE: M. Courtney (GB). — BUTS: 72' Nickel 0-1; 85' Ohlicher 1-1; 88' Volkert (penalty) 2-1. — VfB STUTTGART: Roderer; Holcer, Martin (85' Ruhle), Bernd Foerster, Elmer; Hattenberger, Kelsch, Muller; Schmider (58' Klotz), Ohlicher, Volkert. — BORUSSIA MOENCHENGLADBACH: Kneib; Hannes, Fleer, Schaeffer, Boedeker; Matthaeus, Schaefer, Nielsen (80' Klinkhammer); Del Haye, Nickel, Lienen (73' Kùlik).



Stade de La Charrière
Samedi 12 avril à 20 h.

DERBY ROMAND
avec le nouvel éclairage

LA CHAUX-DE-FONDS
CS CHÊNOIS

Faites confiance aux «Meuqueux», qui mettront tout en œuvre pour gagner CE MATCH CAPITAL. L'équipe a besoin de vos encouragements, venez nombreux la soutenir...

Cuisses de poulet

étr.,
congelées

le kg **5.50**

Fraises

étr. Pour un succulent dessert!
Le godet 230 g

1.90

100 g -.83



Vermouth Martini rouge et blanc

par litre

8.80



avec 100 points Silva

Astra 10

Graisse végétale avec 10% beurre

450 g

3.10



Roco Gratin
Couvert de fromage, prêt à gratiner au four!
Lasagne Cannelloni
400 g **3.50** 400 g **3.50**
au lieu de 4.50 au lieu de 4.45



Bircher-muesli <Fini>
Le bircher-muesli biologique prêt à servir, riche en vitamines C
400 g **1.95**
au lieu de 2.65

Omo nouveau!

Lessive complète jusqu'à 95°

5 kg

14.50



waro
+
AMARILLO

Nouveaux cours

pour débutants

Début: dès avril 1980. Inscription dès maintenant!
Tél. (032) 22 60 29, de 9-12 et 14-19 heures

Méthode directe - professeurs diplômés enseignant dans leur langue maternelle - petites classes, 6 à 12 élèves.

4 x par semaine, 64 heures en 8 semaines
FRANÇAIS Lu + je 17.50-19.25

2 x par semaine (durée illimitée)
FRANÇAIS ma + je 19.30-21.00
ANGLAIS lu + je 19.30-21.00

1 x par semaine (durée illimitée)
ANGLAIS me 19.30-21.00, lu 09.30-11.20, me 14.00-15.50, je 17.50-19.25, ve 19.30-21.00
FRANÇAIS ma 17.50-19.25, ve 17.50-19.25
ITALIEN ma 14.00-15.50, je 17.50-19.25
ESPAGNOL je 19.30-21.00, ve 17.50-19.25

Cours pour élèves avancés:
Espagnol, italien, anglais, allemand, français, etc.
Leçon d'essai gratuite. Début à tout instant.

CIP - 120
120 leçons privées en 4 ou 6 semaines, la meilleure compensation à un séjour à l'étranger.

Cours de vacances à l'étranger
Angleterre, Allemagne, France, etc.

le monde des langues - les langues du monde

ecole de langues 2502 Bienne
rue Centrale 63
Tél. (032) 22 60 29

Voulez-vous gagner davantage ?

Nous cherchons quelques **représentants**

(activité précédente peu importante) pour la vente de nos articles de marque de première classe dans les rayons livres
Nous demandons:

- assiduité et engagement total
- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- revenu de garantie, frais et commission
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre 14 833 Rb OFA Orell Füssli Annonces, case postale 5401 Baden.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ Date de naissance: _____ LI
Localité: _____ Etat civil: _____
Tél.: _____ Profession: _____

Entreprise du Jura bernois cherche pour son département décolletage

chef d'atelier

ayant quelques années de pratique et connaissant les décolleteuse poupées mobiles et poupées fixes, ainsi que les multibroches

Ecrire sous chiffre 06-980 015 à Publicitas SA, Dr- Schwab 3, 2610 St-Imier.

CLINIQUE DES FORGES
La Chaux-de-Fonds
cherche
tout de suite ou pour date à convenir

1 employée de maison
1 cuisinière

pour remplacement du 1er juin au 1er août 1980.
Prière d'écrire au secrétariat Tél. (039) 26 95 66 de 8 h. à 11 h. et de 15 h. à 18 h.

Nous cherchons pour début juillet un

jeune homme

sorti de l'école, comme aide pour une ferme agricole et laitière. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.

H. R. Wegmüller, Kosthofen 3055 Suberg, tél. (032) 84 53 35

Annances Suisses SA transmettent vos annonces à tous les journaux

HARTMANN
Le spécialiste des volets à rouleau et stores.
Réparation et service pour tous les modèles.
HARTMANN+COISA
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 31.44.53

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfli 97, 6004 Lucerne

A vendre, à BEVAIX, dans magnifique cadre de verdure, vue panoramique imprenable sur le Littoral neuchâtelois et les Alpes,

VILLA

de style campagnard et rustique de 6 1/2 pièces, grand salon, avec cheminée, cuisine agencée, 3 salles d'eau, chambres mansardées, pourtraiton apparente, fond en malons de Provence.
Construction très soignée.
Seiler & Mayor SA,
Promenade-Noire 10. Neuchâtel
Tél. 038/24 59 59

Seul le prêt Procrédit

est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Bientôt les gymnastes suisses face aux Allemands de l'Est Le Neuchâtelois Jaquet parmi les sélectionnés

Les 25 et 26 avril prochains, l'équipe nationale rencontrera à Bâle la prestigieuse équipe de la RDA. Il sera difficile pour nos gymnastes de rivaliser avec leurs adversaires, l'Allemagne de l'Est faisant partie depuis de nombreuses années de l'élite mondiale. En effet, depuis 1966, cette équipe fut à chaque fois médaillée lors de championnats du monde, d'Europe ou de Jeux olympiques. Une seule exception, Fort Worth, l'année dernière où elle dut céder sa traditionnelle place aux Américains.

PAS DE DOUTE POUR LA VICTOIRE

Ce sera la huitième fois que la Suisse affrontera la RDA; son adversaire est doré et déjà assuré de la victoire tant les précédents matchs se soldèrent par un net succès est-allemand. Pourtant, cette rencontre ne sera pas sans intérêt car elle passionnera chacun sur deux plans:

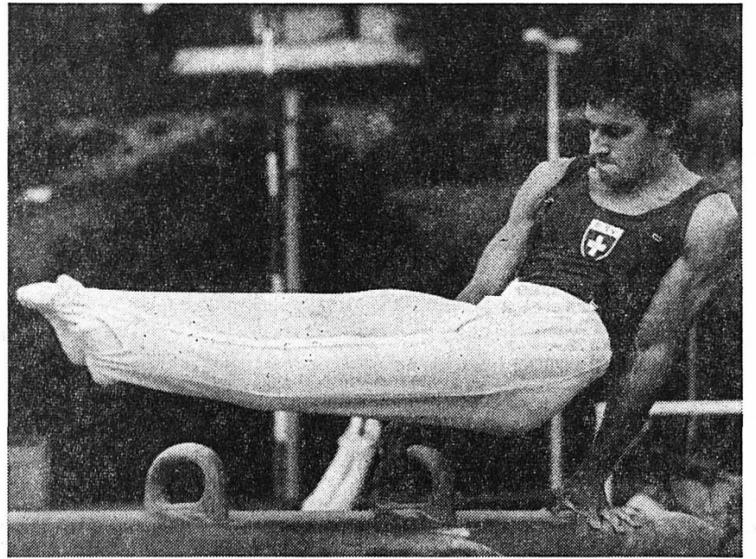
Un premier où nous verrons les gymnastes de la RDA s'affronter dans une lutte fratricide pour s'octroyer les places d'honneur du classement individuel d'une part, et d'autre part, se surpasser pour effacer leur demi-échec des derniers championnats du monde avec notamment Michael Nikolay qui aura à cœur de prouver au public suisse qu'il faudra compter sur lui aux

prochains Jeux olympiques, spécialement au cheval arçons.

Le second plan concernera nos gymnastes, dont le Neuchâtelois Jaquet. En effet, nous pouvons espérer qu'ils sauront profiter de la présence de si talentueux adversaires pour se surpasser. Cela nous permettra d'établir une comparaison intéressante avec le match qu'aura livré d'ici là notre équipe nationale face à la Tchécoslovaquie.

VENDREDI 25 AVRIL À BÂLE

Le match Suisse - DDR est organisé dans le cadre de l'exposition GRÜN 80. Le concours imposé aura lieu à la St-Jakob-Halle le vendredi 25 avril à 19 heures, et le concours libre, au même endroit, le samedi 26 avril à 17 heures.



Jean-Pierre Jaquet au cheval. (Photo AS)

CENTENAIRE DE LA SFG HELVETIA GENÈVE

A la clôture des inscriptions de la 49e Fête cantonale genevoise des jeunes gymnastes et pupillettes et des Journées cantonales des gymnastes actifs, qui aura lieu au stade de Champel - Bout-du-Monde les 13, 14 et 15 juin 1980, la SFG Helvetia, qui fête cette année son centième anniversaire, annonce les inscriptions de 27 sections représentant 959 jeunes gymnastes, et de 35 sections représentant 1938 pupillettes. Du côté des actifs, 13 sections seront présentes avec 152 participants.

Cette fête cantonale verra la participation de 70 jeunes gymnastes et de 150 pupillettes de la section Lausanne-Bourgeoise.

Sélections féminines

Le département «Cadre national gymnastique rythmique sportive» de l'Association suisse de gymnastique féminine (ASGF) a décidé des sélections suivantes pour les prochaines compétitions internationales:

Tournoi international de Gdsank (Pologne), 12 et 13 avril: Suzanne Muller (Studen, 1963) et Paola Pesce (Bellinzona, 1962).

Tournoi international Alsace - Baden - Suisse, 19 avril à Neustadt (RFA): Grazia Verzasconi (Agarone, 1962), Suzanne Muller, Somea Paolucci (Biasca, 1963) et Paola Pesce.

Tournoi international à Voehringen (RFA), 26 avril: Grazia Verzasconi et Somea Paolucci.

Dès demain, les meilleurs joueurs de golf aux «Masters»

Nonante et un golfeurs (81 Américains - dont 12 amateurs - et 10 étrangers) rivaliseront, de jeudi à dimanche, sur les links de «L'Augusta national golf course» d'Augusta, en Géorgie, pour s'assurer de la victoire dans l'un des quatre grands tournois de la saison, le «Masters». Au même titre que l'Open des Etats-Unis, le tournoi de la PGA et l'Open de Grande-Bretagne, le «Masters», dont ce sera la 44e édition, figure parmi les compétitions qui «classent» un golfeur au sommet de la hiérarchie mondiale.

PAS DE SUPER-FAVORI

Ce n'est pas par hasard si des champions comme les Américains Fuzzy Zoeller (tenant du titre), Jack Nicklaus (cinq fois vainqueur), Tom Watson, Ray Floyd ou le Sud-Africain Gary Player (deux fois) ont inscrit leur nom au palmarès de cette prestigieuse compétition. Mais pour la première fois, depuis une quinzaine d'années, les spécialistes n'ont pas désigné formellement un favori. Leur tâche était plus facile, il est vrai, quand Jack Nicklaus dominait le monde du golf. Outre ses cinq succès (1963, 1965, 1966, 1972 et 1975), l'Américain termina en effet à cinq reprises deuxième ou troisième. Pour ses rivaux, il représentait l'homme à battre.

Mais depuis 20 mois, Jack Nicklaus n'a gagné aucun tournoi. Il frôla trois fois la victoire l'an passé. Mais il manqua notamment pour un coup de disputer le barrage du «Masters» et termina, pour la 7e fois, deuxième de l'Open britannique. Il ne sera finalement qu'un challenger comme les autres.

NOMS À RETENIR

Au vrai, le candidat le plus sérieux à la succession de Fuzzy Zoeller se nomme Tom Watson. Vainqueur du «Masters» 1977 et de l'Open britannique 1978 devant Nicklaus, deuxième en 1978 et 1979, premier aux gains et élu joueur de l'année 1979, Watson a déjà gagné deux tournois en 1980.

Agé de 31 ans, originaire de Kansas City, Tom Watson appartient à l'élite

professionnelle du golf depuis 1971 et devrait franchir cette saison le cap des 2 millions de dollars de gains.

Pour remporter une deuxième fois le «Masters», Watson devra repousser - outre ceux de Nicklaus - les assauts de nombreux champions. De ceux du Sud-Africain Gary Player à ceux de l'Espagnol Severiano Ballesteros, en passant par ceux de ses compatriotes Ben Crenshaw, Hale Irwin, Johnny Miller, Lee Trevino et de l'Australien David Graham.

DANGEREUX «VÉTÉRAN»

A 44 ans, Player, seul étranger vainqueur du «Masters» (1961 et 1974), retrouve actuellement une seconde jeunesse. Il vient de terminer 8e et 3e les deux derniers tournois auxquels il a pris part aux Etats-Unis, et de gagner quatre compétitions à l'étranger.

Ben Crenshaw, pour sa part, fut le plus souvent le dernier adversaire de

Watson l'année dernière. Il termina d'ailleurs six fois à la deuxième place, en particulier au tournoi de la PGA, battu en barrage par l'Australien David Graham et à l'Open britannique (remporté par S. Ballesteros).

Il fut encore deuxième du récent championnat des joueurs de tournoi (TPC) derrière Lee Trevino. A 29 ans, Crenshaw paraît en mesure d'inscrire enfin son nom au palmarès d'une grande compétition.

Hale Irwin, vainqueur de l'Open des Etats-Unis 1979, Johnny Miller, qui vient de mettre fin à quatre ans de revers en remportant le «Inverrary classic», Ed Sneed (deuxième du «Masters» 1979), figurent aussi parmi les prétendants au succès, comme Fuzzy Zoeller, Lon Hinkle ou Andy Bean, avantagés sur ce parcours de près de 7 km (par 72) grâce à la longueur de leurs coups.

Quant à Ballesteros, meilleur golfeur européen, champion de l'Open britannique en 1979, il est toujours à la recherche d'un succès aux Etats-Unis. Douzième l'an passé, à sept coups du vainqueur, il étonnerait en mettant en échec la coalition américaine. Seul l'Australien David Graham paraît capable de réaliser un tel exploit.

Nouveau leader au Tour cycliste de Belgique Knetemann a délogé Raas hier

A la veille de la dernière journée du Tour de Belgique, le Hollandais Gerrie Knetemann a délogé son compatriote et coéquipier Jan Raas de la première place au classement général.

Knetemann a mené une échappée victorieuse avec le Belge Ludo Peeters dans le second tronçon de la 4e étape, Wareme-Beringen (88 km.). Les

deux hommes ont terminé avec 23 secondes d'avance sur le peloton et le Belge s'est imposé au sprint.

La première demi-étape, Bruxelles-Waremme (97 km.) a été remportée au sprint par le Belge Alphonse de Wolf.

RÉSULTATS

1re demi-étape de la 4e étape (Bruxelles-Waremme (97 km.): 1. Alphonse de Wolf (Be) 2 h. 21'10"; 2. Roger de Vlaeminck (Be); 3. Walter Planckaert (Be); 4. Guido Van Claster (Be); 5. Francesco Moser (It), même temps, ainsi que le peloton.

2e partie, Wareme-Beringen (88 km.): 1. Ludo Peeters (Be) 2 h. 21'08"; 2. Gerrie Knetemann (Ho); 3. Roger de Vlaeminck (Be) à 24"; 4. Francesco Moser (It); 5. Sean Kelly (Irl), même temps. Puis: 32. Stefan Mutter (S), même temps.

Classement général: 1. Gerrie Knetemann (Ho) 14'43"05; 2. Jan Raas (Ho) à 14"; 3. Roger de Vlaeminck (Be) à 17"; 4. Alfons de Wolf (Be) à 23"; 5. Bert Oosterbosch (Ho) à 50"; 6. Stefan Mutter (S) même temps; 7. Francesco Moser (It) à 55".

Saronni reste leader du Tour des Pouilles

Leader du classement général, Giuseppe Saronni a fêté un nouveau succès dans le Tour des Pouilles en s'imposant au sprint de la quatrième étape. Résultats:

4e étape, Castellana Grotte-Campi Salentina (213 km.): 1. Giuseppe Saronni (It) 5 h. 32'38" (moyenne 38,420 km.); 2. Joseph Gijsemans (Be); 3. Pierino Gavazzi (It); 4. Knut Knudsen (No); 5. Giuseppe Martinelli (It). Puis: 39. Bruno Wolfer (S); 64. Uli Sutter (S), même temps.

Classement général: 1. Giuseppe Saronni (It) 18 h. 19'27"; 2. Pierino Gavazzi (It) à 7"; 3. Giambattista Baronchelli (It) à 11"; 4. Giovanni Mantovani (It) à 16"; 5. Knut Knudsen (No) à 18". Puis: 18. Bruno Wolfer (S) à 24"; 61. Uli Sutter (S), même temps.

Au Pays basque

L'Espagnol Miguel-Maria Lasa est toujours leader du Tour du Pays basque au terme de la troisième étape. Résultats:

3e étape, Elizongo-Cizurquil (191 km.): 1. Manuel Esparza (esp) 5 h. 21'07"; 2. Miguel-Maria Lasa (Esp) à 28"; 3. Amilcare Sgalbazzi (It); 4. Jose Cima (Esp); 5. José Laguia (Esp), même temps.

Classement général: 1. Miguel-Maria Lasa (Esp) 16 h. 18'08"; 2. Faustino Ruperez (Esp); 3. Pedro Torres (Esp); 4. Vicente Belda (Esp); 5. Alberto Fernandez (Esp), même temps.

Ski

CHAMPIONNAT SUISSE DE SLALOM GÉANT À VERBIER

Le championnat suisse masculin de slalom géant aura lieu sur les pistes de Medran, à Verbier, dimanche.

Cette épreuve n'avait pu se dérouler en janvier dernier en raison de mauvaises conditions atmosphériques. L'élite helvétique sera au départ. La participation du vainqueur de la Coupe du monde, Andy Wenzel, est envisagée.

La première manche aura lieu à 9 heures et la seconde à 16 heures (piste de 1200 m., 370 m. de dénivellation).

Tennis

TRACY AUSTIN NUMÉRO 1

La jeune Américaine Tracy Austin, qui participe actuellement au tournoi de Hilton Head, en Caroline du Sud, apparaît pour la première fois en tête des classements des joueuses de tennis.

Victorieuse à deux reprises de l'apatride d'origine tchécoslovaque Martina Navratilova, Tracy Austin occupe depuis cette semaine le premier rang du classement de l'ordinateur

Football: «Totonero», la Juventus impliquée

La Juventus, la «signora» du football italien, engagée en demi-finales de la Coupe des Coupes contre Arsenal, serait impliquée dans l'affaire des paris clandestins et des parties truquées du championnat italien, a laissé entendre l'enquêteur de la fédération, Me Corrado De Biase.

Le représentant de la «Fédercalcio», qui a déjà entendu les joueurs de la «Juve» Bettega et Causio, son entraîneur Trapattoni et son directeur sportif Giuliano, n'a pas voulu dire si c'était seulement à titre de témoins qu'il avait recueilli leurs dépositions.

Avare de confidences, l'avocat De Biase a simplement indiqué qu'il pensait avoir terminé son enquête vers le 20 avril. Les premiers «inculpés» devraient, selon lui, comparaître devant la justice sportive, d'abord devant la Commission disciplinaire en mai, devant la Commission d'appel fédérale en juin.

Un des côtés de l'affaire, mettant indirectement en cause le Vatican, est évoqué mercredi par le journal «La Repubblica». Si le pot-aux-roses n'avait pas été découvert, le journal assure que les commerçants Trinca et Cruciani, au centre du scandale, auraient réussi à monter un match de football amical patroné par le pape Jean Paul II. Selon «La Repubblica», les deux commerçants, fournisseurs de plusieurs cardinaux, avaient suffisamment de relations pour espérer voir aboutir leur projet.

Création d'une Association jurassienne des entraîneurs

A l'instigation de MM. Christian Matthez et Claude Hèche, entraîneurs de Develier et Courtételle, il fut projeté à l'automne dernier de fonder une Association jurassienne des entraîneurs de football (AJEF). Un comité provisoire a procédé à l'établissement des statuts de ce nouveau groupement. Parmi les buts visés par ce dernier, il y a eu lieu de mettre en évidence la défense des intérêts de ses membres à l'égard des autorités, des associations et des clubs. L'AJEF tendra également à l'amélioration de la formation des entraîneurs jurassiens en mettant sur pied des conférences, en projetant des films ou encore en allant suivre les entraînements dispensés par certains entraîneurs de ligue supérieure.

L'AJEF verra officiellement le jour le vendredi 18 avril au Restaurant des Rangiers. (RS)

Athlétisme: championnat suisse de marathon

Samedi à Cormondes (Fribourg), 232 concurrents se disputèrent les titres de champion suisse de marathon. Chez les dames, qui lutteront pour la troisième fois pour un titre national sur cette distance, seules 11 concurrentes se sont inscrites.

Trois anciens champions suisses seront au départ: Richard Umberg (tenant du titre), Albrecht Moser (1978) et Albert Rohrer (1973). La première place devrait être revendiquée principalement par Umberg et Moser. Lors de son premier titre de champion suisse du marathon (en 1977), Umberg avait établi en 2 h. 19'48"6 une meilleure performance suisse sur les 42 km. 195 qui tient encore aujourd'hui.

Deux championnes suisses ont déjà

été fêtées: Marijke Moser en 1978, complétant ainsi le succès de son mari chez les hommes, et Vreni Forster l'an passé. Marijke Moser ne sera pas au départ, de sorte que la Lucernoise ne devrait pas connaître de grosses difficultés à conserver sa couronne.

Natation

UN SUISSE SOUS LA MINUTE SUR 100 M. DOS

Le Zurichois Markus Peter est devenu le premier Suisse à descendre sous la minute sur 100 mètres dos: à Uster, le nageur de Winterthour a en effet été crédité de 59"6 sur la distance, nagée en petit bassin.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Bâle	—	6	2 2
2. La Chaux-de-Fonds	—	4	3 3
3. Grasshoppers	—	7	2 1
4. Lugano	—	2	2 6
5. Lucerne	—	4	3 3
6. Servette	—	8	1 1
7. Sion	—	5	3 2
8. Baden	—	2	3 5
9. Berne	—	3	3 4
10. Bienne	—	5	3 2
11. Fribourg	—	5	3 2
12. Vevey	—	5	3 2
13. Winterthour	—	6	2 2

LIGUE NATIONALE A

	J	G	N	P	Bts	Pts
1. Servette	19	11	5	3	48:20	27
2. Bâle	19	10	6	3	41:16	26
3. Grasshoppers	18	10	5	3	43:16	25
4. Lucerne	19	11	3	5	33:27	25
5. Zürich	19	10	4	5	43:31	24
6. Sion	19	7	7	5	32:26	21
7. St. Gall	19	7	6	6	34:26	20
8. Lausanne	19	7	3	9	26:26	17
9. Chiasso	19	4	8	7	22:38	16
10. Chênois	19	4	7	8	26:31	15
11. NE Xamax	19	7	1	11	25:35	15
12. Young Boys	19	6	2	11	26:41	14
13. La Chx-de-Fds	18	3	6	9	16:42	12
14. Lugano	19	1	5	13	15:54	7

LIGUE NATIONALE B

	J	G	N	P	Bts	Pts
1. Nordstern	18	11	6	1	40:17	28
2. Bellinzona	18	8	10	—	25:11	26
3. Fribourg	18	9	4	5	23:17	22
4. Frauenfeld	18	7	7	4	24:18	21
5. Aarau	18	7	6	5	34:27	20
6. Winterthour	18	7	6	5	28:22	20
7. Berne	18	7	5	6	28:31	19
8. Vevey	18	7	5	6	31:22	19
9. Granges	18	5	6	7	26:29	16
10. Bienne	18	3	9	6	12:18	15
11. Kriens	18	5	4	9	20:30	14
12. Rarogne	18	4	4	10	13:34	12
13. Wettingen	18	2	6	10	23:32	10
14. Baden	18	4	2	12	22:41	10

Les jolies jeunes filles aiment les couleurs pop et les vêtements légers comme l'air. Et les parents apprécient les prix «mignons».

Typique l'offre PICCOLO

Deux pièces en pur coton. Jupe satinée avec ceinture et deux poches latérales.
Fr. 59.- à 79.-
(tailles 128 à 176/36)

Cet ensemble avec jupe-culotte fait d'une petite fille une jeune dame.
Fr. 45.- à 55.-
(tailles 116 à 164)



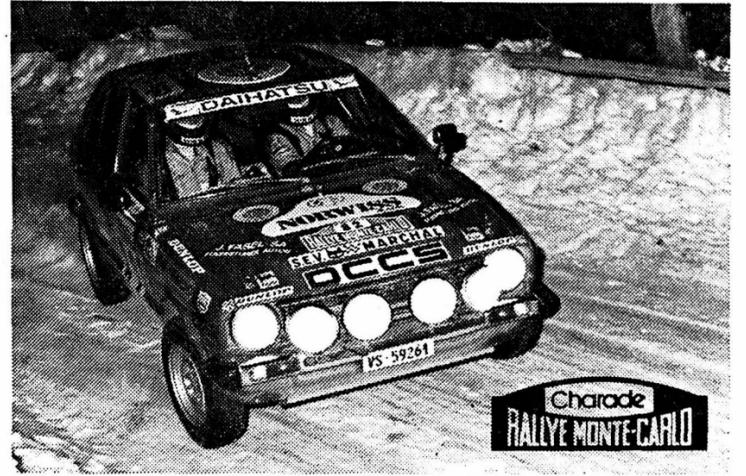
Schild vous étonne toujours. Par la mode et par le prix.

SCHILD

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

DAIHATSU

La première japonaise au Rallye de Monte-Carlo 1980.



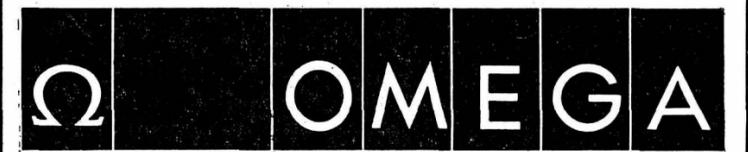
2^e du groupe 2, classe 1 / 38^e du classement général

Ce n'est pas par hasard...

**Charade 1000 cc.
4,8 l. aux 100 km.
Son prix? dès 8950.-**

Puissante et économique,
la Charade vous étonnera.
Venez l'essayer et découvrir
ses performances surprenantes!

Agences DAIHATSU:
ST-BLAISE: Tsapp-Automobiles 038/33 50 77 / MÔTIERS: Garage Dürig 038/61 16 07 / GENEVEYS-SUR-COFFRANE: Garage Schweingruber SA 038/57 11 15 / LA CHAUX-DE-FONDS: Garage Bering & Co 039/22 24 80.



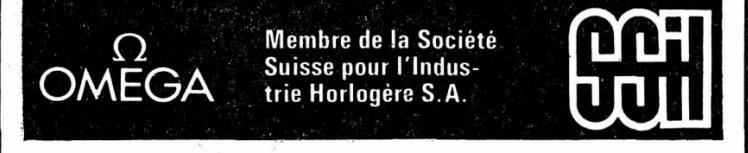
SSIH ELECTRONIC, unité d'OMEGA Manufacture SA
cherche, pour son département Quartz

un agent de méthodes

ayant si possible quelques années de pratique dans l'établissement de la structure du produit. Son activité consistera à

- analyser des procédés en relation avec les équipements existants et proposer les suites opératoires optimales pour chaque composant
- concevoir les modes opératoires, planifier différentes actions, déclencher et surveiller des essais
- déterminer des temps alloués
- établir et entretenir les fiches de modification.

Les offres, avec prétentions de salaire et documents usuels sont à adresser à OMEGA Manufacture SA, Service du Personnel, rue de l'Allée 23, 2503 Bienne.



Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A.

A louer pour le 1er août 1980 à l'avenue Léopold-Robert 13, à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT 1 PIÈCE

Loyer mensuel Fr. 285.- charges comprises
Pour visiter: M. Schwab, tél. 039/23 87 23

A louer pour le 1er mai 1980 à la rue de l'Arc-en-Ciel à La Chaux-de-Fonds,

appartement d'une pièce

Loyer mensuel Fr. 251.-, charges comprises.
Pour visiter: M. Marchon, tél. (039) 26 81 75.

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande

★ ★ ★

Grande vente-action

POULES FRAÎCHES DU PAYS à Fr. 5.- le kg.

SAUCISSES ET SAUCISSONS NEUCHÂTELOIS à Fr. 9.80 le kg.

près de chez vous,
chez votre spécialiste en viande !

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets
Les Ponts-de-Martel — La Sagne — La Brévine

LIVRAISONS A DOMICILE. — Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.

Commune d'Auvernier

LOCATION ET EXPLOITATION DE LA BUVETTE DU PORT D'AUVERNIER

La commune d'Auvernier met en soumission la location et l'exploitation de la buvette qui sera construite à la zone technique du port.

Le bail peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, soit de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., jeudi jusqu'à 18 h. 30.

Exigences: Le titulaire doit être en possession du certificat de capacité de cafetier, restaurateur, hôtelier.
Le titulaire devra gérer personnellement la buvette.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, doivent être adressées au Conseil communal, case postale, 2012 Auvernier, avec la mention «soumission», jusqu'au vendredi 25 avril 1980

2012 Auvernier, le 3 avril 1980

Conseil communal.

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut!
Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche!
Camille Bloch chocolate a magic mouthful!
Camille Bloch cioccolata delizia la bocca!

Pour notre Service du Personnel, nous cherchons un(e)

employé(e) de commerce

qui sera essentiellement occupé(e) à la gestion des salaires.

Pour ce poste de travail à temps partiel, nous donnerons notre préférence à une personne en possession du CFC ou diplôme correspondant, aimant les chiffres et ayant une formation comptable ou quelques expériences dans les domaines de la comptabilité.

Notre employé(e) saura faire preuve d'initiatives et travailler de façon indépendante. De plus, la discrétion devra être l'une de ses qualités.

Nous offrons un salaire en relation avec la formation et l'expérience professionnelle, ainsi que tous les avantages d'une entreprise dynamique de l'industrie alimentaire.

Les offres de services, accompagnées des documents usuels, doivent parvenir au Service du Personnel de

Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

CORSO
22 25 50

«VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS»... FUT UN TRÈS GRAND SUCCÈS
CE FILM «EXCEPTIONNEL» MÉRITE VOTRE ATTENTION ET UN ÉGAL SUCCÈS !

KATHLEEN QUINLAN

est déchirante de retenue dans le désespoir et de nuance dans l'excès

BIBI ANDERSON

est d'une sensibilité bouleversante



Tous les soirs à 20 h. 30
PROJECTION SANS ENTR'ACTE

Elle a 16 ans
Elle est au bord de la folie
de l'amour et de la vie...

CE FILM EST SALUÉ COMME « UN CHEF-D'ŒUVRE » PAR LA PRESSE INTERNATIONALE !

CORSO
22 25 50

DUMBO



Un Disney savoureux que le public doit découvrir à tout âge.

MATINÉES à 15 h.: vendredi, samedi, dimanche, lundi, mardi et mercredi

CORSO
22 25 50

GUILDE DU FILM
SAMEDI - DIMANCHE, 17 h. 30

« JULIETTE DES ESPRITS »

de Federico Fellini avec Giulietta MASINA

FELLINI est un magicien qui voit et montre la vie à travers le prisme déformant d'une imagination délirante

PLAZA
22 21 23

IRRÉMÉDIABLEMENT
DERNIÈRES SÉANCES :
samedi, dimanche, à 15 h.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

LE TRIOMPHE
DU RYTHME
ET DE L'ANIMATION

Un monde féérique
merveilleux...
poétique...

UN RÉGAL POUR
TOUS



**E
D
E
N**

22 18 53

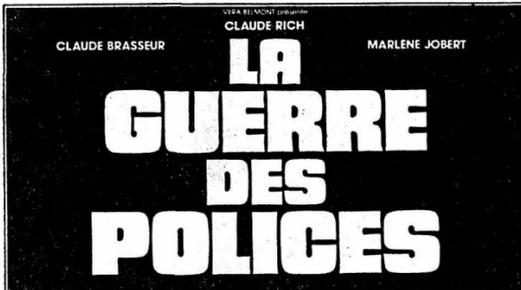
DÈS
CE
SOIR

CLAUDE BRASSEUR - MARLÈNE JOBERT - CLAUDE RICH

CÉSAR 80 DU MEILLEUR ACTEUR



UN FILM DE ROBIN DAVIS
GEORGES STAQUET • JEAN-FRANÇOIS STEVENIN • ÉTIENNE CHICOT • DAVID JALLI
JEAN ROUGERIE • JACQUES LALANDE • GÉRARD DESARTHE • JEAN-PIERRE KALFON • CATHERINE RETORE • RUFUS
LUDMILA MIKAELE • FRANÇOIS PÉRIER
scénario original de JEAN-MAIRE GUILLAUME et JACQUES LABRE
adaptation de PATRICK MANCHETTE • PATRICK LAURENT • ROBIN DAVIS • dialogues PATRICK MANCHETTE • PATRICK LAURENT
images RAMON SUAREZ • musique JEAN-PIERRE SENNA distribué par



1re
vision

16
ans

Un des meilleurs films français de l'année, mené tambour battant, palpitant, plein de trouvailles et admirablement interprété.

SOIRÉE à 20 h. 30, SAMEDI-DIMANCHE à 15 h.

Samedi-dimanche
17 h. 30

Nouveau... spectaculaire,
et toujours inédit !

**LA BELLE AUX
MAINS DE FER**

Parlé français 16 ans

Une jeune femme
mystérieuse
ose défier
le prince du KUNG-FU

Des combats meurtriers.

VENDREDI - SAMEDI à **23 h. 15**
Lundi-Mardi-Mercredi à **18 h. 30**

**LES DELIRES DE
L'AMOUR SAUVAGE**

Parlé français, 20 ANS RÉVOLUS
Uniquement pour public averti

**LES DELIRES DE
L'AMOUR SAUVAGE**

PLAZA
22 21 23

ATTENTION:
VOTRE SYSTÈME NERVEUX SERA RÉELLEMENT MIS À
RUDE ÉPREUVE, AUSSI NOUS CONSEILLONS AUX PER-
SONNES IMPRESSIONNABLES DE S'ABSTENIR... de voir

Admis dès
18 ans
révolus

**LE MASSACRE
DES MORTS VIVANTS**

Régie: George Grau

interprété par: Arthur Kennedy, Ray Lovelock, Christine Galbo

SÉANCES: tous les soirs à 20 h. 30... uniquement.



**S
C
A
L
A**

22 22 01

Dès
18 ans

AMITYVILLE
LA MAISON DU DIABLE



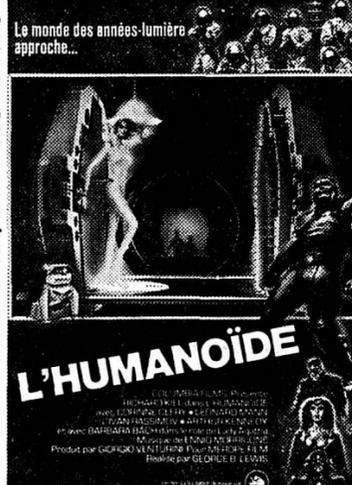
Un film de STUART ROSENBERG
d'après une histoire authentique
avec

**JAMES BROLIN - ROD STEIGER
MARGOT KIDDER**

« A déconseiller aux personnes
impressionnables »

Tous les soirs à 20 h. 45
Matinées: samedi-dimanche, à 15 h.

SAMEDI-DIMANCHE, à 17 h. 30 - 12 ans



La TV, c'est du vécu.

ce soir, 20 h. 10
*Special
Champ-Dollon*

Les reporters de Temps présent
en prison. Un document.

A la TV romande,
bien sûr. 

DENNER

valable du 10.4.80

économie garantie!

Farine fleur -85

(jusqu'à épuisement du stock)

1 kg ~~1.85~~



- A manger froid ou chaud
- Délicieux pour sandwiches

Pâté de viande
120 g
~~1.85~~ **-85**

Pâté au jambon
125 g
~~1.20~~ **-95**



Kellogg's Cornflakes

fait partie du petit déjeuner comme
le bon lait
375 g
~~2.15~~ **1.75**
(100g - 47)

Kellogg's Frosties

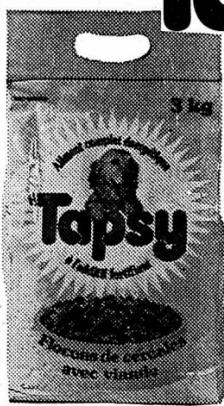
Pour un petit déjeuner croustillant
et léger
250 g
~~2.45~~ **1.95**



**Riesling
hongrois
Plattensee**

harmonieux et plein de
saveur

1 litre
~~3.95~~ **2.95**
(+ dépôt -40)



Topsy

pour chiens
Aliment complet
avec
additif fortifiant

3000 g ~~9.75~~
7.75
(1 kg 2.58)

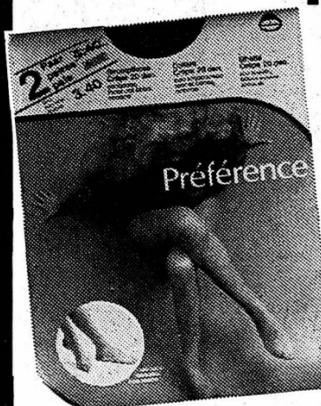
Matzinger
Aliment complet



pour Matzinger
tous les chats
sont rois
800 g ~~3.40~~

2.85
(100 g -36)

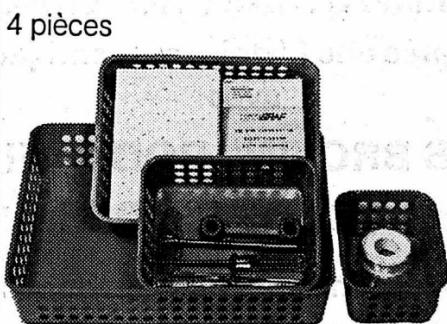
**Préférence
collants crêpe**



avec entrejambe,
pointes et talons
renforcés

2 paires
3.40

Pour chaque utilité
Set de corbeilles



4 pièces

Set **4.80**

Boîte universelle
disposition variable

allant pour: - le bureau, - les couverts,
- le matériel de couture,
- les outils, etc.



pièce

6.90


A VENDRE
ÉVENTUELLEMENT À LOUER

Avenue Léopold-Robert 12
APPARTEMENT

de 4½ chambres, cuisine équipée,
2 salles de bain. Tout confort.
Conditions de vente ou de location inté-
ressantes. Libre tout de suite ou pour
date à convenir.

Visitez l'appartement pilote ouvert du
lundi au vendredi, de 15 h. à 18 h., au
13e étage ou sur rendez-vous

S'adresser à:

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Le Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

ING. DIPL. EPF **FUST**

Reprise maximale
pour votre

machine à laver
usagée à l'achat d'une machine
neuve.

Demandez nos
**offres d'échange
SUPER.**

Seulement des marques
connues, telles que
MIELE, UNIMATIC, AEG,
NOVAMATIC, BAUKNECHT,
HOOVER, SIEMENS,
SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit
ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 65 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne
et 36 succursales

YVO-MODE
CONFECTION-DAMES
CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16
2e rue derrière L'Impartial
GRANDES TAILLES
jusqu'à 54

au printemps

cherche

VENDEUSE
pour la vente des fruits et lé-
gumes sur le trottoir

Poste saisonnier: avril à octobre.
Possibilité d'engagement défini-
tif pour autre rayon

**DAME
D'OFFICE**

pour le bar, tous les après-midi

NETTOYEUR

actif et consciencieux pour le
service d'entretien.

Se présenter au bureau du per-
sonnel ou téléphoner au (039)
23 25 01.

DO-15/10480

Jeudi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

<p>Tranches horaires</p>	 <p>romande</p>			<p>Antenne 2 à 16 h 20 Poèmes de sourds <i>Intéressante tentative, cet après-midi, à « Fenêtre sur... » Le monde des sourds est peu connu des entendants. Le monde des entendants est peu accessible aux sourds. Ce film veut ignorer la frontière. Entrepris comme une expérience de communication entre poètes sourds et poètes non sourds, la poésie prend très vite le pas sur l'écriture, le mot ou le geste, et l'on débouche sur une expression profondément humaine. L'homme, sa pensée, ses sentiments, c'est son corps tout entier qui en est le dépositaire.</i> <i>Les poèmes (écrits) sont de Charles Baudelaire, Félix Leclerc, Cyrano de Bergerac, Saint-François d'Assise, Phèdre.</i> <i>Les poèmes (gestuels) sont de Chantal Liennel et de Marie-Thérèse Abbou.</i></p>
<p>10-12 h</p>	 <p>TVR à 20.15: Champ-Dollon (Ph. G. Blondel-TVVR)</p>	<p>11.15 Réponse à tout: Jeu 11.33 Midi première: Avec Richard Clayderman</p>	<p>11.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard 11.29 Feuilleton: La vie des autres 11.45 Journal</p>	 <p>FR3</p>
<p>12-14 h</p>		<p>12.00 Actualités 12.30 Télévision régionale 12.50 Objectif santé 13.00 Vicky le Viking: Dessin animé 13.25 Croque-vacances: Joe chez les fourmis 13.34 Bricolage. 13.40 Variétés - 13.44 Le tour du monde des marionnettes</p>	<p>12.35 Magazine régional 12.50 Face à vous: Critiques et réponses 13.00 Aujourd'hui Madame Des femmes pour un podium</p>	
<p>14-16 h</p>	<p>14.35 Point de mire: Programmes radio 14.45 Football Retransmission différée d'un match de Coupe d'Europe</p>	<p>14.15 Variétés 14.19 Arago X-001, dessin animé 14.35 Le petit prince orphelin</p>	<p>14.05 Série: Vivre libre 15.00 L'invité du jeudi: Pierre Delanoë</p>	<p>17.30 FR3 Jeunesse 5. Les microbes ont-ils des pattes? 17.55 Tribune libre</p>
<p>16-18 h</p>	<p>16.20 A bon entendeur La consommation en question 16.40 La Burette: Informations sociales et éducatives 17.30 Téléjournal 17.35 Ne perdez pas la boule!</p>	<p>17.00 TF quatre 17.32 L'île aux enfants 17.55 C'est arrivé un jour Je suis coupable</p>	<p>16.20 Fenêtre sur...: Poésie pour les yeux 16.52 Récré A2: Enfants 17.30 C'est la vie 17.50 Des chiffres et des lettres</p>	
<p>18-20 h</p>	<p>18.00 Courrier romand. Spécial Jura 18.25 Pour les petits: La famille Ecorce 18.30 Stars on ice: Vedettes sur glace 18.50 Un jour, une heure: Actualités 19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Série: Frédéric</p>	<p>18.09 Une minute pour les femmes Madame Auto, ou le volant au féminin 18.20 Actualités régionales 18.44 Les assemblées parlementaires 19.00 Actualités 19.30 Série: Les visiteurs</p>	<p>18.20 Actualités régionales 18.45 Top club: Par Guy Lux A la manière de... 19.00 Journal 19.35 Dramatique: Un balcon en forêt</p>	<p>18.10 Soir 3: Informations 18.20 Actualités régionales 18.40 Télévision régionale 18.55 L'Ours Paddington 19.00 Les jeux de 20 heures 19.30 Trois questions sur la 3 19.35 Film: Les misérables (2)</p>
<p>20-24 h</p>	<p>20.10 Temps présent: La prison de Champ-Dollon 21.20 Téléfilm: Angoisses 22.25 L'antenne est à vous 22.45 Téléjournal 22.55 Football Reflets filmés de rencontres de Coupes européennes</p>	<p>20.28 L'événement 21.30 Actualités 21.40 Film: La terreur dans la nuit Avec Elisabeth Taylor - Laurence Harvey - Billie Whitelaw - Robert Lang - Tony Britton - Bill Dean</p>	<p>22.10 Opéra: Figaro-ci, Figaro-là 22.35 Journal</p>	<p>21.10 Soir 3: Informations</p>

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE
16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Flugboot 121 SP
19.30 Téléjournal
20.00 Der Steinwurf
21.20 Schauptplatz
22.05 Téléjournal
22.15 Football
22.55 Svizra romontscha

SUISSE ITALIENNE
18.00 Bobo & Cie
18.05 Les sept légendes du règne des Tsars
18.10 Nature amie
18.50 Téléjournal
19.05 Des jeunes
19.35 Appareils musicaux
20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Rendez-vous avec l'irréel
22.40 Téléjournal
22.50 Football

TV romande à 20 h 15
Champ-Dollon
«Temps présent» sera ce soir consacré à cet établissement dont on parle beaucoup. C'est au début de l'été 1977 qu'a été inaugurée la prison de Champ-Dollon, dans la campagne genevoise. Cet établissement ultramoderne, destiné à la détention préventive, prenait ainsi la relève de Saint-Antoine, bâtiment pittoresque ancré dans l'histoire de la cité, mais notoirement dépassé en raison de son exigüité, son manque d'hygiène, etc.
Champ-Dollon fut d'emblée présenté comme une «prison modèle»: il est certain que, par rapport aux anciens locaux, les conditions de détention, sur le plan matériel, étaient incomparablement meilleures. Or, au bout de trois ans, force est de constater qu'il y a un «problème Champ-Dollon»: sept suicides, de très nombreuses tentatives et, pour finir, une mutinerie en juin dernier.
Lourd bilan pour une institution dans laquelle on compte pratiquement autant de gardiens que de détenus (150 environ) et dont le budget dépasse les dix millions de francs par an. Une équipe de «Temps présent», a passé récemment les grilles de cette prison afin de tenter de déterminer quelle était la nature de ce malaise, à travers les témoignages de détenus, de gardiens, les avis de la direction et de psychiatres.

ALLEMAGNE 1
16.15 Les mères de familles d'aujourd'hui et leur avenir
17.00 Pour les enfants
17.30 La musique malgré tout
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Au-delà de la politique
21.00 Musikladen
22.00 Comprenez-vous la plaisanterie?
22.30 Le fait du jour
23.00 Le Paradis est devant nous
23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2
16.00 Un-Ruhestand
16.30 Les droits de la famille
17.00 Téléjournal
17.10 Wickie et les hommes forts
17.40 Plaque tournante
18.20 Die Seiltänzer
19.00 Téléjournal
19.30 Udo Jürgens, un homme et ses chansons
21.00 Téléjournal
21.20 Les expériences de la vie
22.05 Deutschlandgeschichten
23.35 Téléjournal



TV romande à 21.25: Angoisses
L'oreille fine à la radio romande I à 19 h. 40.
Indice de demain: Bangladesch.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

JEUDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
12.15 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.40 Petit théâtre de nuit: Cette mort qu'ils t'auraient donnée. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 A l'Opéra: Jenufa.

20.45 Concours lyrique. 22.00 Demandez-l'programme. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.
FRANCE MUSIQUE
13.00 Musique en plume. 17.02 Six-huit. 19.00 Les chants de la terre. 19.30 Orchestre national de France. 21.30 Ouvert la nuit.
FRANCE CULTURE
12.30 Renaissance des orgues de France. 13.00 Sons. 13.05 Un livre, des voix. 13.47 Les après-midi de France-Culture. 16.32 Le patrimoine musical. 17.30 Feuilleton. 18.25 Jazz. 18.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 18.57 Jenufa. 22.00 Nuits magnétiques.
VENDREDI
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue

de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Connaissances et souvenirs. 9.30 Journal à une voix. 10.00 Leur enfance. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
FRANCE MUSIQUE
6.00 Le nouveau quotidien musique. 7.10 France et musique. 7.30 Kiosque. 8.02 Le matin des musiciens. 11.00 Musique de table. 12.00 Les métiers de la musique.
FRANCE CULTURE
6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance. 7.50 Echec au hasard. 8.07 Les matinées de France-Culture. 9.45 Le texte et la marge. 10.02 Le patrimoine musical.

POINT DE VUE
La ronde de nuit
C'est l'histoire d'un tableau parmi les plus célèbres de Rembrandt Van Rijn que vient de présenter la TV romande (vendredi 4 avril), sujet repris de «France 1» qui le produisit. Qui faut-il le plus féliciter, de l'opérateur (j'ai omis de noter son nom), du réalisateur nordique Gabriel Axel qui reconnaît en Carl T. Dreyer son maître, du scénariste-dialoguiste Pierre Moustiers ou encore de l'interprète Michel Bouquet qui compose un Rembrandt étonnant?
Des notables ont commandé, pour cent florins chacun, un tableau à Rembrandt, une scène de la vie de la cité. Rembrandt se consacre à son travail, ne montre rien à personne contrairement à ses habitudes. Il continue pourtant de vérifier le travail de ses assistants-disciples-élèves. Fils de meunier, ayant épousé une femme riche-ment dotée, il sent peut-être un léger désaccord entre lui et le milieu citadin dans lequel il est entré. Il se

lance à corps perdu dans les affaires, en particulier l'achat et la vente de toiles de grands peintres qu'il admire et dont parfois il s'inspire. Ses gravures se vendent bien. Sa femme Saskia, il l'aime profondément et avec elle, pour elle, il souffre de quatre maternités épuisantes, les bébés morts-nés. Quand nait enfin un fils, titus, en 1642, il est fou de joie, mais sa joie s'exprime par l'acharnement au travail. Sa femme meurt presque sans qu'il le remarque. Il montre son tableau terminé, attend des remarques intéressantes, ne recueille que des propos conformistes, sent naître une sorte de scandale: les commanditaires ne sont pas toujours très contents de ce qu'ils découvrent sur la toile quand ils ne sont ni à leur avantage, ni en pleine lumière. Et Rembrandt n'obéit plus à l'académisme de l'époque.
La travail du scénariste-dialoguiste Pierre Moustiers, qui a choisi de raconter l'histoire du tableau et l'environnement de sa création est donc excellent. L'opérateur s'est assurément imprégné des couleurs choisies dans la pa-

lette de Rembrandt et des lumières des toiles de la période dite de Leyde. La lumière sculpte l'espace de la toile avec une ferveur presque mystique ou l'imaginaire finit par rejoindre la sensibilité du réalisme intérieur. L'opérateur et le réalisateur Gabriel Axel sont à associer dans cette réussite formelle où les intérieurs de la maison de Rembrandt, que l'on ne quitte jamais, sont éclairés comme les toiles du peintre.
Enfin, Michel Bouquet, avec sa démarche saccadée, ses gestes rapides et courts, pour poser une tache de couleur par exemple, sa diction sèche et précise, une sorte de fébrilité, et des moments de grande tendresse, donne de Rembrandt une image plausible dont il importe peu de savoir si elle est conforme à la réalité. Il construit un personnage qui existe, amoureux de sa femme, amoureux de son métier, soutenu par une intense volonté intérieure qui fait la force et le génie du peintre.
La télévision sait aussi créer de grandes œuvres.
Freddy LANDRY



Mercedes-Benz 200-280 E.

Pour conduire à l'économie, sans renoncer à rien.

Rien ne vaut un essai pour découvrir l'agrément de conduite d'une Mercedes-Benz. Son économie, elle, se décrit en quelques mots:

La 200 D par exemple ne consomme que (norme DIN 70030) 9,5 l en ville, 7,1 l à 90 km/h et 10,2 l à 120 km/h. Les huit autres modèles com-

pacts aussi sont extrêmement économes, vu leurs performances.

La finition et l'équipement exemplaires de ces voitures sont une garantie de valeur durable.

Leurs frais d'entretien sont également modiques. Elles

n'exigent une révision que tous les 15 000 ou 20 000 km.

Il est vrai qu'il existe des voitures meilleur marché. Qui-conque souhaite un maximum de sécurité, de confort et de discrétion de marche ne saurait cependant le trouver à meilleur compte que dans une Mercedes compacte.



Paul Ruckstuhl SA

Rue Fritz Courvoisier 54, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 52 22

Etablissements Mercay SA

Rue de la Maltière 20, 2800 Delémont
Tél. 066 22 17 45

Zeughaus-Garage W. Rotach

Bözingenstrasse 87, 2502 Bienne
Tél. 032 41 11 44

Portescap

Service du personnel



cherche pour son département de production

personnel féminin

ayant bonne vue pour être formé sur des travaux propres et soignés.

Horaire variable - Salaire mensuel.

Prendre rendez-vous auprès de M. R. NOVERRAZ à PORTESCAP, tél. 039/21 11 41, interne 425, Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds.

CORNU & Cie SA

Dpt Bracelets acier

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

ouvrières

habiles et consciencieuses pour divers travaux propres en atelier.

Se présenter rue Stavay-Mollondin 17 ou téléphoner au (039) 23 11 25.

C.-R. SPILLMANN SA

Fabrique de boîtes de montres et bracelets.
Tél. 039/23 40 33

engage des

Chargeurs

sur machines semi-automatiques

Fraiseurs-perceurs

département achevage

Mécaniciens-faiseurs d'étampes

qualifiés

Contrôleuse-visiteuse

boîtes

Polisseurs lapideurs préparateurs

sur boîtes

Satineuses

département bracelets

Personnel féminin

pour son département montage-visite boîtes et bracelets

Jeunes gens

et jeunes filles

sortant de scolarité pour leur assurer

une formation complète de polisseur

LA CHAUX-DE-FONDS

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Berger allemand. - Samedi 12, entraînement, 14 h. au Cerisier. Dimanche 13, entraînement de flair au stand de tir des Breuleux. Vendredi 18, assemblée générale, 20 h. 15, Café des Alpes.

Choeur d'homme «La Pensée». - Ce soir, 20 h. 15, répétition générale, au local (Ancien Stand).

Chorale ouvrière l'Avenir. - Vendredi 11, répétition à Tramelan. Départ 19 h.: place de l'Hôtel-de-Ville.

Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts. - 12 et 13 avril, Barrhorn, cabane Tourtemagne, organisateurs: R. Widmer et Ph. Golay. Réunion ce soir dès 18 h. 15, au local.

Contemporains 1935. - Jeudi 10, 20 h., match au loto, Café des Alpes, Serre 7 bis.

Contemporains 1918. - Mardi 15, 20 h. 15, assemblée à la Channe valaisanne. Projets de course.

Contemporains 1937. - Vendredi 11, 20 h. 15, assemblée générale chez Gianni, Jardinière 45. Présence indispensable.

La Jurassienne, section FMU. - Course: La Rosa Blanche à ski, les 19 et 20 avril. Déplacement en voiture jusqu'à Super Nendaz. Couche à la cabane Mt Foct. Subside juju pour étudiants et apprentis. Rens. et inscriptions: vendredi 18 avril, 18 h. devant la gare ou auprès des organisateurs W. Boillat - M. Barben. Haute Route FMU: du 27 avril au 4 mai de Bourg-St-Pierre à Saas-Fée. Séance mensuelle: macro-photographie, technique et matériel. Appareils 24x36, séance présentée par MM. Miéville et Brocard. Mercredi 23, 20 h. 15 à Beau-Site. Séance mixte. Circuit du Valanvron: démontage de la piste samedi 12. Rendez-vous à 8 h. devant le collège du Valanvron.

Männerchor Concordia. - Mercredi 16, répétition à 20 h. 15, à l'Ancien Stand.

Société d'éducation cynologique. - Entraînements: samedi dès 14 h. terrain Igesa. Mercredi, dès 19 h., Parc du Jumbo.

Union chorale. - Mardi 15, Ancien Stand, 19 h. 30, partielle pour les barytons; 20 h. 15, ensemble.

Contemporains 1933

L'Amicale des contemporains 1933 a tenu son assemblée générale, sous la présidence de M. Michel Gremaud; elle mettait un point final à l'année 1979. Les nouveaux membres ont été présentés, et le président leur a souhaité une cordiale bienvenue, ainsi qu'aux membres présents venus en grand nombre.

Le rapport du président relate les faits et gestes de l'Amicale. Toutes les manifestations prévues au programme se sont déroulées à la satisfaction de chacun et dans une excellente ambiance.

M. Heinz Mulchi, caissier, a donné le rapport des comptes qui sont adoptés. MM. François Collet et Michel Casiraghi au nom du comité du Club des loisirs disent leur satisfaction sur l'organisation des sorties de 1979.

Le comité pour l'année 1980 est le suivant: président: Michel Gremaud, vice-président: Maurice Gay, secrétaire: Denys Calame, caissier: Heinz Mulchi, assesseurs: Pierre Bastardoz, Jean-Pierre Froidevaux, Pierre Zehnder, vérificateurs des comptes: Aimé Sandoz, Francis Calame, René Haemmerli, commission des loisirs: Michel Casiraghi, François Collet, Maurice Boni, Pierre Gyger, Marcel Matthey, Jean Daniel Villiamy.

L'activité 1979 prévoit une réunion chaque mois avec un programme bien précis et bien établi, soit visite d'une cave, jeu de quilles, match aux cartes, journée des familles, une sortie dans les Alpes, ainsi qu'un voyage au Valais pour célébrer les 47^e de l'Amicale.

En fin de séance, le président remet pour une année le challenge du roi des quilles à M. H. Mulchi.

Assemblée générale ordinaire de la SSEC, section de La Chaux-de-Fonds - Le Locle

La 101^e assemblée générale de la section refléta bien les préoccupations du moment:

chômage, licenciements, baisses de salaire furent largement évoqués par les membres SSEC ainsi que la défense individuelle et collective des employés.

Le président R. Moser ouvrit les débats en saluant les nombreux employés qui s'étaient inscrits, pas moins de 60 personnes étaient présentes. La mémoire des membres disparus fut tout d'abord évoquée, il s'agit de MM. Ernest Link, André Sandoz, Hélène Zahnd, Ruth Honer et Georges Gerber, récemment décédés; ancien membre du comité et délégué de la caisse-maladie, il ne manquait jamais de rendre visite à ses collègues atteints dans leur santé.

La partie statutaire comprenait les éléments suivants procès-verbal de l'assemblée générale au Locle du 26 avril 1979, rapport du comité, présentation des comptes et du budget. Tous ces points furent adoptés par l'assemblée ainsi que le rapport de vérification des comptes. Les vérificateurs sont confirmés dans leurs fonctions avec les remerciements de l'assemblée: MM. H. Burgener, W. Beuchat, G. Golay et W. Matile.

Le comité est également réélu dans la composition suivante: MM. R. Moser, président, P. Fénart, vice-président, C. Huot, délégué aux finances. W. Humair, président de la Commission d'école, L. Asticher, S. Bigarini, G. Carrel, H. Jeanmonod, R. Kullmann et J. Monnat.

La discussion fut largement utilisée ce qui permit de donner des informations sur les problèmes suivants: activités des représentants SSEC au Grand Conseil, suite à donner à une baisse de salaire, mode d'utilisation du fonds de solidarité de section, formation permanente, commission de l'emploi, caisse de chômage de la SSEC. La discussion fut nourrie ce qui permit à chacun de suivre une assemblée générale intéressante qui se termina par la remise d'une distinction aux membres totalisant 25 ans de sociétariat. Le président ne manqua pas de remercier ces collègues fidèles à la cause de la SSEC: MM. J.-P. Benguerel, J.-F. Bippert, G. Boucard, J. Brönnimann, G. Crevoisier, J.-W. Hirt, A. Kubler, R. Kullmann, M. Matthey, M. Ory, L. Reinewald, S. Robert, S. Rothen, M. Staehli, A. Wenger, A. Terraz, C. Thomann, A. Frossard, G. Petermann, B. Santschi, J. Schupbach, J. Vuilleumier, G. Wasser, J. Weber, C. Ber-set, C. Meier et S. Galster.

La soirée se termina dans une chaleureuse ambiance par une collation offerte par la section.

chauxorama

Le TPR invité au Festival de Winterthour

La ville de Winterthour organise pour la première fois du 2 au 22 mai, un festival auquel participeront neuf théâtres suisses avec leur meilleure création de la saison écoulée. Parmi les invités figurent le Théâtre populaire romand (TPR) de La Chaux-de-Fonds et le Centre dramatique de Lausanne (CDL). La manifestation est placée sous le patronage notamment du conseiller fédéral Hans Hurlimann et de l'Union des théâtres suisses.

Collision entre deux voitures

Hier à 12 h. 05, M. R. L. de la ville circulait en auto rue Numa-Droz en direction est. Au carrefour de la rue de la Fusion, une collision s'est produite avec l'auto conduite par Mme F. W., de la ville également, qui roulait rue Numa-Droz, en sens inverse, et qui avait l'intention d'obliquer à gauche pour emprunter la rue de la Fusion en direction sud. Dégâts matériels.

mémento

Pl. du Gaz: attractions foraines, lunaparc. Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 18 h.

Vivarium: 14-17 h. Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

La Sombaille, home méd.: expos. Richard Quartieux.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. José-Luis Sanchez, sculpteur.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Galerie Manoir: Sculptures G. Schneider, 15-19 h.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h. Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing. Dany's-bar: discothèque.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ludothèque, Serre 3: 16-18 h. Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.

Boutique 3e âge, T.-Allemand 23: lundi - vendredi 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h. Accueil du Soleil 4: 14-18 h.

SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.

Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Fontaine, L.-Robert 13 bis.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Soc. prot. animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43. Protection suisse animaux: (038) 53 33 49.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118. Pour les cinémas, voir page 23.

communiqués

Club des loisirs: Jeudi 10, Salle communale, Maison du Peuple, 14 h. 30, De la lèpre au développement rural en Inde, par M. J. Buhler, journaliste. Groupe promenade, vendredi 11, Les Bois-Biaufond, rendez-vous gare 13 h. 10.

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

Plus importante entreprise de Reconvilier

La Fonderie Boillat fête ses 125 ans

La Fonderie Boillat SA est sans aucun doute la plus importante industrie de la vallée de Tavannes et de Reconvilier, type même de la grosse entreprise, bien organisée, bien dirigée. Cette entreprise dynamique fête cette année ses 125 ans et commémorera d'une pierre blanche cet anniversaire par la mise sur pied d'une manifestation à la fin du mois de mai prochain.

La Fonderie Boillat a en effet été fondée en 1855 et elle compte aujourd'hui plus de 300 ouvriers. Elle produit une centaine d'alliages en laiton, bronze et cuivre, utilisés dans le décolletage, matricage, l'horlogerie, l'appareillage, la fine mécanique, l'électronique etc., et elle vend ces alliages à raison d'une quinzaine de milliers de tonnes en Suisse et à l'étranger. L'usine dispose d'un laboratoire équipé d'appareils électroniques récents à très grandes aptitudes et dispose d'autre

part d'un centre de recherche, à Neuchâtel, relié à l'Université, avec laquelle il collabore d'ailleurs.

Le bien-être de son personnel est un des soucis de l'entreprise qui dispose d'une caisse de retraite fondée en 1942 déjà et de près de 200 logements mis à disposition des ouvriers. Lorsqu'il y a quelques années, le chômage commença à se faire sentir, il n'y eut pas de licenciements massifs mais on occupa le personnel pour refaire complètement la peinture extérieure et intérieure de l'usine.

Enfin, signalons que la Fonderie Boillat est composée de trois parties, l'usine A avec réception, passage, déchargement des wagons; le sous-sol, avec la centrale de chauffe, le réfectoire, vestiaires, bassin d'eau et de refroidissement et l'usine B avec presse, tréfilerie laminage, expédition et outillage. (kr)

TAVANNES

Le Service d'aide familiale fait le point

Sous la présidence de M. Arthur Studer s'est tenue récemment l'assemblée générale annuelle du Service d'aide familiale de Tavannes. Dans leur rapport le président, ainsi que la responsable, Mme Alice Steiner, ont relevé la bonne marche du service en 1979. Quarante-quatre familles ont été visitées, ce qui représente 377 ménages tenus dont 255 pour l'aide familiale et 116 par l'auxiliaire. Le total des heures de travail s'est élevé à 2439 heures. Les comptes ont été acceptés avec un léger bénéfice grâce au don fait par Pro Senectute de 1000 fr., et après préavis des vérificateurs Mme Huguellet et M. Donzé. Quant au budget 1980, il est déficitaire en raison surtout de l'augmentation du salaire de l'aide familiale et de quelques autres frais. (kr)

Cross pédestre Tour de la Tanne

Les cross pédestres ont débuté et déjà les spécialistes de ce genre de compétition ont réalisé d'excellents résultats. Pour affiner leur condition physique avant les importantes échéances du marathon de Bienne et du championnat suisse, les coureurs recherchent encore quelques épreuves sélectives.

Le cross pédestre Tour de la Tanne est précisément une épreuve permettant aux crossman de se mesurer et de s'affirmer sur 8 ou 15 km.

Un riche pavillon de prix récompensera les coureurs méritants et pas moins de six challenges sont mis en compétition.

Tavannes est donc la prochaine échéance importante pour tous les amateurs de cross pédestre et le dimanche 20 avril prochain le public pourra suivre des courses passionnantes. (comm.)

Succès de la bourse-exposition de philatélie

Bien organisée par le Club philatélique de Tavannes et environs, la bourse-exposition de printemps a connu à l'Hôtel-de-Ville un beau succès. En même temps, les philatélistes avaient mis sur pied leur concours interne qui a été jugé par un autre club et qui a donné les résultats suivants: 1. Albert Barras, Tavannes, pour des timbres à défaut, qui gagne le challenge «Frédry Wipf»; 2. Albert Salgat, Reconvilier, pour des timbres «coopération européenne» et 3. Jean-Pierre Zampieron, Reconvilier, pour ses timbres de propagande. (kr)

MALLERAY

Une usine fête ses 25 ans

Nous apprenons que l'usine Louis Moser SA située en bordure de la route cantonale Malleray - Reconvilier fête cette année ses 25 ans d'activité. Cette usine est en pleine expansion et fabrique des automatés à boisson. A l'occasion de ce quart de siècle d'existence le personnel a été invité à une excursion à Genève avec un vol Swissair DC9 jusqu'à Zurich puis retour à Cointrin. (kr)

CLAUDE CALAME
Pompes funèbres Tél (039)
Concorde 45
Toutes formalités **31 14 96**

TURTSCHY FLEURS
Gerbes et couronnes
Av. L.-Robert 59, tél. 039/22 40 61

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

• PAYS NEUCHÂTELOIS •

Peseux: les candidats radicaux

Récemment s'est tenue l'assemblée générale de l'Association patriotique radicale au restaurant de la Métropole, sous la présidence de M. J.-P. Gunter. Pour la liste qui sera présentée lors des élections communales les 20 candidats suivants ont été désignés par l'assemblée: MM. Riziero Ardia, garde-fortifications, conseiller général; André Banderet, empl. de commerce, conseiller général;

Le Centre social protestant favorable au droit de vote des étrangers

Le Comité du Centre social protestant neuchâtelois soutient la pétition demandant l'introduction du vote pour les étrangers dans les communes et dans le canton. La pétition des Colonies libres italiennes souligne qu'à certaines conditions, les étrangers bénéficient déjà du droit de vote dans les communes.

Il s'agirait de se rapprocher de la formule retenue dans le canton du Jura. Si la mesure est propre à favoriser l'intégration des étrangers, le Centre social protestant reconnaît que le fait de ne pas pouvoir voter n'est pas une atteinte aux droits de la personne comparable à l'interdiction du regroupement familial imposé par le statut de saisonniers. Il admet aussi que le soutien de la pétition ne découle pas d'une interprétation unique de l'Evangile. Une partie des membres de l'Eglise et des amis du Centre ne partageront pas l'avis de son comité. (comm)



Michel Brandt, empl. de commerce; Gilbert Chautems, technicien d'exploitation; Jean-Maurice Ducommun, transporteur, conseiller général; André Gauthat, directeur technique, conseiller général; Jean-Pierre Gunter, économiste, conseiller général; Albert Guyaz, chef de réseaux, conseiller général; Raymond Humbert, agt caisse-maladie, conseiller général; Bernard Jaquet, ingénieur ETS, conseiller général; Mme Nelly Martin-Ducommun, empl. de bureau; M. Charles Matthey, mandat. comm.; Francis Paroz, directeur, conseiller communal; Claude Rollier, architecte SIA, conseiller général; Emile Romanens, chauffeur, conseiller général; Willy Sieler, secrétaire, conseiller général; Willy Stillhart, fondé de pouvoir, conseiller général; Claude Weber, mandat. comm., conseiller communal; Mme Denise Wyss-Boudry, assistante sociale, conseillère générale; M. Marc Zumsteg, agt général.

tribune libre

Pas en silence, s. v. pl.

Dans votre édition du jeudi 27 mars écoulé, vous avez fait paraître un compte rendu d'une audience du Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Sous le titre très gras et accrocheur «Le rôle de certaines caisses d'assurances maladie est-il vraiment d'entretenir des fainéants?», on ne trouve que quatre lignes s'y rapportant « - Et qui paye votre entretien? - La caisse-maladie... - Les cotisants de telles caisses réfléchissent en silence! ».

Il est regrettable que les cotisants réfléchissent en silence. En faisant un peu plus de bruit, ils susciteraient peut-être quelques réflexions parmi les membres des autorités publiques et judiciaires et les experts psychiatres. De moins en moins les condamnés sont responsables de leurs actes. De plus en plus ils sont partiellement excusés parce que considérés comme malades.

Dès ce moment-là les caisses-maladie doivent sans discussion possible accorder leurs prestations. Elles ne peuvent même pas se retrancher derrière la faute grave qui statutairement devrait leur permettre au moins de réduire leurs obligations. Car un malade de ce genre n'est plus conscient de ses responsabilités!

André Rochat
secrétaire permanent
de la FCNM.

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêts publics.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

memento

Neuchâtel

Jazzland: 22 à 2 h., Stéphane Guérault. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Tripet, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., Star Trek; 17 h. 45, 20 h. 30, L'empreinte des géants. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le Guignolo. Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Kramer contre Kramer. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Le roi et l'oiseau. Rex: 20 h. 45, 1941, la folie gagne Hollywood. Studio: 15 h., 21 h., Rien ne va plus.

Val-de-Travers

Couvvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, L'avare. Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h. Môtiers, Château: photos de Dietzi et Landry, 11-22 h. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

MONSIEUR ALBERT HEGER,
ainsi que les familles parentes et alliées,

remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs, les ont aidés à supporter leur douloureuse épreuve.

Ils leur en sont profondément reconnaissants.



Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent.
Jean X, v. 13-14.

Monsieur et Madame Eric Simoni-Hauser;
Monsieur Hermann Simoni, aux Brenets;
Monsieur et Madame Edouard Maire-Simoni, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Albert Stocker-Hauser, à Genève;
Monsieur et Madame Alphonse Cajacob-Hauser et leurs enfants, à Aesch;
Monsieur et Madame Willy Haas-Hauser, à Laufon, leurs enfants et petits-enfants;
Les descendants de feu Hermann Simoni;
Les descendants de feu Leo Hauser,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Graziella SIMONI

leur chère et regrettée fille, petite-fille, nièce, petite-nièce, cousine, filleule, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 22 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 avril 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Gentianes 2.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Claude Sandoz;

Madame Thérèse Grospietro-Varetto, à Torino et famille;

Madame Nadine Scheim-Sandoz, à Lugano et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Claudine SANDOZ

née VARETTO

leur très chère et regrettée épouse, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 48e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 janvier 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 2, rue des Arbres.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Demeure tranquille, te confiant en l'Eternel et attends-toi à Lui.

La famille de

Madame Hanneli CAVIN
née SIEGENTHALER

a l'immense chagrin de faire part du décès de sa chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi, à l'âge de 84 ans, après de longues souffrances, supportées vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 avril 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 11 avril.

Culte au crématoire, à 10 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ZURICH

Profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur cher frère

Monsieur Jules JEAN-MAIRET

sa famille exprime sa vive gratitude à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont apporté dans cette épreuve le témoignage bienfaisant de leur affection et de leur estime pour le défunt. Elle remercie tout spécialement Monsieur le pasteur Lebet, la direction et les collègues de travail de la maison Jeanrenaud SA.

MADAME ET MONSIEUR GUGGENBUHL-JEAN-MAIRET
MADAME TAPPA.

A Bruxelles Une secrétaire de l'OTAN se réfugie en RDA

Une secrétaire de nationalité belge du quartier général de l'OTAN à Bruxelles s'est réfugiée en Allemagne de l'Est.

Identifiée sous le nom de I. Verrept, elle a demandé l'asile politique hier. Elle était, précise une agence de presse allemande, «consciente des dangers de la politique de l'OTAN» et elle avait connaissance de «plusieurs centaines de plans secrets».

Elle travaillait au secrétariat international, et à ce titre, elle était au courant des «mesures du groupe de planification nucléaire pour «moderniser» les armes nucléaires de moyenne portée du champ de bataille». (ap)

Washington exerce de fortes pressions sur ses alliés occidentaux et le Japon

◆ Suite de la première page.

Selon la même source, des personnalités diplomatiques américaines de haut rang ont rencontré mardi des responsables de la CEE, proposant que des sanctions économiques soient prises au niveau européen, selon les grandes lignes de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies bloquée par l'Union soviétique le 13 janvier.

BONN TEMPORISE

Cette résolution en appelle à un embargo commercial avec l'Iran, à une réduction des missions diplomatiques à Téhéran, et à un embargo de l'aide financière à l'Iran. Les Etats-Unis souhaitent que l'Europe «agisse comme si la résolution avait été votée». Le gouvernement ouest-allemand a annoncé pour sa part qu'il ne prendra aucune sanction économique ou politique tant qu'il n'aura pas consulté les autres pays industriels. La RFA n'envisage pas non plus de rompre ses relations diplomatiques, a déclaré M. Armin Gruenewald, porte-parole du gouvernement.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a convoqué une vingtaine d'ambassadeurs dans l'après-midi d'hier au Département d'Etat, où il devait exposer les mesures que les Etats-Unis souhaitent voir prises par les gouvernements étrangers dans cette affaire.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ghotbzadeh, a estimé pour sa part devant la Télévision américaine que son gouvernement ne serait pas en mesure d'empêcher les étudiants de mettre leur menace à exécution. «J'espère que nous n'en arriverons pas là», a-t-il déclaré.

Entre l'Iran et l'Irak La tension croît

Par ailleurs, les relations entre l'Iran et l'Irak, très tendues ces derniers jours, se sont à nouveau dégradées hier. Selon Radio Téhéran, le ministre iranien des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a annoncé: «Nous avons décidé de renverser le régime baasiste d'Irak». Le ministre iranien a accusé le président Hussein d'être «un agent américain», et a précisé que son pays «est prêt à toute confrontation face aux actes de sabotage» de l'Irak. Nourri par des divergences religieuses et des revendications territoriales, le conflit latent entre l'Irak et l'Iran n'a fait que s'aggraver au cours des dernières semaines et plusieurs accrochages se sont produits le long de la frontière entre les deux pays.

En outre des centaines de musulmans chiites ont quitté l'Irak pour l'Iran. Les autorités iraniennes ont affirmé à plusieurs reprises que les chiites irakiens étaient victimes d'une véritable campagne de persécution. Bien que le gouvernement de M. Saddam Hussein soit l'un des plus anti-américains du Proche-Orient, le président iranien, M. Bani-Sadr, a accusé les Irakiens de conspirer avec Washington contre l'Iran. Lundi les diplomates iraniens en poste à Bagdad ont été rappelés par Téhéran et mardi les autorités iraniennes ont ordonné la fermeture des bureaux de l'Agence de presse irakienne à Téhéran ainsi que ceux de la représentation diplomatique irakienne. (ap)

Deux jours après le raid palestinien contre un kibboutz

Des soldats israéliens pénètrent dans le Liban du Sud

Plusieurs dizaines de soldats israéliens ont pénétré hier au Liban du Sud. Cinq transporteurs de troupes blindés israéliens ont franchi la frontière dans la matinée et ont avancé jusqu'à une dizaine de kilomètres à l'intérieur du secteur central du Liban du Sud. Le secteur est contrôlé par les «Casques bleus» irlandais attachés à la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban).

Deux des transporteurs de troupes se sont déployés près du village de Kunin et deux autres près du village d'Attiri.

L'incursion israélienne survient deux jours après un raid palestinien de prise d'otages dans un kibboutz de Haute-Galilée.

CONFIRMATION ISRAËLIENNE

Le porte-parole de l'armée israélienne a confirmé hier soir la présence d'éléments armés israéliens au Liban du Sud, qui ont «pénétré au-delà de la frontière pour établir des positions de défense avancées».

L'établissement de ces positions est destiné, selon le porte-parole, à empêcher le renouvellement d'éventuelles attaques des commandos palestiniens. (afp, reuter)

La guerre aux ordinateurs se poursuit à Toulouse

Selon le directeur régional de la CII - Honeywell Bull, M. Jean de Larboust, un incendie d'origine criminelle qui a ravagé dans la nuit de mardi à hier les bureaux de cette société, avenue Honoré Serres, à Toulouse, a fait pour un million de francs français de dégâts.

Un ordinateur que la société utilisait à des fins de démonstration a complètement brûlé. Autour de la carcasse de l'ordinateur, des bandes magnétiques, un certain nombre de données et de programmes ainsi que divers documents, ont également été détruits. Tout comme Philips Informatique, la CII - Honeywell Bull fabrique le programme de gestion de nombreuses entreprises.

M. de Larboust n'a pas caché que sa société compte la Défense nationale

parmi sa clientèle, mais pas au niveau de Toulouse. On sait qu'«Action directe» a affirmé avoir mis la main chez Philips Informatique sur des données d'ordinateur destinées à la Défense nationale et au SDEC, informations que l'organisation se proposerait de divulguer.

Si l'attentat commis la nuit dernière n'a pas encore été revendiqué, le sabotage commis dans la nuit de samedi à dimanche dernier chez Philips Informatique a été revendiqué, après «Action directe», par le «CLODO» (Comité de liquidation au détournement des ordinateurs).

On sait que l'enquête est placée sous le contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat. (ap)

Agitation à l'Université d'Alger

«Liberté culturelle», «Le peuple vaincra la répression» clament les banderoles apposées hier à la Faculté des lettres d'Alger. Alternant assemblées générales et sit-in à l'intérieur de la faculté, les étudiants continuent à haranguer curieux et passants, sous la surveillance des forces de l'ordre, devenues nettement plus discrètes que la veille.

L'agitation, née sur le thème de l'oppression de la culture berbère à l'initiative des étudiants kabyles, tend désor-

mais à refuser «toute oppression culturelle» et à réclamer la «démocratie», si l'on en croit les slogans des protestataires dont les rangs semblent grossir chaque jour.

Alors que certains des manifestants arrêtés lundi dernier continuent à affirmer que plusieurs de leurs camarades demeurent aux mains de la police, on déclare dans les milieux officiels que toutes les personnes interpellées ont été relâchées et qu'aucune ne sera traduite en justice. Pour les autorités, les «tentatives de manifestations» n'ont pas lieu d'être car «la Charte nationale se prononce sans équivoque pour le développement d'une culture nationale authentique et révolutionnaire. De plus, «il est indispensable que toute question d'intérêt national soit posée et discutée en dehors de toute agitation, c'est-à-dire dans le cadre des institutions démocratiques du pays». (ap)

● LA HAVANE. - Un Boeing 727 (sans passagers) de l'American Airlines détourné à Ontario (Californie) par un noir armé d'un pistolet, s'est posé à La Havane.

Fin des entretiens Carter-Sadate à Washington Des discussions d'une grande portée

Le président américain Jimmy Carter a déclaré hier que les deux journées d'entretiens qu'il vient d'avoir avec le président égyptien Anouar el Sadate, à la Maison-Blanche, étaient «peut-être les discussions ayant la plus grande portée (...) dans mon expérience de président».

A l'issue de sa nouvelle série d'entretiens avec M. Sadate, M. Carter a précisé qu'il avait tenu le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, au courant de l'évolution des conversations.

M. Sadate, de son côté, s'adressant à des journalistes avant de quitter la Maison-Blanche, a déclaré: «Nous avons évoqué et examiné toutes les alternatives possibles pour donner force au processus de paix».

Il a ajouté que les récents développements de la situation internationale, en Iran, en Afghanistan et dans le golfe Persique, rendaient encore plus importante qu'auparavant la recherche d'un règlement de la question palestinienne, qui constitue «le cœur et le nœud» du problème du Moyen-Orient, a-t-il dit. (ap)

La Suisse priée de représenter les intérêts US

M. Cyrus Vance, ministre américain des Affaires étrangères, a transmis à M. Raymond Probst, ambassadeur de Suisse aux Etats-Unis, une demande du gouvernement de Washington à la Suisse en vue d'une représentation de ses intérêts diplomatiques et consulaires en Iran. La demande a été présentée mardi soir. Elle est actuellement examinée par les autorités suisses qui devront cependant, a-t-on fait savoir au Département fédéral des Affaires étrangères à Berne, obtenir l'accord de l'Iran pour donner une réponse affirmative. Il est en effet indispensable, dans le cas d'une représentation diplomatique, que les deux pays ayant rompu leurs relations donnent leur accord. Contact a été pris à ce sujet à Téhéran. Quand la réponse de l'Iran aura été donnée, le Conseil fédéral devra prendre une décision, ce qui pourrait se faire mercredi prochain, au cours de la séance hebdomadaire du gouvernement helvétique. Le problème, a-t-on indiqué au département, c'est qu'il s'agit, cette fois-ci, de prendre en charge une ambassade occupée, alors que d'habitude, le pays sollicite pour représenter les intérêts d'un Etat se voit confier une ambassade vide. (ats)

RÉACTIONS À TÉHÉRAN

A Téhéran, ces rumeurs persistantes d'une éventuelle manifestation de force américaine ont entraîné une vive réaction des étudiants islamiques de l'ambassade: «Nous avertissons le gouvernement américain, en toute franchise, que si l'Amérique lance une quelconque agression militaire contre l'Iran, nous tuerons immédiatement tous les otages. Nous déclarons avec solennité au peuple américain que la responsabilité de ce que nous serions amenés à faire retomberait directement sur le gouvernement américain».

En bref • En bref

● NEW YORK. - Un soutien-gorge capable de détecter le cancer du sein va prochainement être commercialisé aux Etats-Unis.

● LA NOUVELLE-DELHI. - Le Vietnam n'a pas réussi à faire revenir l'Inde sur sa position hostile à la présence militaire soviétique en Afghanistan.

● MOSCOU. - Le plus puissant sur-régénérateur du monde est devenu opérationnel à la centrale de Belovarsk, dans l'Oural.

● CITÉ DU VATICAN. - Cette fois c'est officiel: le pape Jean Paul II sera en France du 30 mai au 2 juin.

● KABOUL. - Les patriotes afghans ont abattu au moins une dizaine de soldats soviétiques, et ont également fait 31 prisonniers dans les mêmes rangs, lors d'une attaque contre une unité soviétique, à Sorobi, localité située à 75 km. à l'est de Kaboul.

L'ACTUALITÉ SUISSE

Entre Berne et Thoune Chute d'un hélicoptère: deux morts

Un hélicoptère Heliswiss qui effectuait un vol de formation s'est écrasé hier soir aux environs de 20 heures sur l'autoroute Berne - Thoune. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Toutefois, selon l'Office fédéral de l'aviation civile, il n'est pas exclu que l'appareil se soit heurté aux lignes à haute tension. Les conditions atmosphériques étaient en effet très mauvaises au moment de l'accident et de fortes chutes de neige tombaient sur la région de Thoune. Le pilote et un élève-pilote qui se trouvaient à bord ont été tués. Leur identité n'a pas été révélée. (ats)

Prévisions météorologiques

Le temps sera assez ensoleillé avec une nébulosité changeante, plus abondante sur le Jura et sur les Préalpes.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429 m. 39.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Hier à 17 h.: + 0,86 m. = 750,86 m.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

La taupe milliardaire

Dans une foule de pays, des milliers d'orfèvres, d'artisans et d'ouvriers, sont menacés de faillite et de chômage, parce que quelques gros spéculateurs s'amuse à jouer avec l'or et avec l'argent.

En ce qui concerne l'or, il est mal aisé d'y voir clair. En revanche, en ce qui concerne l'argent, on sait que celui qui a provoqué les secousses de ces derniers temps est un milliardaire texan, M. Nelson Bunker Hunt.

Spécialistes en spéculation, les Américains ont trouvé, cette fois, qu'il y avait exagération et Tiffany, le fameux joaillier-bijoutier new-yorkais, a fait passer une annonce dans le «New York Times» pour dire qu'il considérait qu'il était déraisonnable de thésauriser des milliards d'argent et de faire croire ainsi artificiellement les prix des cuillères, des films photographiques et de mille autres objets...

En l'occurrence, il n'apparaît pas que Nelson Bunker Hunt ait fait une excellente affaire. Des milliers de gens, y compris les voleurs professionnels «reconnus» par la loi ont, en effet, profité des hauts cours pour vendre toute leur argenterie de famille. Cela a entravé sa manœuvre.

Il n'en demeure pas moins que l'on peut se demander si en autorisant la spéculation sans presque aucune restriction, la société occidentale n'est pas en train d'adopter une démarche suicidaire.

La spéculation sur l'argent est, à notre avis, un cas limite, et l'on peut diverger d'avis à son propos.

En revanche lorsqu'il s'agit de biens de consommation de première nécessité, lorsqu'il s'agit de ressources naturelles, de matières premières, les Etats ne devraient-ils pas intervenir et établir des contrôles?

Dans le passé, on a accusé M. Nelson Bunker Hunt d'avoir spéculé sur le soja comme il l'a fait maintenant sur l'argent.

A cette occasion, il n'y a peut-être pas eu seulement du chômage, il n'est pas impossible qu'il y ait eu des morts. M. Hunt n'a pas été inquiété à notre connaissance. Il n'y a même pas eu enquête...

Extrémiste de droite, membre du Conseil national de la John Birch Society, le milliardaire texan ne passe pas pour un communiste. Et il ne l'est pas selon toute probabilité. Encore qu'on ait vu des spécialistes du camouflage l'...

Quoi qu'il en soit, les manœuvres financières de M. Hunt ne sapent-elles pas plus sûrement les bases des démocraties occidentales que le communisme? M. Hunt, une taupe milliardaire?
Willy BRANDT

Réfugiés de l'ambassade du Pérou à La Havane

DANGER D'ÉPIDÉMIE

M. Armando Lecaroz, nouveau chargé d'affaires en poste à l'ambassade du Pérou à La Havane, s'est employé dès sa prise de fonctions hier à tenter de résoudre les problèmes créés par l'entassement de milliers de réfugiés cubains candidats à l'exil dans l'enceinte diplomatique.

S'adressant d'un balcon aux réfugiés, M. Lecaroz les a instamment priés de garder calme et patience. Il leur a également donné l'assurance qu'on ne les abandonnerait pas, ce à quoi ont répondu chaleureusement les réfugiés, qui avaient précédemment menacé d'entreprendre une grève de la faim.

Le nouveau responsable de l'ambassade est arrivé de Lima en compagnie de deux autres diplomates péruviens pour

venir en aide à la mission, qui était dirigée par un seul agent diplomatique.

La présence de centaines d'enfants étalés au milieu d'excréments et d'urine a fait craindre un danger d'épidémie dans l'enceinte de la mission. Les autorités péruviennes déclarent être en mesure d'accueillir une partie des réfugiés, mais demandent à d'autres pays du Pacte andin d'en prendre d'autres en charge. M. Lecaroz a annoncé aux réfugiés que sa première tâche consisterait à recenser les personnes présentes et à recueillir les renseignements nécessaires à leur sujet. Les réfugiés n'ont pas entrepris de démarche systématique en ce sens. Le chiffre de huit à dix mille personnes avancé à leur propos pourrait en dernière analyse se révéler loin du compte. (reuter)

Agitation en Inde Record d'arrestations

Quelque 48.000 personnes ont été arrêtées dans l'Etat indien d'Assam en cinq mois, à la suite de l'agitation contre les immigrants du Bangladesh et du Népal.

Ce nombre est le plus important de l'histoire indienne après le mouvement antibritannique de 1942, au cours duquel 92.000 personnes avaient été arrêtées.

Toutefois la plupart des personnes arrêtées ne passent que vingt-quatre heures en prison, et soixante pour cent des noms des personnes détenues reviennent sur les listes tous les trois jours. (afp)

Gouvernement autonome basque Premier président élu

Un avocat et homme d'affaires, âgé de 40 ans, M. Carlos Garaikoetxea, a été élu hier à la présidence du premier gouvernement autonome du Pays basque espagnol depuis la guerre civile.

Chef du parti nationaliste PNV (modéré), il était l'unique candidat.

Il a été élu au scrutin secret au sein des 60 membres de la Chambre issue des élections du 9 mars, après lesquelles le PNV s'était révélé être le grand vainqueur avec 25 sièges. (ap)